

Paul Desrochers

Depuis le départ de Paul Desrochers

Un trio remplace l'homme-orchestre

par Gilles Lesage

QUEBEC — Pour remplacer M. Paul Desrochers à titre de conseiller spécial, le premier ministre et chef du Parti libéral du Québec a dû avoir recours à un trio de conseillers qui se partagent les dossiers que l'ex-éminent grise du régime Bourassa traitait à lui seul.

Il s'agit de MM. Jean Prieur, Maurice Paradis et, du moins d'après ce que LE DEVOIR a appris de sources officielles, d'un important homme d'affaires

montréalais lié depuis toujours aux libéraux, et dont le nom est gardé secret pour des raisons évidentes. Les deux premiers traitent les dossiers économiques ou "spéciaux", tandis que le troisième serait en quelque sorte le trésorier secret du Parti, l'agent de liaison entre les bailleurs de fonds importants et le gouvernement.

Principal organisateur de M. Bourassa entre 1969 et 1974, "indéfectible et infatigable ami", selon le mot de son "patron", M. Desrochers s'occupait tout autant des dossiers économiques et des projets d'investissements majeurs, tel celui de la Baie James, que des questions "spéciales" — son nom a fait surface dans les affaires Saulnier et Laporte, et plus récemment devant la Commission Cliche — ou de l'organisation et des finances du PLQ, grâce à ce qu'il appelait sa "petite armée" à travers le Québec. Bref, c'était l'homme-

orchestre, en qui le chef du Parti avait mis toutes ses complaisances jusqu'à ce qu'il ne décide, il y a quatorze mois, de retourner auprès de son ami Marc Carrière et de SÔGENA, en difficultés financières. Depuis il a ajouté le Canada Permanent Trust à ses fleurons.

Consultant au cours de sa dernière année à Québec, M. Desrochers a reçu des honoraires de \$35.434 en 1973-74, selon

les comptes publics de 1973-74, les derniers qui soient disponibles.

Moins connu que M. Desrochers, M. Jean Prieur n'en était pas moins son principal adjoint depuis 1969, venant alors tout droit du cabinet de M. Trudeau, Militant libéral dès son jeune âge, il a pratiqué le droit à Montréal avec l'étude Martineau, Walker et Associés. Ami de M. Bourassa, il est familier avec un certain nombre de dossiers économiques, mais il suit surtout les affaires "politiques" — telle la réforme électorale — et celles du Parti. Agé de 33 ans, M. Prieur fut tour à tour fonctionnaire et consultant, et ses honoraires furent de \$34.560 en 1973-74. Depuis, il est redevenu secrétaire exécutif à temps plein.

M. Prieur manquant de maturité ou étant débordé, M. Bourassa a requis récemment les services de M. Maurice Paradis, à titre de conseiller spécial "et qui va reprendre une bonne partie du travail de M. Desrochers pour ce qui a trait à des dossiers économiques ou "spéciaux", selon ce que le premier ministre a dit il y a quelques jours. Peu connu du grand public, M. Paradis est un homme influent au Saguenay-Lac Saint-Jean; ex-maire d'Alma et président de l'Union des municipalités, il était à l'emploi de l'Alcan. Agé de soixante ans environ, son arrivée a fait grimper de plusieurs années la moyenne d'âge du cabinet immédiat de M. Bourassa, M. Paradis faisant figure de patriarche parmi ceux que l'on a appelés les "whiz kids" ou "la gang de Bourassa".

Le YF-16 décroche le contrat du siècle

(Par l'AFP) — Le "marché du siècle" a connu samedi son épilogue: les Etats-Unis l'ont emporté après un combat dont les épisodes mouvementés se sont étalés sur plus d'un an.

La Belgique a "fait la décision" dans des conditions difficiles allant jusqu'à compromettre son précaire équilibre gouvernemental en choisissant l'avion de la société américaine "General Dynamics" de préférence au Mirage F.1 français de Dassault.

La conclusion du marché était suspendue depuis un mois à la décision belge: les offres des constructeurs, tant financières qu'industrielles — le marché étant assorti de compensations de divers ordres — impliquaient en effet le principe du

choix d'un même avion par les quatre pays de l'OTAN (Belgique, Pays-Bas, Danemark et Norvège), qui devaient remplacer leurs Starfighters américains.

La décision belge n'a été obtenue qu'après de nombreuses hésitations du gouvernement de M. Leo Tindemans, placé devant un dilemme: ou choisir l'avion américain et faire ainsi preuve de solidarité à l'égard de l'Alliance atlantique et tourner le dos à la France, pays avec lequel la Belgique entretient depuis longtemps des relations privilégiées, notamment dans le domaine industriel, ou, au contraire, opter pour le Mirage français et, dans ces conditions, risquer de créer une crise au sein du Benelux, tout en s'écartant du puissant allié que

représentent les Etats-Unis.

Dans l'un et l'autre cas, M. Tindemans prenait le risque d'une crise politique au sein de son gouvernement, et de creuser le fossé entre les Wallons d'expression française favorables au Mirage, et les Flamands penchant pour les thèses hollandaises, c'est-à-dire pour l'avion américain.

La société General Dynamics a publié à Bruxelles un communiqué dans lequel elle estime "que les quatre pays concernés ainsi que les Etats-Unis bénéficieraient largement du choix de cet avion, tant sur les plans économique et technologique que militaire".

Cette décision, ajoute la "General Dynamics", porte la production totale pré-

vue de YF-16 à environ mille unités. Ce chiffre inclut les 658 chasseurs commandés par l'US Air Force, mais selon le constructeur américain, la production définitive "ne concernera pas moins de trois mille avions".

La participation européenne dans les travaux de conception et d'engineering préparatoires à la production de ce nouveau chasseur à hautes performances débutera, selon General Dynamics, "dans les trois prochains mois". La construction proprement dite commencera au début de 1976.

Dans le cadre du programme de coproduction passé entre les Etats-Unis et les quatre pays européens, Fairley et Sabca (usines belges) assembleront en Belgique

des YF-16 destinés aux forces aériennes belge et danoise. Les lignes d'assemblage de Forker-VFM aux Pays-Bas livreront des YF-16 aux forces aériennes des Pays-Bas.

Des systèmes et sous-systèmes électroniques de haute technologie seront produits en Norvège et au Danemark, annonce encore la General Dynamics, qui précise que les productions de ces deux pays, seront destinées aussi bien à l'US Air Force qu'à leurs armées de l'air. Le consortium des quatre pays participera en outre, selon le constructeur américain, à la production d'avions commandés par des pays tiers.

Initialement, cinq appareils étaient sur

Voir page 6: Le YF-16

Voir page 6: Paul Desrochers

Les filles de joie en révolte

Un certain nombre de fidèles lyonnais n'ont pu assister à la messe dominicale dans leur paroisse hier, l'église étant occupée par des filles de joie en colère qui protestent contre les conditions d'exercice du "plus vieux métier du monde". D'autres groupes de prostituées, qui réclament notamment la suppression des tracasseries policières dont elles font l'objet, se sont installées dans des églises à Paris, à Marseille et à Grenoble. A Paris, le curé d'une chapelle du Montparnasse, le père Feuillet, a dit la messe normalement malgré la présence des péripatéticiennes massées dans la nef. "Il est merveilleux de constater que les gens viennent quand même à l'église en temps de crise", a-t-il déclaré dans son sermon. Les prostituées de Paris ont reçu le soutien de Simone de Beauvoir, qui s'est rendue dans la chapelle où elles s'étaient réunies. "Je suis venue, leur a-t-elle dit, pour soutenir le mouvement des prostituées qui réclament d'exercer leur métier d'une manière digne et libre. Je souhaite qu'elles aboutissent et je suis prête, avec mes amis du Mouvement pour la libération de la femme, à appuyer ce mouvement". La photo montre des prostituées à l'entrée de la chapelle de Saint-Bernard qui viennent d'afficher leurs revendications. (Téléphoto AP)

Le PQ misera plus sur le milieu rural

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Conscient que ces fortes-ressources montréalaises ne suffiront jamais à le porter au pouvoir, le Parti québécois mise de plus en plus sur les régions rurales et semi-rurales, moins familières avec son message mais dépourvues de blocs impenables d'anglophones et de néo-québécois.

Après la Mauricie, le Richelieu et les Laurentides, c'était la région de Québec qui recevait, durant le week-end, les têtes d'affiches du PQ, à savoir le président, M. René Lévesque, les six députés à l'Assemblée nationale, les membres de l'exécutif national et quelques candidats vedettes défaits aux dernières élections générales.

Au cours d'une conférence de presse au motel Le Québécois de Saint-Romuald, M. Lévesque confirmait d'ailleurs l'intention du parti d'imposer une certaine fusion aux régions de Montréal dans le but de compresser les dépenses administratives au profit du reste de la province.

Dévoilé la semaine dernière par LE DEVOIR, ce projet de l'exécutif vise à concentrer les services administratifs des quatre régions de Montréal au secrétariat national dans le but d'économiser \$27.000 qui seraient redistribués dans les régions moins favorisées au chapitre de l'organisation.

Les quatre régions visées (Mtl-Nord, Mtl-Centre, Mtl-Ouest et Rive-Sud) y voient une démarche centralisatrice de la part de la direction du parti et promet-

tent de s'y opposer lors du conseil national, le week-end prochain à Baie-Comeau.

Tout en s'efforçant de minimiser l'affaire en la classant parmi des querelles internes découlant du partage du budget

Voir page 5: Le PQ

Le dollar américain répudié?

L'OPEP veut corriger le prix du pétrole

LIBREVILLE (Reuter et AFP) — Une augmentation du prix du pétrole est inévitable pour compenser la baisse du pouvoir d'achat des pays exportateurs de pétrole causée par l'inflation des pays industriels occidentaux, a déclaré M. Mohammed Yeganeh, gouverneur de la banque centrale d'Iran, qui dirige la délégation de son pays à la réunion ministérielle de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) qui s'ouvre aujourd'hui à Libreville.

Mais la hausse éventuelle des prix n'interviendrait pas avant le 1er octobre, à l'expiration du "gel" des prix décidé par l'OPEP pour une période de neuf mois.

Si la réunion de Libreville sera dominée par la question c'est parce que l'inflation mondiale a entraîné depuis janvier 1974 une baisse du pouvoir d'achat des pays membres de l'OPEP, qui atteindra de trente à trente-cinq pour cent d'ici la fin septembre. "Ceci ne peut continuer ainsi," a souligné le délégué iranien.

Aucun pays de l'OPEP ne parle de "hausser" le prix du pétrole mais tous sont d'accord pour le "corriger" afin qu'il retrouve sa valeur initiale, a pour sa part précisé le ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie.

Les experts de la commission économique de l'OPEP, qui ont achevé leurs travaux samedi, présenteront à leurs chefs de délégation des rapports et résolutions portant sur trois sujets principaux: la place du dollar dans les relations pétrolières, l'harmonisation des diverses primes composant le prix du pétrole, l'économie du gaz naturel.

La commission économique de l'OPEP

présentera aux treize ministres une résolution préconisant l'abandon du dollar comme monnaie de compte en matière pétrolière. Deux solutions sont envisagées pour son remplacement: le droit de tirage spécial (DTS), cocktail de seize monnaies — dont le dollar — liées entre elles avec des pondérations conformes à leur importance dans l'économie mondiale ou bien un cocktail de onze ou treize monnaies dont les fluctuations par

rapport au dollar permettraient une indexation mensuelle du prix du brut.

Les experts de l'OPEP estiment que les DTS du Fonds monétaire international (FMI) sont le meilleur substitut au dollar.

Le recours aux DTS protégerait en termes réels, les revenus des pays de l'OPEP contre l'inflation mondiale et l'érosion monétaire.

Le DTS vaut actuellement 1.25 dollar

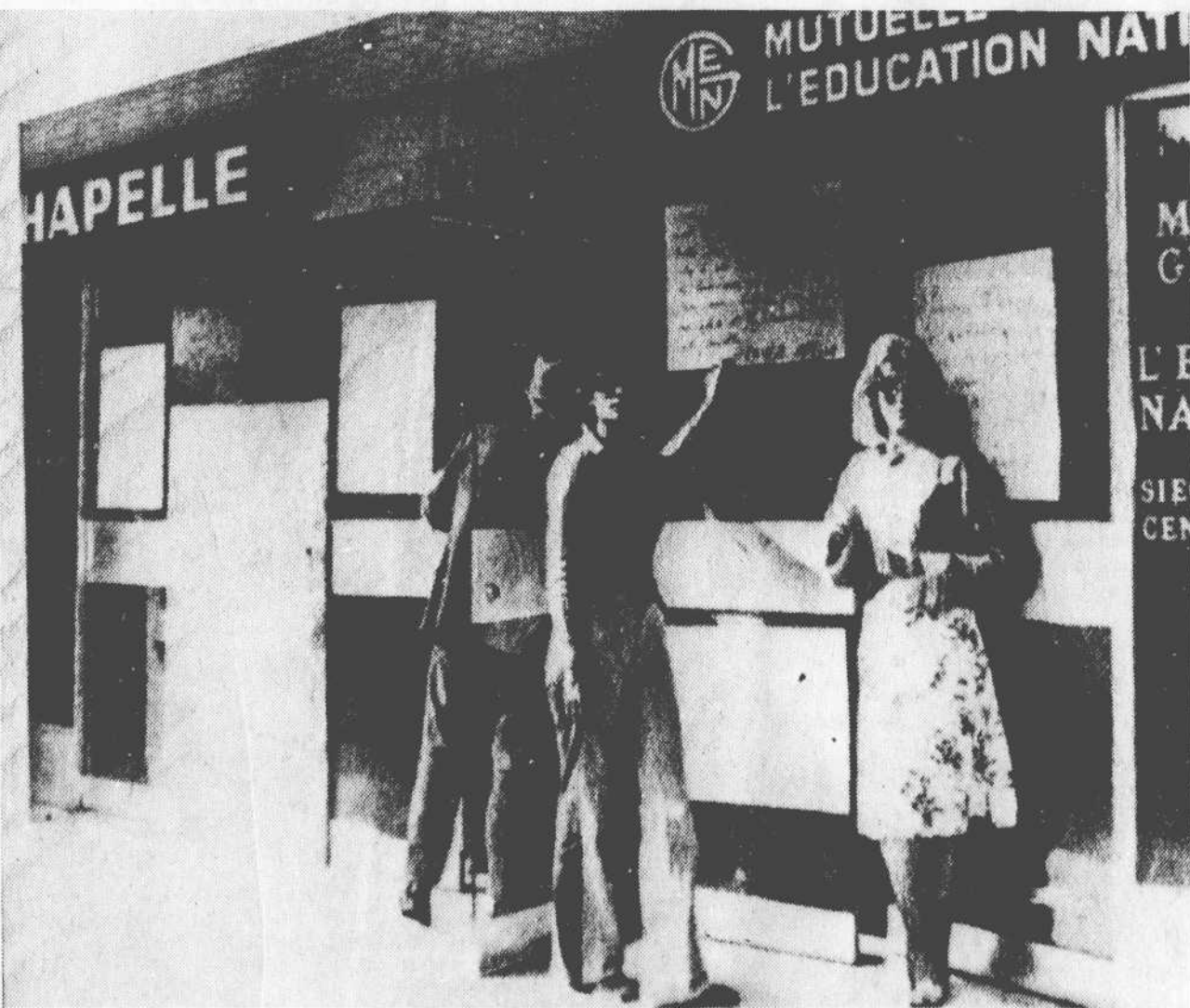
américain, mais l'effet de son recours pour le calcul des prix pétroliers variera selon les pays et également en fonction de la date d'application de cet étalon.

Les ministres vont peut-être prendre une décision de principe à ce sujet, a déclaré M. Yeganeh, ce qu'ont confirmé MM. Ezzedin Mabrouk, ministre libyen du Pétrole et Fahd Kahayyal, chef de la délégation saoudienne en l'absence du ministre du Pétrole, M. Ahmed Zaki Yamani.

Quant à la possibilité d'une indexation du prix du pétrole, seul le Koweït aurait demandé, croit-on savoir, que des études complémentaires soient effectuées avant de prendre une décision qui aurait d'importantes répercussions sur le plan international. En outre, le choix de la date de départ d'une telle mesure et son degré de rétroactivité semblent diviser les membres de l'OPEP.

Les ministres de l'OPEP entendront aussi le premier rapport de la commission sur le gaz naturel, auquel l'organisation s'était peu intéressée jusqu'à présent malgré la présence quasi constante de gaz dans les gisements pétroliers. L'OPEP pourrait être tentée de faire en matière de gaz naturel ce qu'elle a fait pour le pétrole. Mais l'organisation doit prendre en considération que, contrairement à ce qui se passe pour le pétrole, l'OPEP n'est prépondérante ni pour la production ni pour les réserves de gaz naturel. L'organisation devrait se contenter de mettre en oeuvre une politique commune en matière de prix et de production qui soit en harmonie avec le marché international.

Voir page 6: L'OPEP



Ces billets valent \$1 million: 6349852 3701448

HALIFAX (d'après CP) — Les détenteurs des numéros 6349852 et 3701448 de la cinquième tranche de la Loterie olympique gagnent chacun un million de dollars.

Le deuxième gros lot, à savoir la coquette somme de \$500.000, récompense le numéro 5620712.

Les heureux gagnants de Mission Million Possible ont été désignés hier soir par le ordinateur, depuis Halifax, parmi six millions de billets olympiques d'un prix de \$10 l'unité. Ces palpitants moments, entrecoupés d'un spectacle de variétés, ont été retransmis en direct par le réseau CTV. Le prochain tirage, le 6e du genre, aura lieu en septembre et, nous annonce-t-on, le sort (électronique) désignera cette fois trois millionnaires instantanés.

Les autres numéros gagnants du tirage d'hier soir sont:

- 2164028 — \$250.000;
- 3253628 — \$200.000;
- 2428305 — \$150.000;
- 5212273 — \$125.000;
- 6118117 — \$100.000;
- 2589074 — \$75.000;

Cinq gagnants de \$50.000 chacun ont en outre été désignés. Ce sont les billets portant les numéros: 6180451; 4144038; 4664824; 3738658 et 5834223.

La distribution comporte également des lots de consolation. Ainsi, les billets ayant les mêmes terminaisons (cinq ou six des derniers chiffres) de chacun des numéros gagnants valent à leurs détenteurs \$5.000. Les quatre derniers chiffres des numéros gagnants valent \$1.000 et les trois derniers valent \$100. 84.000 personnes ont été ainsi récompensées à un titre ou l'autre. Un total de quatorze numéros entiers a été tiré, représentant une valeur globale dépassant le 20 millions de dollars.

On rappelle que les recettes de cette Loterie olympique à travers le Canada sont destinées à contribuer au financement des Jeux olympiques de 1976 à Montréal.

A l'heure de mettre sous presse, aucun des gagnants des gros lots ne s'était encore identifié.

CHEZ VITO Ristorante
Meca gastronomica
Tél.: 735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

Consultez nos annonces classées page 12

Une fête d'adieu ?

À un toast à l'avenir, Marchand répond en blaguant

par Gérard LeBlanc

QUEBEC — Après avoir franchi le fil d'arrivée, les athlètes font encore un bout de piste avant de quitter l'arène. Comme eux, Jean Marchand pourra parcourir un ou deux tours supplémentaires mais la course politique entreprise en 1965 avec Pierre Trudeau et Gérard Pelletier a pris fin.

Malgré les savantes distinctions et les toasts aux dix prochaines années, c'est en effet une fête d'adieu que plus de 3.000 libéraux offraient, samedi soir, au Centre municipal des congrès, à celui qui fut depuis dix ans le leader québécois du Parti libéral du Canada.

A deux heures du matin on dansait encore sur la musique de Roland Martel pendant que les quatre écrans géants étalaient la vie du héros de la fête, reprenant ainsi le montage-photo du début de soirée. Entré temps le trio Pelletier-Trudeau-Marchand avait fait le bilan de leur aventure à Ottawa et le nouveau leader de l'aile québécoise, Marc Lalonde, avait remis à Jean Marchand des présents offerts par la famille libérale.

Deux cadeaux symboliques résumant bien le but et les thèmes martelés tout au cours de la fête: un ancien meuble québécois pour marquer l'enracinement en terre natale malgré l'incursion fédérale et un pigeonier abritant trois colombes avec un message au président du Parti, le sénateur Jean-Pierre Côté: "En souvenir de trois colombes venues du Québec, sans expérience avec laurier au bec."

On avait voulu rassembler le trio, dix ans après, pour célébrer cette décennie

de "French power" à Ottawa et de lutte farouche contre la monnaie indépendante à Québec. Avant de tourner cette page d'histoire, avec l'envoi prochain d'une des trois colombes et peut-être des trois d'ici le prochain rendez-vous électoral, il convenait d'en tracer les grandes lignes sur les écrans, dans les micros et accolades nostalgiques.

"Ce toast on ne l'a pas volé. On a travaillé dur dans cette maudite province-là", répondait Jean Marchand à l'invitation de Gérard Pelletier dans les voutes du Holiday Inn de Sainte-Foy, en fin d'après-midi. A Gérard Pelletier invitait à boire aux Jix prochaines années de vie politique de Marchand, ce dernier répondait par une série de boutades indiquant son profond désir de quitter cette galère au plus vite.

En soirée devant les quelque 3.000 militants rassemblés au Centre des congrès, Jean Marchand devait faire le bilan des dix dernières années à Ottawa pour crier "mission accomplie".

Profitant de cette occasion "où les choses importantes peuvent et doivent être dites", Jean Marchand affirmait que son trio avait démontré que les Québécois peuvent jouer un rôle clef dans l'évolution du Canada, peuvent influencer la marche du pays et faire en sorte qu'on tienne compte d'eux.

Cette expérience démontre, selon lui, que les "pessimistes" ont tort de prétendre que l'infériorité numérique des francophones doit se traduire en une situation d'infériorité devant les maîtres

qui seraient les anglophones du Canada.

Le point de ralliement de ces "pessimistes" apparaissait d'ailleurs sur une des photos du montage audio-visuel et Jean Marchand a rappelé, avec une gentillesse nostalgique ("Peut-être que si Le Sage était encore là, Lévesque serait encore ministre", se demandait-il plus tard), un télégramme reçu vers deux heures du matin lors de sa première victoire électorale dans Québec-Ouest en 1965. "Avons suivi avec beaucoup d'intérêt les ups and downs (Marchand avait passé de juste) de votre mandat. Félicitations et meilleurs vœux." Et c'était signé, René Lévesque, André Laurendeau et Lucien Saulnier.

Avant lui, MM. Pelletier et Trudeau avaient tour à tour évoqué la carrière et les qualités de Jean Marchand qu'ils considéraient responsable de leur entrée en politique et de l'accession de Trudeau au poste de premier ministre.

Rappelant sa première rencontre avec Marchand lors d'une manifestation étudiante en 1939, Gérard Pelletier décrivait son collègue comme un leader "qui n'invite pas mais qui entraîne". C'est à cet entraînement de Marchand qu'il attribue ses onze années de vie syndicale et son entrée dans la politique fédérale.

Pour Pierre Elliott Trudeau, le premier contact avec Jean Marchand devait avoir lieu lors de la grève d'Asbestos en 1949. Admettant avoir été recruté par "Jean" — toute la fête se déroulait au rythme des prénoms et des surnoms familiers —, le premier ministre du Canada ajoutait que Marchand l'avait forcé à pas-

ser de la théorie à la pratique dans le domaine de la justice sociale.

Inscrivant Marchand dans la galerie des Lafontaine, Cartier, Laurier, Lapointe et Saint-Laurent, M. Trudeau rappelait que le trio était allé à Ottawa, siège du pouvoir et des leviers de commande, pour s'assurer que le Québec aurait sa place dans cette confédération.

A l'heure où il redécouvre un autre nationalisme, celui du Canada face aux Etats-Unis, M. Trudeau rappelle que le nationalisme est toujours basé sur une certaine réalité objective d'injustice des autres.

"Nous agions avec nous à Ottawa, ajoutait-il, vous aviez avec vous à Québec, un grand Québécois, un Canadien français qui caractérisait bien tout ce que nos ancêtres ont représenté."

"C'était lui qui aurait pu être premier ministre du Canada mais c'est lui qui a convaincu un certain nombre d'entre nous que ce serait plutôt moi."

La fin approche pour l'alliance de ces trois hommes si différents, Marchand si Québécois, Trudeau si Canadien et Pelletier demeuré journaliste, et Jean Marchand a tenu à souligner qu'aucune divergence de fond ne s'était élevée entre les trois au cours des dix dernières années.

"Quand y vont partir, tout va être à recommencer!" Jean Marchand refuse ce constat qu'il attribue aux "pessimistes" mais il le fait laconiquement. "Ca ne fi-

nira pas là. Nous en entraînerons d'autres."

Plus tôt, M. Marchand affirmait d'ailleurs que peu importe les frontières juridiques — l'allusion aux Québécois allant se baigner à Old Orchard fut la seule rappelant le climat des rencontres libérales de l'aile provinciale de M. Bourassa — ce seront les convictions et le courage des hommes qui assureront l'épanouissement du Québec dans le Canada.

Et la parole est maintenant à M. Marc Lalonde, successeur de Jean Marchand comme leader québécois des libéraux canadiens. La fête de Marchand devait d'ailleurs servir à consacrer la passation des pouvoirs et le début d'un nouveau régime. M. Lalonde a déjà annoncé la mise en place de ses hommes de confiance à la permanence du parti.

Assis à côté de M. Lalonde durant les discours des trois colombes, le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, serait-il parmi ceux qu'on veut entraîner à prendre la relève comme le veut une rumeur circulant à l'Assemblée nationale?

Dans un raccourci sui generis, M. Marchand y allait d'ailleurs d'une boutade laissant voir son peu d'admiration pour M. Bourassa et ne contribuant aucunement à discréditer la rumeur voulant que M. Lalonde ait invité M. Garneau à le rejoindre à Ottawa.

"Je remercie M. Bourassa d'avoir demandé à M. Garneau de le représenter. J'espère que j'indique bien le mandat. Même si ce n'est pas vrai, je le remer-



Jean Marchand

cie." En plus des membres de sa famille, de quelques vieux amis comme Roger Lemelin, des députés, ministres et sénateurs libéraux du Québec, quelques personnalités des autres provinces, notamment les ministres McDonald, Munro et Buchanan, participaient à la fête de Jean Marchand.

En somme, une fête d'adieu offerte à un homme visiblement fatigué après 23 ans de syndicalisme et 10 ans d'action politique, un homme qui songe lui-même à la retraite; mais il est certain que nul n'entend brusquer son départ qui viendra à son heure...

La restructuration scolaire, une nouvelle guerre des langues ?

par Lise Bissonnette

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal sera-t-il assez masochiste pour vraiment "restructurer" la carte scolaire de la région métropolitaine? Il faut certes se le demander au sortir de trois semaines d'audiences publiques marquées plus souvent au coin de la récrimination que du souci éducatif, et où il apparait certain que les réformateurs s'attirent des lendemains vengeurs, quelles que soient leurs recommandations.

A moins qu'ils n'aient un instinct sûr, capable de déceler le bien commun à travers la mêlée. Une mêlée littéraire d'ailleurs: les anglo-catholiques veulent des commissions anglo-catholiques, les franco-protestants des commissions franco-protestantes, les franco-catholiques veulent un peu de tout, les anglo-protestants veulent des commissions linguistiques en faisant semblant de les vouloir confessionnelles, quelques inclassables veulent des commissions unifiées. Et de toute façon nul n'y retrouverait ses petits, éparpillés au front de la guerre des langues.

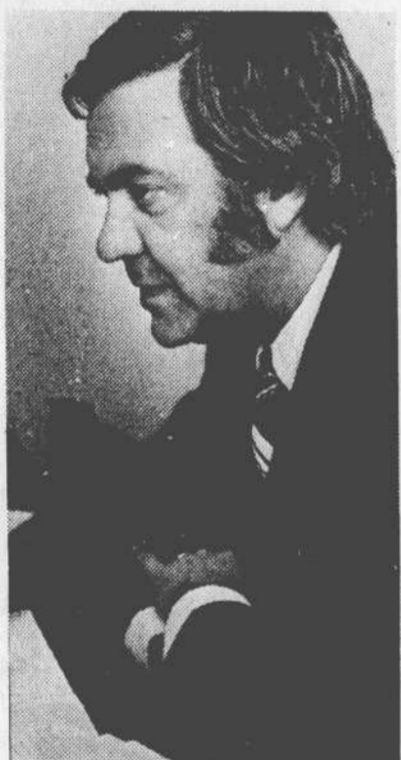
Aussi bien on comprend la déception du président du Conseil scolaire, M. Jacques Mongeau, qui l'avouait ouvertement au cours de la dernière séance, en mettant ses espoirs dans les études plus objectives que le Comité de restructuration a commandées à des experts.

Tous reconnaissent que les groupes qui ont défilé durant les audiences ne formaient pas un échantillon vraiment représentatif du milieu scolaire de l'île. Les plus importantes instances francophones, soit l'Alliance des professeurs de Montréal, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et les fédérations syndicales d'employés (CSN et FTQ) ont raté délibérément le rendez-vous.

Sauf la CECM, qui ne sait tout simplement plus quoi penser et qui a préféré ne pas s'en vanter, les autres organismes ont prétendu que leurs positions antérieures étaient toujours valides.

Pourtant, depuis la commission parlementaire de 1971 autour du projet de restructuration avorté proposé par la loi 28, la conjoncture a changé et aurait sans doute mérité un autre effort de réflexion. Créée en 1972, le Conseil scolaire a modifié l'équilibre des pouvoirs des commissions scolaires et leur processus de décision. 33 commissions se sont regroupées en huit et ont vécu cette fusion avec plus ou moins de bonheur. Et surtout, pardessus tout, est venue la loi 22, qui fit de la "langue officielle" le plus décisif facteur de division de ceux qu'on avait voulu autrefois "unifier" dans l'île de Montréal.

Aujourd'hui, malgré la présence encore tenace des partisans de structures authentiquement confessionnelles, la guerre des langues a définitivement



C'est le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, M. Jacques Mongeau, qui dirigeait personnellement les travaux du comité de restructuration dont les audiences publiques viennent de se terminer. (Photo Alain Renaud)

remplacé, en milieu scolaire, le débat autour de la religion.

Car si une trentaine de mémoires, parmi les 40 présentées aux audiences réclament d'une façon ou d'une autre des commissions scolaires divisées selon la confessionnalité, à peine sept ou huit d'entre eux en font une question primordiale, et c'est à une véritable offensive linguistique que se livrent les autres.

Les anglo-protestants ne le cachent pas. Le PSBGM, la commission du Lakeshore, les enseignants syndiqués à la PAPT allèguent en effet que la constitution canadienne leur garantit des droits confessionnels qui ont en pratique toujours protégé l'existence de leurs commissions à majorité anglaise.

Le gouvernement québécois ayant révoqué, ne serait-ce que théoriquement, le paradis de la liberté de choix de la langue d'enseignement que leur avait donné la loi 63, ils ne lui font aucune confiance. Et se disent que des commissions scolaires linguistiques, même exactement conformes à leurs vœux, ne seraient légalement pas à l'abri des humeurs plus radicales

qu'un futur gouvernement québécois pourrait éprouver éventuellement en matière de langue.

Une série de comités de parents et d'écoles, la plupart en provenance du Lakeshore et de son territoire de Harwood (Dorion, ile Perrot) sont venus réclamer le statu quo confessionnel. Mais ils avouent le faire pour des raisons administratives d'autant que pour la majorité des anglo-protestants, le "protestantisme" à l'école signifie pratiquement la neutralité, ou le pluralisme.

Parmi les "confessionnels" il faut aussi compter les sept groupes "d'anglo-catholiques" qui se sont livrés à un véritable assaut de mémoires pour obtenir des commissions séparées, à la fois linguistiques (anglaises) et confessionnelles (catholiques). On ne peut certes mettre en doute l'attachement de ces groupes à une option religieuse pour l'école, puisque leur population de 72.500 élèves, dispersée dans les commissions catholiques à majorité francophone, aurait depuis longtemps rejoint les rangs des protestants si les parents ne tenaient pas à l'école catholique.

Cependant, et ce pourrait être déterminant pour la restructuration la majorité des porte-parole de ces groupes ont affirmé sans ambages que s'ils n'obtenaient pas les commissions anglo-catholiques dont ils rêvent, ils préféreraient rejoindre les protestants dans des commissions anglaises où on leur garantirait des écoles catholiques, que de continuer à cohabiter avec les francophones dans des commissions catholiques.

En matière de structures, il est donc clair que la langue anglaise compte plus que la religion pour les anglo-catholiques. On peut toutefois se demander si tel est le cas pour les parents des enfants de ces communautés, très majoritairement italiennes et parfois irlandaises.

Car les groupes qui ont défilé aux audiences étaient plutôt représentatifs de cadres scolaires qui ressentent amèrement leurs difficultés de promotion dans des commissions à majorité francophone.

Véritable lobbying planifié, leur présence répétée aux audiences n'a pu créer l'impression de "multitude" qu'ils recherchaient. Au moins quatre d'entre eux se sont présentés avec un mémoire identique, dont ils avaient à peine modifié le préambule, et quelques phrases ici et là.

Des groupes qui tiennent absolument à la confessionnalité des commissions scolaires, on ne retrouve que six ou sept à la suite de l'archevêché de Montréal. Il faut presque en retirer l'Association des cadres scolaires de la CECM qui avoue n'y tenir que pour éviter "des luttes stériles" tout en protégeant la traditionnelle majorité francophone des commissions catholiques.

Les autres se recourent dans le même bassin de participants, un peu comme les anglo-catholiques. Ainsi l'Association des parents catholiques et le Mouvement scolaire confessionnel sont des organismes superposés, et la revue "Plein jour" y trouve ses lecteurs.

Si l'on prend en compte le désir du Comité de restructuration de trouver un consensus minimal chez la population de l'île de Montréal, et si l'on croyait tous les mémoires représentatifs, on pourrait déjà prédire que le Comité ne penchera ni en faveur de commissions confessionnelles, ni en faveur de commissions unifiées.

A maintes reprises en effet, le président du Comité de restructuration, M. Mongeau, a fraîchement accueilli les mémoires "confessionnels" dont il a déploré le rigorisme qui semble rejeter les "autres", pour ne pas les tolérer à l'intérieur d'écoles qu'on veut totalement catholiques, plutôt que par véritable respect de la liberté de conscience.

Quant aux partisans des commissions unifiées, ils mènent un combat fort inégal, et sans doute utopique dans les circonstances actuelles, malgré la rationalité de leurs mémoires. Le temps ne semble guère propice à forcer la coexistence de gens qui n'en veulent à aucun prix.

Si la restructuration devait se faire immédiatement, sur la base des positions révélées aux audiences, la seule chance de consensus reposerait peut-être dans des commissions scolaires linguistiques, même si seuls le Congrès juif canadien et la Commission scolaire Sainte-Croix s'en

sont dits partisans.

Mais comme cette dernière, il faudra souhaiter un renforcement des mécanismes de surveillance des inscriptions aux écoles anglaises sur l'île de Montréal. Car une fois bien établies, les commissions anglaises seraient à peu près libres de recevoir qui bon leur semble, malgré des dispositions de la loi 22, comme le prouve l'exemple récent du PSBGM, guère embarrassé par le "gel des effectifs" décrété par le ministère.

Il faut rappeler ici que les francophones voient leur population scolaire baisser lentement mais sûrement dans l'île de Montréal depuis dix ans. En 1964-65, 64 pour cent des élèves de l'île étaient de

langue française; aujourd'hui, ils ne sont plus que 60 pour cent. Confirmé par les tendances des immigrants à s'inscrire à l'école anglaise, ce mouvement pourrait mener bientôt le Montréal scolaire à l'égalité numérique des francophones et des anglophones.

Il est donc clair, qu'on le veuille ou non, que ce sont les dispositions légales qui entourent la langue d'enseignement qui sont au centre de l'opération de restructuration scolaire. Et qu'il est vain de prétendre éliminer cette dimension politique des débats, comme plusieurs groupes l'ont prétendu, même s'il est dommage qu'on y ait occulté la plupart des autres enjeux de la restructuration.

Le plus important sujet de litige, avec la langue et la confession, concerne le partage des pouvoirs entre le Conseil scolaire et les commissions scolaires. Tout au long des audiences, la majorité des groupes ont réclamé qu'on réduise le Conseil à sa plus simple fonction de coordination, en faveur de commissions fortement autonomes.

On semble faire de l'égalité des services dans l'île une question de gros sous, que le Conseil se contenterait de distribuer selon des règles équitables, sans s'inquiéter plus avant de la qualité des services que se paieraient ensuite les commissions.

Voir page 6: Restructuration

CONFIONS NOS ÉPARGNES AU QUÉBEC

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

ÇA RAPPORTE À COUP SÛR

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur

Le détenteur d'obligations d'épargne du Québec peut en tout temps encaisser ses obligations à leur pleine valeur, plus les intérêts courus pour chaque mois complet écoulé.

Le contribuable peut maintenant recevoir jusqu'à \$1,000 d'intérêt de sources canadiennes sans payer d'impôt sur le revenu.

Nos obligations se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$50,000 par personne. Elles sont offertes aux résidents du Québec uniquement.

Achetez-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Nos obligations d'épargne du Québec, ça rapporte à coup sûr!

8 1/2 %



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

au fil des mots

Le monde EST drôle !

par Louis-Paul Béguin

Le monde sont drôles, dit Clémence Desrochers. Elle sait très bien que "le monde" régit le singulier. Cette tournure est archaïque. Si l'anglais considère par exemple le nom "people" comme un collectif demandant le pluriel, son équivalent français, "peuple", a son verbe toujours au singulier. Il fut un temps où, cependant, le possessif qui le rappelait dans le cours de la phrase se mettait au pluriel: Racine fait ce vers dans Esther: Invitent le peuple aux noces de leurs princes. On dirait aujourd'hui: de ses princes. Avec "monde" également, l'usage fut longtemps de mettre le possessif au pluriel: il laissait le monde en repos dans leur commerce. Il faut remonter à Rabelais pour trouver un exemple où, avec peuple, le verbe lui-même est au pluriel: Comment ce peuple gaignoient leur vie en façon bien étrange.

Les noms collectifs sont de deux sortes: les partitifs et les généraux. Avec un nom collectif partitif le sens l'emporte sur la grammaire et l'on met généralement le verbe au pluriel:

La plupart (sous-entendu: des citoyens) sont en faveur de la loi. S'il s'agit d'un nom collectif général: le monde, le peuple, l'armée, etc. le verbe reste au singulier. Il faut noter que le collectif partitif est toujours suivi d'un complément au pluriel, parfois sous-entendu: la plupart des citoyens. Dans ce cas, en vérité, le véritable sujet est: la plupart des citoyens, plutôt que "la plupart" simplement.

Il existe des cas où seule l'intention peut trancher le débat entre le singulier et le pluriel quand il s'agit d'un collectif partitif: "une centaine de personnes sont venues me voir" est une déclaration où le pluriel s'impose; on insiste sur la visite-faite par des personnes. Mais dans l'exemple: "un grand nombre de soldats fut fait prisonnier", j'ai tendance à mettre le verbe au singulier, parce que je veux insister sur le nombre. Le sens l'emporte. Je pourrais écrire toutefois: un grand nombre de soldats furent faits prisonniers. J'ai le choix. Ce qui est agréable, dans un sens, la grammaire étant en général bien dictoriale.

éditorial

Time et Reader's Digest: le Parlement reculera-t-il?

En janvier, le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, annonçait une décision mûrement réfléchie: à compter de 1976, il sera mis fin au régime fiscal d'exemption qui profite largement à deux grandes revues étrangères, Time et Reader's Digest. A la mi-avril, la Chambre était saisie du projet C-58 tendant à abroger deux paragraphes de l'article 19 de la Loi de l'impôt, lesquels permettent depuis plusieurs années aux annonceurs canadiens de déduire de leurs revenus les frais de publicité qu'ils placent dans une poignée de périodiques non canadiens, comme s'il s'agissait de publications canadiennes.

Les débats qui se poursuivent depuis lors sur cette mesure législative démontrent au moins une chose: en dépit des campagnes de presse et des mouvements de protestation lancés par les deux grandes "victimes" du projet et appuyés en partie par les maisons de publicité et une fraction des journaux canadiens, les législateurs de tous les partis, à quelques exceptions près, sont pleinement éclairés quant aux arguments nombreux qui militent pour l'abolition d'un véritable régime de faveur consenti aux deux grands périodiques américains.

On pourrait croire que des éléments nouveaux sont intervenus qui feraient hésiter les députés et le gouvernement lui-même. Il n'en est rien. Tout a été dit des deux côtés de la Chambre et à l'extérieur des Communes sur la question à l'étude. Quelles que soient l'estime et l'admiration que l'on porte à Time et à Reader's Digest, dont la diffusion au Canada n'est nullement remise en cause, il s'agit en somme d'établir enfin la distinction entre les périodiques canadiens et les périodiques non canadiens et de supprimer dans la loi de l'impôt les avantages particuliers dont bénéficient ces derniers au détriment des publications canadiennes.

On est donc en droit de se demander quelles sont les raisons qui retardent l'adoption de cette mesure. Comment expliquer qu'après 15 ans d'études et les recommandations formelles de la Commission d'enquête O'Leary et de la Commission sénatoriale Davey, le gouvernement ne parvienne pas en trois mois à faire voter un projet de loi qui ne vise, en définitive, qu'à rétablir un régime équitable. Car tout indique que le Bill C-58 ne sera pas voté en juin en raison d'un calendrier législatif trop chargé, qu'il ne sera peut-être pas mis aux voix en juillet à cause des débats sur le budget de M. Turner qui occuperont les députés jusqu'à la fin de la session. On pourrait en dire autant d'autres projets de loi, comme celui qui porte création de la société Pétro-Canada, et qui s'enlisent dans les voies tortueuses du processus législatif au Parlement. A qui ou à quoi faut-il s'en prendre? Aux mesures dilatoires de l'Opposition peu empressée de voter des lois importantes alors que les trois partis qui la constituent sont en quête de nouveaux leaders? Aux stratégies parlementaires du gouvernement qui, dans les domai-

nes délicats touchant le "nationalisme canadien", préfère la patience et la lente persuasion aux actions d'éclat? Ou encore à l'insuffisance du leadership du gouvernement aux Communes, ce leadership assumé avec dynamisme et compétence par M. MacEachen jusqu'à l'accession de celui-ci aux Affaires extérieures, aujourd'hui assuré plus mollement par M. Sharp?

Toujours est-il que le rétablissement d'un régime normal et juste à l'égard des périodiques non canadiens jouissant jusqu'ici d'une loi d'exemption ne sera peut-être pas opéré cette année. Et toutes les mesures qu'envisage M. Faulkner pour soutenir et assister les périodiques canadiens, mesures dont le projet C-58 n'est qu'une première phase, seront indûment retardées. Par suite de ces retards et tergiversations, les contribuables auront d'excellentes raisons de croire que le gouvernement a cédé à des pressions occultes exercées par des entreprises étrangères, à moins que le gouvernement ne réussisse à faire passer sa législation avant l'ajournement ou — ce qui n'est pas une hypothèse à exclure — qu'il ne s'entende avec Reader's Digest et Time sur un calendrier de "naturalisation" canadienne.

S'il en était ainsi, les filiales canadiennes de ces entreprises auraient enfin résolu de vendre à des Canadiens 75% de leur propriété, se conformant de la sorte à l'un des critères qui permettent d'établir le caractère canadien d'une entreprise de presse. Elles devraient en outre s'engager à publier un périodique dont le contenu n'est "pas sensiblement le même" que celui d'un périodique étranger, suivant un critère en vigueur depuis 1965.

Déjà, Reader's Digest, qu'on ne saurait comparer au cas de Time, s'est partiellement engagé dans cette voie. Depuis quelques années, cette société établie au Canada en 1943 a mis à la disposition du public canadien 32,6% de son capital-actions; elle a investi au pays \$8,5 millions en immeubles et en équipement; elle emploie 500 personnes et fournit du travail à 1,000 autres qui sont au service de ses fournisseurs. Son chiffre d'affaires annuel est de \$31 millions et elle affirme dépenser au Canada au moins 90% de ses revenus.

Il est certain que Reader's Digest et son édition française "Sélection" (créée en 1947 au Canada) peuvent aller plus loin dans cette voie. Le contenu canadien des publications canadiennes de cette société varie de 12% à 25%, mais la compagnie publie sous la protection d'un permis international qui couvre ses 28 éditions internationales en 13 langues, de sorte que le critère du contenu canadien, qui ne doit pas être "sensiblement le même" que celui d'un périodique étranger, ne serait pas facilement réalisé. Or, ce critère est inscrit dans la Loi de l'impôt et quoiqu'on ne s'y conforme pas n'est plus admissible aux exemptions fiscales destinées à encourager les périodiques canadiens.

Mesurant l'ampleur des pertes qu'entraînerait pour ses publications l'adoption du projet C-58, Reader's Digest pourrait sans doute franchir d'autres étapes sur la voie de la naturalisation canadienne, pour peu que le gouvernement lui accorde un sursis. Mais le meilleur moyen d'obliger cette société à devenir canadienne, sur le plan de la propriété et sur celui du contenu, c'est encore de voter la loi à laquelle ses propres intérêts l'amèneraient à se conformer.

Le cas de Time Canada, qui publie chaque semaine quelques pages canadiennes, est bien différent de celui de Reader's Digest et on ne voit pas comment, dans un avenir prévisible, Time puisse répondre aux exigences prévues par la mesure.

La direction de cette compagnie a du reste annoncé son intention de fermer ses établissements au Canada et de supprimer ses pages canadiennes si le projet est adopté. Le cas échéant, le public canadien ne perdrait pas beaucoup et pourrait tout aussi bien lire l'édition américaine ou l'édition internationale de ce magazine dont le tirage hebdomadaire au Canada atteint plus de 500,000.

Le secrétaire d'Etat a exprimé l'espoir que la suppression du régime spécial dont jouissent ces deux grands périodiques détournerait les annonceurs vers les revues canadiennes. C'est un espoir légitime si l'on sait qu'en 1974 ces deux grandes publications, grâce à notre loi de l'impôt, ont retiré près de la moitié des recettes publicitaires totales (\$40 millions) que se sont partagées les 13 grands périodiques du Canada. Il n'est pas prouvé toutefois que cette publicité profiterait aux entreprises canadiennes, du moins à court terme, mais en plus longue période, M. Faulkner a bon espoir qu'elle favoriserait la création d'un magazine d'actualités canadiennes. On sait, par exemple, que Saturday Night va prochainement renaître de ses cendres et que l'édition anglaise de Maclean deviendra bi-mensuelle cet automne, décisions qui font suite au dépôt du projet de loi C-58.

Plusieurs députés de l'Opposition, tout en approuvant le principe de cette mesure, ont beaucoup insisté sur la nécessité de recourir à d'autres moyens pour favoriser la survie et l'essor des périodiques canadiens. Si le gouvernement devait s'en tenir à l'abrogation du régime d'exemption, la mesure aurait un caractère limité. Mais aucun programme d'aide aux périodiques canadiens ne peut être lancé si le projet de loi à l'étude n'est pas d'abord adopté. Il serait absurde, en effet, de soutenir les périodiques par des subventions, par la mise en place d'un réseau de distribution et par l'établissement d'un tarif postal moins onéreux, si, d'autre part, le gouvernement continue d'aider directement au moyen de la Loi de l'impôt des entreprises non canadiennes qui menacent, non pas seulement l'essor, mais l'existence même des périodiques canadiens.

Michel ROY

bloc-notes

Le lien atlantique et l'YF-16

Quatre pays européens, dont trois membres de la Communauté économique européenne, ont préféré le lien atlantique et, par leur choix qui s'est porté sur le YF-16 américain, ils ont illustré l'hypothèse que l'uniformisation de l'équipement de l'Alliance atlantique se fera principalement au bénéfice des Etats-Unis. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce qu'il est convenu d'appeler le contrat du siècle que General Dynamics a enlevé, ni sur les accords techniques. L'élément fondamental est le choix politique qui vient d'être officiellement fait par Bruxelles, choix qui, par le fait même, a confirmé celui du Danemark, de la Norvège et des Pays-Bas liés par la condition d'une option commune.

Il y avait quelque chose de disproportionné quant à la responsabilité qui a été laissée sur les épaules de M. Leo Tindemans, et on peut se demander ce qu'il serait advenu si le gouvernement belge avait préféré le Mirage de Marcel Dassault comme certaines rumeurs le laissent supposer. Le contexte politique et les milliards en jeu indiquaient d'ailleurs que Bruxelles n'avait pas, sans jeu de mot facile, le choix: c'était le YF-16 et rien d'autre dès lors que la Norvège, le Danemark et les Pays-Bas s'étaient prononcés. Le "forcing" auquel on a assisté tout au long de la semaine dernière, qui vit le ministre belge de la Défense se rendre au Pentagone alors que des fuites probablement calculées enserraient le gouvernement belge dans un invisible filet, sera retenu comme un modèle du genre, où le client n'a pas la possibilité de refuser tout en faisant croire qu'il le peut. Le Pentagone est allé jusqu'à confirmer l'achat de fusils-mitrailleurs belges, d'un montant de trente millions de dollars, pour compenser le manque à gagner que son choix américain aurait occasionné à la Belgique par la perte d'un contrat en négociation avec Paris. Que fera Washington de tous ces fusils-mitrailleurs, c'est son affaire, mais une telle acquisition ajoutait son poids à toute la pression politique mise sur Bruxelles pour choisir le YF-16 et qui vit son point culminant avec le sommet atlantique et les entretiens Ford-Tindemans. Toutefois, la décision atlantique prise samedi par M. Tindemans fait peser sur son cabinet la menace d'une mise en minorité lors du débat parlementaire, cette semaine. Le front des francophones a évoqué sans ambages cette perspective mais, à partir de là, force est de reconnaître que ce n'est plus de la politique intérieure belge, ce qui ne concerne plus ni l'OTAN ni Washington...

En attendant la signature officielle du contrat du siècle, l'heure est à la satisfaction de ce côté-ci de l'Atlantique et à l'amertume de l'autre. Plus particulièrement en France, qui voit s'envoler tous les espoirs mis dans le Mirage de Marcel Dassault pour relancer une industrie sous le couvert de l'argument "communautaire".

Dans ce secteur dont l'Amérique détient les 90%, le choix des quatre pays concernés ne fait que renforcer une emprise étouffante. Il est vrai que la décision belge, confirmant celle des trois autres pays européens membres de l'OTAN, porte un coup fatal à une industrie aéronautique proprement européenne, mais il est injuste que tous les doigts pointent vers Bruxelles. Car au fond, c'est la fin d'un mythe: l'Europe aéronautique, pour peu qu'elle signifie quelque chose, suppose non seulement la participation de tous les pays intéressés mais aussi des Etats-Unis. Ce n'est pas un secret que l'aviation civile s'appuie sur l'aviation militaire pour se développer et, à titre de comparaison, on retiendra que sur les 32,000 avions qui sortiront des chaînes dans les huit années, quelque 29,000 seront militaires. Et même pour l'aviation civile, où bien sur les gouvernements européens peuvent intervenir auprès de compagnies exploitantes, c'est du Made in USA qui équipe principalement les lignes internationales. Ce qui, là encore, indique les limites de la proposition lancée hier par le premier ministre français à la cérémonie de clôture du Salon du Bourget: de quelque côté qu'on se tourne, la perspective qui s'offre est un contrat de sous-traitance. Que Paris veuille changer cette situation de fait, on le comprend, mais il faut plus que des formules séduisantes pour y parvenir. Le coup du "marché du siècle" a bien démontré l'aspect éminemment politique fait par les quatre pays européens. C'est dire que pour vendre une Europe aéronautique, qu'elle soit militaire ou civile, il faut d'abord convaincre un client politiquement conditionné et auquel l'immense potentiel économique américain et sa technologie de pointe apportent des compensations immédiates. Dans le dernier scénario, on a bien vu que les attaques les plus virulentes et les plus directes contre Washington et General Dynamics n'ont pas entraîné des répliques. On appellera cette attitude mépris, mais elle est plutôt le calme que procure la supériorité patée sur un adversaire impuissant.

Concrètement, le choix des quatre pays européens a été "forcé" apparemment par des conditions alléchantes, allant du coût de vente inférieur aux possibilités de participation aux usines d'assemblage à implanter en Europe. Au même titre que les milliards en jeu, Washington comptabilise aujourd'hui l'impact économique direct de l'opération: près de 10,000 emplois disponibles chez General Dynamics en vue de lui faire doubler sa capacité de production. Il est inutile de faire de la Belgique le mouton noir d'une certaine Europe, même si ce contrat ratifié par les Etats-Unis rend encore plus dépendants les Européens vis-à-vis de la technologie américaine. L'autre évidence est que même si le Mirage était techniquement supérieur au YF-16, Washington a les moyens d'imposer sa quincaillerie alors que Paris ne les a pas. Cela s'appelle, selon M. Luns, secrétaire général de l'OTAN: "Un pas important vers la standardisation des armements".

Le pétrole "corrigé"

Dans l'esprit des participants à la réunion ministérielle des treize pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), aujourd'hui au Gabon, il ne s'agit pas d'augmenter le prix du pétrole mais de le "corriger". Une "correction", bien sûr, en fonction d'un objectif tant politique qu'économique, qui est de rendre au pétrole la place qui était la sienne, selon le ministre algérien du pétrole, au début de 1974. Jusqu'à preuve du contraire, au moment où la reprise du dialogue entre producteurs et consommateurs est à l'ordre du jour, une telle affirmation signifie que le pétrole reste l'arme par excellence dont disposent les pays en voie de développement. Elle signifie aussi — la preuve nous en sera sans doute donnée aux travaux de Libreville — que le grand spectacle donné à l'Agence internationale et à l'OCDE, à Paris, n'a pas convaincu l'OPEP. Et c'est une manière de rendre la politesse pour les producteurs que de préconiser une hausse de prix et la redistribution du dollar comme monnaie d'échange tout en se prévalant d'une stratégie de concertation, tout comme les consommateurs s'en étaient prévalus tout en refusant les hausses de prix et tout en affirmant que l'objectif est de démanteler "le cartel des producteurs". Il est significatif que l'Arabie saoudite, qui a de tout temps exprimé ses réticences devant une politique de hausses sans fin, semble s'aligner aujourd'hui aux côtés de l'Iran. La redistribution interne ferait aujourd'hui que la "modération" prene un coup, l'inconnu restant le Vene-

zuela qui cherche sa solution dans la baisse de la production. A cet égard, il y a lieu de faire la lumière sur l'affirmation de source américaine que si l'importation de pétrole à baisse aux Etats-Unis, la part de pétrole du Proche-Orient dans ce volume importé a augmenté. Le critère du coût ne justifiant pas un tel résultat, la question restera posée jusqu'à plus ample informé quant à l'objectif politique éventuel...

Cette digression pour dire que deux ans après, nous en sommes au même point: le début de concertation a tourné court et, alors que d'un côté, et au nom du droit au développement, les uns se rabattent sur le prix, les autres se rabattent sur des demi-mesures sous couvert de ne pas se présenter au dialogue en rangs dispersés. L'exemple le plus curieux est aussi le plus récent: pour forcer la conservation d'énergie et réduire la part de pétrole importé, le président Ford a décidé de libérer le prix du pétrole produit aux Etats-Unis, artificiellement maintenu bas, et porté à deux dollars le baril la taxe sur le tement obtenu, c'est une relance de la cause de la hausse du pétrole à l'OPEP même, les producteurs soulignant que si Washington veut vendre à 12,50 le baril importé alors qu'il ne coûte que 10,50, donc pénaliser le consommateur, c'est l'OPEP qui "rajustera" à son profit ses cours... Par le fait même, l'OPEP a fourni de l'eau au moulin du Congrès dans sa bataille contre cette surtaxe présidentielle.

L'impression qui se dégage est que, de part et d'autre, on piétine. Et qu'on piétinera encore un bon bout de temps, car les échecs enregistrés au cours des deux dernières années sur le chemin d'un éventuel dialogue ne nous ont pas seulement ramenés au point de départ mais ont éloigné par le fait même la perspective d'une véritable reprise. Pousser l'AIE de l'avant et proposer une concertation à trois tables dont seule celle du pétrole fonctionnerait efficacement est perçu à l'OPEP comme un "simple changement de tactique". Le délégué algérien soulignait hier qu'à son avis l'évolution présumée des pays industrialisés risque d'être une tentative renouvelée de diviser le tiers monde, et qui ne rend que plus impérieuse la cohésion interne de l'OPEP.

En d'autres termes, la confiance n'existe plus, pour peu qu'elle ait jamais existé et, dans l'intervalle, il ne s'agit plus de savoir si le prix du pétrole augmentera mais bien de combien il sera "corrigé".

Georges VIGNY

Le mot du silencieux

Les jeunes, les vieux et les autres

par ALBERT BRIE

Quand on est jeune on veut refaire le monde; devenu vieux, on veut refaire sa vie, en accord avec le monde qu'on n'a pas pu refaire.

S'il est vrai que quand on veut on peut, comment se fait-il que l'on veuille rarement ce qu'on a pu?

Tout le monde rêve de devenir centenaire, mais pour y arriver personne n'accepte de vieillir.

Ce rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr, comme il devait être médiocre pour avoir pu devenir réalité!

A la fin de l'année de la femme, celle-ci aura fait un gain incontestable: un an de plus à son âge.

L'indulgence du vieillard est un douteux alliage, où il entre pour un pour cent de charité et pour quatre-vingt-dix-neuf pour cent d'indifférence.

On est d'autant plus vieux que l'on prend un plaisir croissant à s'entendre dire que l'on a l'air jeune.

On chante sur tous les tons que la jeunesse est le plus beau temps de la vie. A ce compte, je comprends mal notre insistance à vouloir que les jeunes ne pensent qu'à leur avenir.

La jeunesse commence beaucoup trop tôt pour être envisagée avec sérieux.

On a si complaisamment associé la jeunesse et l'amour que si quelqu'un s'avise d'aimer à un autre âge, il a bien du mal à ne pas passer pour libidineux.

On devient ce que l'on est à quarante ans. Avant cet âge, on se cherche. Après, on se fuit.

L'un des grands privilèges de la jeunesse, c'est de pouvoir faire les plus grandes folies tout en continuant de passer pour intelligente.

Ce serait justice que la femme, qui a

obtenu sa libération consentie, en retour, à se départir de son privilège de traiter d'indiscret ou d'impertinent l'homme qui lui demande son âge.

Quand on se dit sans illusion sur la vie, on se fait la plus catégorique des illusions.

Les hommes abandonnent volontiers les femmes le domaine de l'intuition pour mieux se réserver celui de la raison. Ce faisant, se rendent-ils compte qu'ils renient les hommes de génie qui furent de grands intuitifs?

S'employer à convaincre les autres que vous ne croyez en rien ni en personne, quel contresens! Vous croyez qu'on va vous croire.

La tolérance des vieillards, c'est une lassitude qui dérobe son irritation.

On croit faire le compliment suprême à un vieillard en disant de lui qu'il n'a pas perdu sa lucidité. On s'abstient d'en faire cet éloge si on savait que sa clairvoyance ressortit à un cynisme déguisé.

Par nos conseils aux jeunes, on veut leur éviter nos déceptions. Au fond, c'est notre amour-propre qui les leur dicte; car, passant outre à nos avis intéressés, nous serions honteux de voir qu'ils réussissent là où nous avons échoué.

Les générations ont beau ne pas s'assembler, dresser entre elles des barrières, elles finissent quand même par se ressembler.

Une personne qui penche entre deux âges diffère d'une autre qui titube entre deux vins, en ce sens que l'on sait à coup sûr de quel côté elle va tomber.

Entre les parents et les enfants d'aujourd'hui, il existe un nouveau malentendu: on ne distingue plus très bien quelle génération éduque l'autre.

Les enfants, depuis quelques années, acquièrent très tôt leur indépendance et leur irresponsabilité.

lettres au DEVOIR

Une pétition de professeurs et d'étudiants de McGill sur l'avortement

MM. Pierre E. Trudeau et Robert Bourassa.

La récente condamnation du docteur Henry Morgentaler par la Cour Suprême du Canada réaffirme l'injustice de la législation canadienne sur l'avortement.

Présentement, seulement vingt-sept des deux cent quatre-vingt-un hôpitaux desservant la province de Québec ont mis sur pied des comités médicaux pour avortements thérapeutiques. Seuls quelques hôpitaux localisés dans la métropole exercent régulièrement cette pratique. La situation actuelle oblige des milliers de Canadiennes soit à subir un avortement à l'extérieur du Canada, soit à recourir à un avortement illégal ou encore, à se passer complètement et ce service.

La loi déjà en vigueur empêche certains médecins d'exercer leur responsabilité professionnelle à l'endroit de leurs patientes et conséquemment, prive plusieurs d'entre elles de l'accès aux meilleurs soins possibles. Nous croyons que la décision d'un avortement doit être prise par la patiente, sa famille et son médecin. Toute femme qui éprouve le besoin d'un avortement, quel que soit son niveau économique, sa religion, le cadre géographique dans lequel elle évolue ou tout autre facteur non médical, doit pouvoir bénéficier de cette mesure thérapeutique.

Donc, nous manifestons par la présente notre désir de voir l'avortement retiré du Code Criminel du Canada.

Ont signé cette lettre les personnes suivantes:

P.G. GILLET, M.D., F.R.C.S. (c) Professeur-auxiliaire en Obstétrique et gynécologie Hôpital Général de Montréal. R.J. SEYMOUR, M.D. Obstétrique-gynécologie Hôpital Général de Montréal. A. WECHSLER, Ph.D. Professeur auxiliaire en psychologie. I. WYSZOGRODSKI, Ph.D. Assistant à la recherche en psychologie. J.C. Millie-Emili, M.D. Professeur et clinicien en psychologie. C. POLOSA, M.D., Ph.D. Professeur auxiliaire en psychologie. R.I. BIRKS, M.D. Professeur de psychologie. G. MANDL, Ph.D. Professeur auxiliaire en psychologie. P. Wildon, Ph.D. Professeur auxiliaire en psychologie. J.F. Seely, M.D. Professeur auxiliaire en médecine. F.C.

MacIntosh, Ph.D. Professeur de physiologie. W.A. WHITEHEAD, M.D. Attaché de recherche en psychologie. G. TREMBLAY, M.D. F.R.C.P. (c) Professeur de pathologie. S.F. SCHOFFLOCHER, M.D. Professeur auxiliaire en pathologie. F.W. WIGLESWORTH, M.D. Professeur de pathologie. D. BISHOP, M.D. Professeur de pathologie. R. MORE, M.D., F.R.C.P. (c) Professeur-président de pathologie. R. JOHNSTON Assistant à la recherche, département de pathologie. D. Spring, M.D. Département de radiologie. M.W. Cohen, Ph.D. Professeur auxiliaire en psychologie. B.I. Sasyniuk, Ph.D. Professeur auxiliaire en pharmacologie. S. Ducic Professeur auxiliaire en épidémiologie et santé. D. Lawrence, M.D., F.R.C.P. (c) Professeur auxiliaire, départements d'anatomie, de neurologie et de neurochirurgie. J. WOODS, M.D., F.R.C.P. (c) Professeur auxiliaire en neurologie. D.W. BAXTER, M.D. Professeur de neurologie. S. SHAPIRO Professeur auxiliaire en épidémiologie et santé. N.R. EADE, M.D. Professeur auxiliaire en pharmacologie. S. Millward Professeur auxiliaire en biochimie. W. MUSHYNSKI Professeur auxiliaire en biochimie. R.M. JOHNSTONE Professeur auxiliaire en biochimie. D.T. Denhardt Professeur auxiliaire en biochimie. P.E. BRAUN Professeur auxiliaire en biochimie. H. CAPLAN, M.D. Professeur de psychiatrie. S. SOLOMON, M.D. Professeur de médecine et biochimie. P.W. MANSSELL, M.D. Professeur auxiliaire en chirurgie. P.A. GIBBARD, M.D. Professeur auxiliaire en psychiatrie. M. RASMINSKY, M.D. Professeur auxiliaire en neurologie. A. HRENO, M.D. Professeur auxiliaire en chirurgie. U. OLANOW Professeur de neurologie. P. GLOOR, M.D. Professeur clinicien en neurophysiologie. J.W. STAMM, D.D.S. Département de dentisterie communautaire. W.D. SANDERS, D.D.S. Recepteur auxiliaire, dentisterie Hôpital. E. RABINE, M.D. Interne, Jewish General. N.E. FANOUS, M.D. Résident, chirurgie, Hôpital Jewish General. Lawrence MORRIS, M.D. Résident — pratique familiale Hôpital Jewish General. S. ROSENTHAL, M.D. Interne, Hôpital Jewish General. E. GIRGIS, M.D. Résident II — chirurgie Hôpital Jewish General. M. OSTRO, M.D. Résident II — médecine Hôpital Jewish General. V. RIBEIRO, M.D. Résident I — chirurgie Hôpital Jewish General. Joseph WEINER, M.D. Hôpital Jewish General. Philip LEVINE, M.D. Hôpital Jewish General. G. KAMOROMI, M.D. Hôpital Jewish General. D. SAIBIL, M.D. Hôpital Jewish General. Naomi LOWI, M.D. Hôpital Jewish General. J. RATNER, M.D., F.R.C.P. (c) Hôpital Jewish General. James D. SULLIVAN, M.D. Département de médecine. F. E. SYLVIA, M.D. David CHAD, M.D. J.A. SOURKES, M.D. Laurence GREEN, M.D. F.M. GUTTMAN, M.D. Allison McDONALD Professeur, département d'épidémiologie et santé. David P. GOLDBLATT Assistant à la recherche, département d'épidémiologie et santé. John HOBY, M.D. Professeur auxiliaire, département d'épidémiologie et santé. Loren STAHL, M.D. Résident en hematologie. Marcy R. SMITH Hematologie. PHILLIS NADLER Rayon-X. Susan DERBY Rayon-X. Henry McGUIRE RT. Rayon-X. G. HOUSTOWN, Radiologie, secrétaire M. BOOTH, M.D. P. NOLLIS, M.D. Conférencier. E. Espulosa, M.D. BICULKA, M.D. M.F. LALLI, Ph.D. Professeur auxiliaire en anatomie. Martin S. LEWIS, M.D. Directeur en recherche sur le cancer. S. WELLER, M.D. Conférencier. R.A.H. KINCH, M.D. Professeur en obstétrique et gynécologie. Hôpital Montclair. J.W. LELLA, Ph.D. Professeur auxiliaire en histoire de la médecine. B.L. ATTIA, M.D. Professeur auxiliaire de l'université McGill. Hôpital Montclair. A.O. ROSINGREN, M.D. Interne. Shena SOULTEIN, M.D. G.M. AMBROSE, M.S. Recepteur, faculté de dentisterie. P.A. PINGITORE, M.D. Interne. A.H. EISEN, M.D., F.R.C.P. (c) Professeur auxiliaire neurologie. Ray PRINCE, M.D. Professeur auxiliaire psychiatrie. George VAVRISKA, M.D. A. ABERMAN, M.D. K.G. MARSHALL, M.D. Professeur auxiliaire pathologie. Nana GRAYES, M.D. Interne. N.B. LEVINE, M.D. R.W. MCCARTHY, M.D. R. STEVENSON, M.D. T.O. HONAA, M.D. Résident. I.V. RAMPHAL, M.D. Andrew MOK, M.D. M. BUNELL, M.D. John POLOCHALS, M.D. Résident. Daniel J. BORSEIN, M.D. E.M. GARDNER, M.D. K.B. SIM, M.D. ainsi que 256 étudiants.

Montreal, le 30 mai 1975.

Il faut protéger nos oeuvres

M. Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles. J'entends tenir votre ministère et toutes personnes responsables de la démolition de la sculpture que j'ai conçue à la demande expresse de M. Gérard Belanger dans la Cour de la petite Bastille en 1974 dans le cadre de la Super Franco Fête. Je défends donc à quiconque d'altérer, modifier, transporter ou transformer d'une quelconque manière sans mon approbation, cette oeuvre que j'ai faite de mes mains avec l'aide de mes camarades de

travail, pour la plupart sculpteurs de leur métier. Cette oeuvre fait partie d'un tout qui a pour nom le Village des Arts; — ce tout fait désormais partie d'un événement international ayant marqué l'Histoire des Québécois; — qui oblige dans le ministre à appliquer le Bill 2 pour préserver cette oeuvre globale, qui est entrée dans les moeurs de la société francophone universelle. Je vous demande de prendre connaissance d'une lettre adressée à M. Claude Monette en date du 11 septembre 1974, lettre relative à la

Jean GAUGUET-LAROCHE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean Francoeur. Trésorier: Bernard Larocque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie P.C. Julaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie DuSalle, L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25. A l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28; trois mois: \$16. Editions du samedi: \$15 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par courrier: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste d'origine sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le défi nouveau de l'inter-dépendance

Vers une révision générale des rapports économiques du Canada avec les pays en voie de développement

L'interdépendance des peuples est devenue un des clichés dont on se gargarise lors de diners-causeries. Et pourtant nous nous colletons aujourd'hui avec la réalité inexorable de cette interdépendance. Les pays de l'OCDE ne peuvent prétendre résoudre collectivement, à eux seuls, les problèmes du monde industrialisé, pas plus que les pays de l'OPEP ne peuvent prétendre résoudre les problèmes du monde pétrolier; et il en va de même pour le monde des céréales, le monde du minéral de fer, celui du café ou encore du cacao.

Le Canada, comme tous les autres pays, fait partie de tous ces mondes, soit comme consommateur, soit comme producteur et souvent même à l'un et l'autre titre. C'est pourquoi le gouvernement a entrepris une révision générale de ses relations économiques avec les pays en voie de développement; et il va sans dire que cette révision devrait tenir compte des rapports que nous entretenons avec d'autres régions industrialisées comme les États-Unis, l'Europe et le Japon, rapports qui sont eux-mêmes en pleine évolution.

Cette révision s'étendra à bien des domaines, en plus de l'activité de l'Agence canadienne de développement international, pour laquelle nous élaborons à l'heure actuelle de nouveaux critères de fonctionnement devant s'appliquer pendant les cinq années à venir. Elle portera sur la politique commerciale du gouvernement; à la fois les modalités de notre participation aux négociations multilatérales qui sont en cours à Genève et les instruments de nos relations bilatérales avec les pays en voie de développement. Elle abordera aussi l'optique générale dans laquelle nous envisageons les accords internationaux sur le commerce de matières premières et de produits agricoles, les moyens utilisés pour rendre les techniques canadiennes accessibles aux pays en voie de développement et le cadre général à l'intérieur duquel les entreprises canadiennes participent à l'industrialisation du Tiers-Monde.

Nous sommes évidemment à la recherche d'aménagements qui seront bénéfiques aux pays en voie de développement; mais nous recherchons aussi les aménagements qui seront les moins onéreux pour les Canadiens. Car si nous voulons cesser de miser trop exclusivement sur la relation d'aide pour accélérer le développement international, alors un facteur de mutualité plus important devra être introduit dans l'équation générale de nos rapports avec le Tiers-Monde. On nous demande de libéraliser l'accès à nos mar-

chés pour les produits manufacturés des pays en voie de développement; mais si nous y consentons, il m'apparaît raisonnable que ces pays tiennent compte des intérêts des travailleurs des textiles du Québec, des petites usines des Maritimes et des agriculteurs des Prairies. On nous demande de faire en sorte que les producteurs de matières premières du Tiers-Monde reçoivent des prix équitables pour leurs exportations; mais si nous y consentons, il m'apparaît raisonnable que ces producteurs reconnaissent à leur tour combien le mieux-être économique des Canadiens dépend lui aussi de l'exportation de produits de base. Et si les pays en voie de développement veulent que nous prenions en considération leurs intérêts à titre de consommateurs de céréales, disons, alors peut-être devraient-ils eux-mêmes se rappeler que les Canadiens sont de grands consommateurs de sucre, de café et d'autres produits tropicaux.

Les intérêts canadiens qu'on ne saurait oublier

D'aucuns répliqueront: pourquoi faut-il qu'il soit ainsi? Ces pays ne sont-ils pas incomparablement plus pauvres que nous? Ne sommes-nous suffisamment riches, suffisamment développés pour à la fois épauler le Tiers-Monde et veiller à nos intérêts nationaux?

En théorie, ce raisonnement a peut-être quelque mérite; mais dans "le monde ordinaire", comme on dit chez nous, ce raisonnement ne fait guère avancer les choses. Aucun gouvernement du Canada ne pourra modifier ses politiques économiques en faveur des pays en voie de développement, à moins qu'il n'ait l'appui de l'électorat canadien; et l'électorat canadien est composé de travailleurs et d'agriculteurs du Québec, des Maritimes, des Prairies et des autres régions du pays. Tous ces citoyens n'appuieront certainement pas de nouvelles politiques, si celles-ci leur privent du jour au lendemain de leur gagne-pain; mais je crois que ces citoyens consentiraient volontiers à des réaménagements de l'économie canadienne qui feraient graduellement place dans nos marchés aux produits manufacturés du Tiers-Monde, qui permettraient graduellement aux pays en voie de développement d'accroître les recettes qu'ils tirent de l'exportation de matières premières, et qui vertigeraient graduellement les régions canadiennes touchées par ces réaménagements à de nouvelles activités industrielles, qui refléteraient souvent mieux

par
ALLAN J. MacEACHEN

■ **Conférencier invité, le 20 mai dernier, devant la section outaouaise de l'Institut canadien des Affaires internationales, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a profité de la circonstance pour définir la position actuelle du gouvernement canadien devant les appels à "un nouvel ordre économique international" qui émanent avec une insistance croissante des pays en voie de développement. Voici des extraits de l'allocution de M. MacEachen.**

les véritables avantages commerciaux du pays et dont les produits pourraient être exportés en retour au Tiers-Monde. Que ressortira-t-il de ces études présentement en cours? Très franchement, je ne saurais le prédire. Le comité interministériel qui en est chargé n'existe que depuis quelques mois; ses travaux préliminaires ne sont pas encore complétés. Cependant, l'ampleur des modifications que nous pourrions apporter à nos politiques économiques pour les rendre plus conformes aux réalités du développement international dépendra d'un très grand nombre de facteurs.

Elle dépendra, en premier lieu, de la conjoncture économique internationale, puis d'une reprise de la croissance dans le monde gonflerait la production et permettrait à l'économie canadienne de s'adapter plus facilement à un nouveau contexte commercial, plus avantageux pour les pays en voie de développement. L'ampleur des changements que nous pourrions envisager dépendra, en second lieu, des résultats de nos efforts pour juguler l'inflation au Canada tout en maintenant la croissance de l'économie intérieure à un niveau acceptable; de sorte que la tentative de mon collègue, le ministre des Finances, visant à mettre en oeuvre par voie de négociations un programme de restrictions volontaires des revenus s'appliquant à tous les secteurs de l'économie déterminera en grande partie l'aptitude du gouvernement à satisfaire les revendications du Tiers-Monde. Les résultats de la révision en cours dépendront, en troisième lieu, de la mesure dans laquelle nous pourrions persuader les autres pays industrialisés d'émouvoir le pas. Quoi qu'on dise, nous vivons dans un monde où la concurrence est vive; et des réaménagements qui pourraient être supportables s'ils étaient entrepris simultanément aux États-Unis, en Europe et au Japon, pourraient fort bien être insupportables si le Canada était le seul pays à les entre-

prendre. J'évoque enfin quelques autres facteurs tout aussi importants: la volonté des pays en voie de développement de mettre les slogans de côté et de s'attaquer à des problèmes concrets; leur volonté de ne plus interjeter dans toute discussion à caractère économique des problèmes politiques extrêmement délicats et rarement pertinents, comme le conflit du Moyen-Orient; l'habileté, la souplesse et l'imagination dont les politiciens et les techniciens de tous les pays sauraient faire preuve.

Le nouvel ordre international

Mais on peut aisément concevoir un milieu économique international différent, où le développement international se poursuivrait à une cadence plus rapide, là où il s'impose le plus. Dans ce nouveau contexte, les pays industrialisés seraient devenus "l'arsenal" du développement de la planète, suite à la conversion de leurs industries de consommation des moins efficaces en bases d'équipement pour les programmes de développement agricole et d'industrialisation du Tiers-Monde. La structure des investissements dans les régions industrialisées de la planète se serait graduellement modifiée, les industries de biens d'équipement étant devenues plus importantes et produisant l'outilage et la machinerie que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine accumuleraient à un rythme sans précédent. Les pays des continents en développement pourraient accumuler tout ce capital, grâce aux recettes beaucoup plus considérables qu'ils retireraient de l'exportation de matières premières et de produits manufacturés vers les pays de vieille industrialisation. L'accès aux marchés de ces derniers et peut-être à ceux des autres pays en voie de développement aurait été libéralisé graduellement, de sorte que les plans de conversion industrielle requis auraient pu être mis en oeuvre dans les régions touchées. Les travailleurs québécois seraient peut-être devenus alors des producteurs de machines servant à la culture du riz pour le Bangla-

desh, plutôt que des producteurs de textiles; les usines des Maritimes produiraient peut-être sur grande échelle des pompes pour les réseaux d'irrigation du Sahel et des systèmes de transformation du poisson pour les pêches de l'Afrique occidentale; les manufacturiers des Prairies approvisionneraient peut-être alors en intrants agricoles — tracteurs aussi bien qu'engrais chimiques — des millions de paysans du sous-continent indien.

De nombreux pays du Tiers-Monde seraient désormais en mesure d'auto-financer leurs plans de développement, à la suite de la négociation d'accords internationaux sur le commerce des matières premières qui auraient instauré des prix stables et profitables pour les produits de base et les denrées agricoles. Le stockage ainsi qu'une planification rigoureuse prémuniraient la planète contre les pénuries ou surabondances de produits agricoles, malgré l'intermittence de mauvaises récoltes; tandis que des mesures de conservation appropriées, conjuguées à des efforts soutenus d'exploration et de mise en valeur, auraient stabilisé l'offre et la demande de produits minéraux.

Les institutions financières internationales fonctionneraient alors de manière à faciliter les investissements étrangers dans les pays en voie de développement à des conditions sûres, de sorte que les pays dont les paiements extérieurs seraient excédentaires — notamment ceux de l'OPEP — seraient en mesure de financer massivement et profitablement l'industrialisation du Tiers-Monde. Des mécanismes nationaux appropriés, supplémentés lorsque nécessaire par des conventions internationales, régleraient l'activité des entreprises transnationales. Entre autres, ces mécanismes feraient en sorte que les pratiques financières et les politiques d'embauche de ces entreprises seraient bénéfiques aux pays d'accueil, que la fiscalité et les règlements ayant trait au rapatriement des profits assureraient la régularité du processus d'investissement et que la nationalisation de l'avoit de ces entreprises se ferait conformément à des procédures bien établies. Grâce à l'assistance des pays de vieille industrialisation, le Tiers-Monde aurait amorcé le long processus qui lui permettrait éventuellement de disposer d'une base technologique autonome; tandis que les installations de recherche et de développement techniques des pays développés serviraient de plus en plus à résoudre les problèmes des sociétés en voie de développement.

On peut toujours rêver, répliquez-vous! Mais je défie quiconque de démontrer que le "nouvel ordre économique international" que je viens de situer dans un avenir plus ou moins proche n'est pas tout à fait réalisable au plan technique et économique, si l'on y met le temps qu'il faut, si l'on y travaille résolument et si l'on a la volonté de l'instaurer. Je soutiens même qu'une orientation graduelle des politiques canadiennes dans cette voie serait tout à fait compatible avec la poursuite de nos autres objectifs nationaux. J'irai même plus loin: à mon avis, cette évolution faciliterait grandement la réalisation de

vers ces marchés d'outre-mer. De même, les provinces de l'Ouest profiteraient incontestablement d'une expansion de nos marchés en Asie.

L'aide sera toujours nécessaire

En conclusion, je voudrais cependant souligner que, quels que soient les nouveaux aménagements financiers et commerciaux qui pourraient être mis en place par la communauté internationale dans les années à venir, un effort considérable d'aide au développement s'imposera toujours. En effet, même les meilleurs aménagements ne pourront jamais épouser parfaitement les circonstances et les besoins particuliers à chaque pays; et nous ne pouvons nous attendre non plus à ce que les bénéfices économiques de ces aménagements puissent être répartis équitablement entre tous les pays en voie

de développement. Le pétrole, par exemple, est et demeurera un produit de base de plus grande valeur que le minéral de fer ou le cacao. Le pouvoir de marchandage de certains pays producteurs de matières premières sera toujours plus grand que celui d'autres pays parce que certaines ressources sont physiquement concentrées dans un plus petit nombre de pays; et, bien sûr, la dotation en ressources de bien des régions du monde est assez maigre, en regard de la population qui vit dans ces régions, de sorte que leur développement exigera des apports extérieurs plus importants qu'ailleurs. En conséquence, quelles que soient les transformations que l'on apportera à l'économie mondiale, les pays les plus prospères devront maintenir des programmes d'aide au développement. Sans doute, n'est-ce pas la solution des problèmes du Tiers-Monde; mais c'est certainement un facteur essentiel dans l'équation



du développement. On pourrait, à vrai dire, comparer le rôle des programmes internationaux d'assistance à celui des paiements de péréquation et des autres subventions fédérales au sein de la fédération canadienne: ils visent à ce que tous les peuples de la communauté internationale, sans égard à l'ampleur de leurs ressources propres, jouissent d'un niveau de vie convenable, par référence aux valeurs communes à toute l'humanité.

APPEL AU GOUVERNEMENT D'UNION SOVIÉTIQUE AFIN DE LIBÉRER DES PRISONNIERS IDÉOLOGIQUES JUIFS DÉTENUS EN RUSSIE



Lewis 75

Plus de trente cinq prisonniers Juifs en Union Soviétique, languissent dans des camps par le seul fait qu'ils cherchent à se rendre en Israël, certains étant détenus depuis déjà plusieurs années. Qu'ils soient ingénieurs, scientifiques, artistes, médecins, simples travailleurs, linguistes, maîtres d'école ou étudiants, nombre d'entre eux - ex-militaires - furent condamnés lors d'un procès à huit clos en présence d'observateurs impartiaux. Avant même que les verdicts eurent été prononcés à leur égard, la

presse soviétique les déclarait coupables.

Ces êtres humains ne sont pas des criminels. La plupart d'entre eux n'avaient guère agi si différemment des milliers d'autres à qui l'on permit d'émigrer en Israël. En quoi sont-ils différents? L'amer destin qu'est le leur, sera mis en relief comme un avertissement à ceux qui devraient ou voudraient faire une démarche afin de sortir d'Union Soviétique.

UNE MARCHÉ VERS LA LIBERTÉ EST PRÉVUE POUR AUJOURD'HUI

Un groupe de citoyens canadiens concernés, y compris des notables, des artistes, le clergé, des académiciens, des avocats, ainsi que des membres des média d'information, s'enverront à destination d'Ottawa, lieu où se déroulera la "Marche vers la Liberté". Des membres du Parlement, de tous les partis politiques, se joindront à la délégation Montréalaise pour manifester

en face de l'Ambassade Russe; et afin de montrer leur implication envers le sort de ces Prisonniers Idéologiques.

La "Marche vers la Liberté" se propose la libération immédiate de tous les Prisonniers Idéologiques Soviétiques Juifs. À titre de geste humanitaire et pour les véritables intérêts de la justice: LIBÉREZ-LES!

Demeurez à l'écoute de la station CFCF aujourd'hui à 12h30 qui diffusera un rapport spécial sur le Judaïsme Soviétique.

Sous les auspices du Comité du Judaïsme Soviétique à Montréal

lettres au DEVOIR

Les médecins et la Commission des accidents du travail

J'ai eu avec intérêt dans Le Devoir du 5 juin une lettre de M. Roger Bédard commentant mes récents propos sur la Commission des accidents du travail (C.A.T.).

M. Bédard fait des reproches à la C.A.T. sur son fonctionnement. Il a raison sur ce point. Je n'ai d'ailleurs pas abusé la C.A.T. de toute faute. J'ai dit seulement que je trouvais "nettement exagérées les attaques multipliées contre la C.A.T. et ses dirigeants qui ont oeuvré dans le cadre d'une loi constitutive désuète". C'est pourquoi, j'ai préconisé, dans mon discours à Theford, "une refonte complète de la Loi des accidents du travail qui a été conçue pour protéger les employeurs et non les travailleurs". J'ai même repris à mon compte les propos de M. Ivan Guay dans "La Presse" en disant que "la C.A.T. avait été fondée pour servir de mutuelle d'assurance aux entreprises, afin d'acquiescer à bon marché les frais occasionnés par les accidents de travail de leurs employés et que le plus grave c'est que l'État s'était toujours fait le complice de cette fraude sociale". Peut-on être plus clair?

C'est justement parce que les travailleurs ont des raisons de se plaindre de la C.A.T. que je voudrais qu'elle soit transformée. Dans cette optique, comme dans bien d'autres, il faut toutefois éviter de généraliser en laissant entendre que les travailleurs abusent du système ou que la C.A.T. n'a jamais rien fait. Mon intention n'est

aucunement de défendre la C.A.T., mais plutôt de l'améliorer pour qu'elle serve les travailleurs. Je ne peux tolérer par ailleurs que certains politiciens soient injustes envers la C.A.T. et s'en servent pour des fins politiques.

Enfin, je voudrais corriger une petite erreur dans le texte de M. Bédard en mentionnant que la C.A.T. n'est pas dirigée par un médecin, mais par monsieur Maurice Tessier, ancien ministre des Affaires municipales dans le cabinet Bourassa. Je ne veux pas donner l'impression de défendre les médecins à tout prix. Mais quand même, il ne faudrait pas les tenir responsables de tous les problèmes de la société. Je suis le premier à admettre qu'ils ne sont pas parfaits. Je désire faire prendre conscience à certains qu'il ont des devoirs envers la société. Ce n'est toutefois pas en tentant de les démolir systématiquement et en leur prêtant les pires des intentions qu'on améliorera leur conscience professionnelle et leur compétence. Au lieu de préférer constamment des critiques stériles, malveillantes et souvent fois injustes envers les médecins, il faudrait essayer de les comprendre et les aider à exercer leur profession le mieux possible.

Augustin ROY, M.D.,
Président
secrétaire général,
Corporation professionnelle des
médecins du Québec.
Montréal, le 6 juin 1975

La curiosité frustrée de trois adolescents

M. Z. Patenaude, président Foire internationale du livre à Montréal.

Je me présente: Claude Duchesnay, 13½ ans et je suis en secondaire II.

Le vendredi 16 mai, je me suis présenté au guichet de l'exposition avec deux de mes amis; il était environ 18h. Nous fûmes déçus et choqués par la façon avec laquelle nous fûmes renvoyés. Pour être admis, il fallait selon la caissière, avoir 12 ans (ce que nous avons tous les trois et selon le garde de sécurité, être accompagnés de nos

parents. Comme ils n'ont pas su mettre d'accord, nous n'avons pas pu entrer. Nous sommes des "mordus du livre". Nous nous réjouissons à l'avance de pouvoir bouquiner en toute tranquillité. Inutile de vous décrire notre colère. Nous vous demandons de remédier dans l'avenir à cette situation et de permettre aux adolescents de satisfaire leur curiosité et non de la refouler. Claude DUCHESNAY
Maxence ELIE
Marc HALEVY
Montréal, 26 mai 1975

Attention particulière aux étudiants

Faites comme tout le monde...

PRENEZ DES "LAUZON" DE CONDUITE

Tél.: 848-4731

suites de la première page

PAUL DESROCHERS

Consultant permanent à honoraires de \$33.000 par année, M. Paradis s'occupe, par exemple, du projet de transport Ferchibald pour le minerai de fer du lac Albalen vers le Saguenay, que M. Desrochers avait examiné avec M. Gilles Bergeron, qui est maintenant directeur-général d'Hebergement-Québec pour les Jeux olympiques de 1976.

Quant au troisième membre du trio qui a pris la relève de l'ex-conseiller spécial Paul Desrochers, l'on ne peut en dire que peu de choses. Dans les milieux présumément bien informés, un nom est mentionné et est venu aux oreilles du signataire de cet article. Il s'agit d'un important industriel qui a fait sa fortune dans le secteur minier et qui n'a jamais fait de politique active, bien qu'on l'associe généralement au Parti libéral.

Bien sûr, le trésorier ou le principal fiduciaire des biens du PLQ n'émerge pas aux comptes publics et son nom n'apparaît pas dans l'organigramme du Conseil exécutif. Mais, en et de ce que M. Bourassa en dit et feint d'en savoir, le titre et la fonction existent bel et bien et il sera ainsi tant que les caisses occultes, dont le premier ministre a clairement la disparition il y a quelques mois, feront partie des moeurs politiques du Québec. Se on certains renseignements, c'est sur un industriel montréalais, probablement assisté d'autres personnes, que MM. Bourassa et Desrochers ont jeté leur dévolu pour être la tête de pont, l'agent de liaison entre les gros bailleurs de fonds et le gouvernement libéral. Mais ces choses-là ne sont pas censées exister, prétend M. Bourassa, et les mystères qui planent sur ces hautes sphères d'influence et d'intérêts divers sont certes les plus difficiles à percer qui soient.

Chose certaine, M. Desrochers jouait auprès de M. Bourassa, entre autres fonctions, le rôle que M. Gérard Martineau occupait sous Maurice Duplessis. S'il est relativement aisé de savoir qui a pris sa relève pour les dossiers économiques et politiques, il en est tout autrement pour ce qui concerne les affaires du Parti et des liens entre le "big business", les militants et le gouvernement.

Autour de ce noyau gravite toute une série de secrétaires particuliers et d'adjoints aux fonctions plus ou moins définies, en tout cas imprécises pour le profane, dont les suivants: MM. François Coderre (\$22.000 l'an), René Beaulieu, adjoint de M. Denis pour l'information dite régionale, Marcel Laliberté et Jean-Pierre Ouellet, dont le traitement est de \$19.000 l'an. Un cran plus bas, il y a des hommes comme MM. Lawrence Cannon et Norman Bolduc, dont le traitement n'est que de \$16.000, à qui il faut ajouter des frais de déplacements de plus de \$5.000 en 1973-74 pour M. Bolduc.

Outre MM. Prieur et Paradis, M. Bourassa peut compter sur un personnel nombreux et qui prend de l'expansion d'année en année.

En fait, pour son propre Cabinet, le premier ministre a un budget de \$3.2 millions et 110 personnes à son service. Si l'on ajoute à cela le \$1.8 million et les 72 membres du secrétariat général et du greffe du Conseil exécutif, l'on arrive à

Le PL-C s'est fixé un objectif de \$1 million

QUEBEC (PC) — Le nouveau chef de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, a fixé à un million l'objectif de la campagne de financement du parti au Québec.

Il a annoncé cet objectif en fin de semaine lors de la réunion du conseil général du Parti libéral du Canada, à laquelle participaient les membres de l'exécutif, les directeurs régionaux, les membres des commissions permanentes du parti, les députés et les sénateurs du Québec ainsi que les présidents et les secrétaires de 74 associations de comté.

C'était la première réunion du genre depuis les dernières élections fédérales. Elle a porté principalement sur le financement et l'orientation à venir du parti en vue du congrès national qui se déroulera à Ottawa les 7, 8 et 9 novembre.

La campagne de financement qui sera lancée à l'automne sera la première à faire appel directement aux contribuables, tel que prévu par la récente loi sur le financement des partis politiques.

Cette campagne de financement populaire est également la première à intervenir en période non électorale. Chaque comté devra recueillir \$14.000 avant le prochain scrutin.

D'autre part, interrogé sur la participation fédérale aux Jeux Olympiques, M. Lalonde a refusé de considérer l'aide consentie par Ottawa comme trop précieuse.

Il s'est référé aux engagements pris lors de la discussion entre les trois paliers gouvernementaux et à l'évaluation des déboursés encourus par Ottawa à quelque \$100 millions. Cette somme représente les services qui seront dispensés par différents ministères lors des Jeux. M. Lalonde évalue les services de la société Radio-Canada à \$10 millions.

Il estime que si le fédéral avait refusé de participer aux Jeux Olympiques, le Québec n'aurait jamais pu financer seul un tel projet. Les portes ont été ouvertes, conclut-il, parce qu'Ottawa a accepté de voter les trois programmes actuels, soit celui de la monnaie, celui de la loterie et celui des timbres olympiques.

9 Juin par la Presse Canadienne

Le capitaine Angus Walters, commandant du célèbre schooner Bluenose, est né il y a 94 ans aujourd'hui — en 1881 — en Nouvelle-Ecosse. D'abord pêcheur, le capitaine Walters a pris le commandement du Bluenose à l'âge de 40 ans et l'a fait participer à des courses avec d'autres schooners de la côte atlantique jusqu'en 1938. Le bateau s'est brisé dans les Caraïbes, alors qu'on l'utilisait comme cargo durant la Seconde Grande guerre. Mais une réplique, le Bluenose II, a été lancée en 1963, de la même cale-sèche à Lunenburg, où le capitaine Walters a vécu jusqu'à sa mort.

1793 — L'immigration d'esclaves au Haut-Canada est prohibée.

1864 — La ville de Hamilton, Ontario, est incorporée officiellement.

1931 — Le sous-marin anglais Poseidon entre en collision avec un vapeur chinois et coule: bilan, 20 morts.

1947 — Le contrôle et le rationnement des produits laitiers prend fin.

1953 — Une tornade cause la mort de 90 personnes au Massachusetts.

un total de 182 personnes et à un budget de \$5 millions — soit un million de plus que l'an dernier — pour "fournir au premier ministre et au Conseil exécutif les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions", selon la phraseologie bureaucratique.

Au sommet d'une hiérarchie aux méandres sinueux, il y a le chef de cabinet Benoît Morin, qui est en fait le sous-chef, le sous-ministre du Conseil exécutif, certes le plus méconnu de tous les ministères. Il a succédé à M. Guy Langlois, qui a quitté il y a deux ans et qui a touché en 1973-74 des traitements et des frais de \$24.000. La même année, le traitement de M. Morin était de \$30.000, mais il a grimpé depuis à \$37.000.

Seuls survivants avec M. Prieur, de l'équipe initiale, MM. Jean-Claude Rivest et Charles Denis vont de pair jusque dans leur salaire, qui était d'un peu moins de \$26.000 en 1973-74, et qui est maintenant de \$29.200, à qui il faut toutefois ajouter des frais de déplacements de plus de \$6.000 pour M. Denis en 1973-74, selon les derniers chiffres disponibles. M. Rivest est le principal conseiller législatif du chef du gouvernement, tandis que M. Denis est à la fois directeur de l'information du Conseil exécutif — ce en quoi il occupe un poste administratif — et attaché de presse du premier ministre, ce qui est une fonction hautement politique. Il est d'ailleurs difficile de distinguer quand M. Denis agit en haut-fonctionnaire ou en partisan libéral.

C'est à ce niveau subalterne que se situent la hiérarchie M. Michel Guay, ex-adjoint de M. Desrochers et dont le rapport Cliche a dit qu'il devrait être démis de sa fonction pour avoir violé, avec son patron, "le principe démocratique de l'égalité admissibilité des travailleurs aux emplois dans le "chantier du siècle", à la Baie James.

Depuis le témoignage troublant des deux hommes quant à la politisation du placement des travailleurs et au système parallèle mis au point à la Baie James, M. Bourassa n'aime pas qu'on lui parle de MM. Desrochers et Guay. Il a toutefois révélé la semaine dernière, en réponse à des questions du chef de l'Opposition, que M. Guay "est en disponibilité, il a démissionné de son poste".

"Il est en Afrique dans le moment", ajoute le chef du gouvernement, ce à quoi M. Jacques-Yvan Morin interjette: "C'est merveilleux comme expression ça, cela me fait penser au club Méditerranée..."

Le chef péquiste en profite pour tenter de savoir qui a pris la relève de M. Guay pour traiter des demandes d'emploi.

M. Bourassa répond que toute cette affaire a été exagérée, mais sans faire de référence explicite au rapport Cliche.

"Les députés, les ministres et le chef du gouvernement, combien de fois, personnellement, ai-je reçu des offres de travailleurs pour aller à la Baie James, que je pouvais rencontrer dans la rue ou dans les restaurants ou dans les piscines... Ce qui arrivait, c'est que ces offres d'emploi étaient référées à mon chef de cabinet (M. Langlois dans le temps) qui, lui, les référait, je suppose, à quelqu'un d'autre..."

Mais enfin, redemande M. Morin, qui s'en occupe, maintenant que M. Guay est "en disponibilité"?

"Il n'y a personne en particulier, répond le premier ministre. Ce n'est pas moi qui fais les démarches. Mais, quand on me demande un emploi, je le transmets à qui de droit selon les règlements de la fonction publique ou autrement." M. Morin ne lui a pas demandé de préciser ce "ou autrement".

M. Bourassa rappelle que M. Guay n'était pas à son bureau en 1971, à l'époque des faits relatés dans le rapport Cliche, mais bien au cabinet du ministre de la Fonction publique, poste névralgique dans les circonstances. Ce n'est qu'après

Valleyfield veut le train

OTTAWA (CP) — La Commission canadienne des transports a été saisie d'une demande de rétablissement du service ferroviaire entre Valleyfield et Montréal, et l'étudiera lors d'une audience publique lundi prochain à Léry.

Cette demande a été formulée par la ville de Châteauguay-Centre et plusieurs autres municipalités situées le long de ce parcours. Ces municipalités voudraient que la compagnie Penn Central Railway rétablisse le service pour passagers sur ce trajet de 30 milles entre Valleyfield et Montréal.

Il n'y a pas de service ferroviaire pour passagers sur ce parcours depuis 1958. L'an dernier, une requête de rétablissement de service pour passagers entre Barrie et Toronto, une distance de 60 milles, avait été acceptée par la Commission canadienne des transports et le Canadien National avait été chargé de rétablir le service.

L'audience publique de lundi débutera à 10 heures au club de golf Belle Vue, à Léry.

la nomination de MM. Yvon Bergeron et Yvon Saindon que M. Guay a lui-même été promu adjoint de M. Desrochers. En congé payé, il se chercherait un emploi auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), selon ce qu'a confié M. Bourassa.

Mais en plus des personnes déjà mentionnées, il y en a un certain nombre d'autres aux fonctions aussi variées qu'imprécises, dont les traitements et les déplacements n'émergent pas au budget du Conseil exécutif. C'est le cas, par exemple, de M. Guy Potvin, expert en télécommunications et en logistique, prêt par Bell Canada, et de M. Bernard Marty coiffeur personnel de M. Bourassa, qui le paie à ses frais.

LE YF-16

les rangs pour le "marché du siècle": outre le YF-16 et le Mirage F1E, un autre appareil américain, le YF-17 de Northrop, le Viggen suédois et le Jaguar britannique. Tandis que la Grande-Bretagne poussait en vain le Jaguar, la Suède voyait peu à peu décliner les chances de son avion. YF-16 et YF-17 étaient eux-mêmes en compétition: le YF-17 bimoteur avait la préférence des Pays-Bas, mais ce fut le YF-16, monoréacteur, qui fut sélectionné par l'armée de l'air américaine. Bien que ce choix ait déçu le gouvernement néerlandais, celui-ci devait reporter sa préférence vers l'autre avion américain, le YF-16.

Danemark et Norvège se ralliaient à ce choix, les trois pays mettaient en avant la qualité technique de l'avion américain, mais du côté français on faisait valoir que cette option était avant tout politique.

L'affrontement entre les industriels, forts du soutien de leur gouvernement, devait, dans les dernières semaines, atteindre une sorte de paroxysme attestant ainsi de l'importance attachée à la vente des 338 avions constituant le "marché du siècle".

Des coups de toutes sortes ont été échangés: controverses véhémentes sur le plan technique, contestations sur les conditions financières, sur les compensations industrielles, et même certains coups bas mettant en jeu l'honnêteté des dirigeants de entreprises accusées, comme l'ont été Dassault et Northrup, d'avoir versé des pots-de-vin soit à des parlementaires, soit à des intermédiaires.

A l'automne dernier, un scandale éclatait en France, à la suite d'une lettre d'un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air française, le général Paul Stehlin, adressée à des parlementaires étrangers. Le général fut contraint de démissionner de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale française. L'affaire Stehlin a rebondi d'une manière tout à fait inattendue: Northrop, dont il fut le représentant en Europe, a été accusé d'avoir versé des pots-de-vin à divers intermédiaires et le général lui-même d'avoir reçu des sommes importantes durant plusieurs années. Le hasard a voulu que le général Stehlin soit, le même jour, victime d'un accident de la circulation dans Paris, mettant sa vie en danger.

La décision belge a été annoncée le jour même où le premier ministre français, M. Jacques Chirac, présentait au déjeuner de clôture du Salon du Bourget, devant un parterre de ministres étrangers et d'industriels, les propositions françaises pour la construction d'une industrie aéronautique européenne.

LE PQ

de quelque 1.800.000 recueillis lors de la dernière campagne de souscription. M. Lévesque, appuyé par MM. Fortin et Bertrand, laisse entendre qu'il tient à ce projet.

"Le parti a décidé de placer en priorité la pénétration dans les régions rurales et semi-rurales et cette décision devra se manifester en acte", a affirmé M. Lévesque.

Par ailleurs, M. Lévesque et ses deux collaborateurs ont indiqué le sens des tournées régionales de l'état-major du parti. On y multiplie les visites et les rencontres de petits groupes, chez les non-péquistes et particulièrement dans les milieux les plus rébarbatifs pour le parti, les personnes âgées, les cultivateurs et les petits hommes d'affaire, en somme la clientèle créditiste et unioniste.

Fils d'un ancien premier ministre unioniste, M. Jean-François Bertrand se spécialise dans ces rencontres d'unionistes convertissables à la cause indépendantiste. La fusion que viennent d'effectuer l'Union nationale de Maurice Bellemare et le Parti présidentiel d'Yvon Brochu (successeur d'Yvon Dupuis) se limite, selon lui, à l'union des états-majors sans l'appui de la base. "Créditistes et unionistes y voient un ramasse n'importe quoi", a-t-il précisé.

Tandis que se poursuivront ces tournées régionales, M. Lévesque continuera à visiter un congé par week-end, dans la perspective d'une élection générale dès

la météo

Une crête de haute pression s'avanceit hier sur l'ouest du Québec tandis que la dépression qui nous a donné du mauvais temps depuis quelques jours retraitait dans l'Atlantique. Ainsi on prévoit un dégelage pour toutes les régions. Les températures se réchaufferont de façon notable.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, d'Ottawa: généralement clair. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: ensoleillé.

Régions de la Haute-Mauricie, des Laurentides, de Montréal, du Lac St-Jean, de Québec, Trois-Rivières: généralement clair. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: ensoleillé.

Région de Chibougamau: ciel généralement clair. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Région des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski: généralement clair. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Régions de Sept-Îles, de la Gaspésie: généralement ensoleillé. Maximum près de 15. Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Lougheed n'entend pas briguer la succession de M. Stanfield

HALIFAX (CP) — Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a réitéré hier son intention de ne pas chercher à succéder à M. Robert Stanfield quand ce dernier abandonnera le leadership du parti conservateur.

La seule présence de M. Lougheed à une réunion des membres du caucus national du parti conservateur a suffi toutefois à aviver les spéculations sur sa candidature au leadership.

Une soixantaine de députés conservateurs et les 12 membres de l'opposition conservatrice de la Nouvelle-Ecosse s'étaient réunis hier matin pour écouter M. Lougheed exposer ses vues sur la question énergétique. M. Lougheed y a expliqué la position de l'Alberta puis s'est prêt à des questions.

M. Lougheed s'est empressé de dire que sa présence à cette réunion du caucus national ne traduisait absolument pas une ambition personnelle d'obtenir le poste de leader national du parti. Il est important, a-t-il précisé, que la position de l'Alberta soit clairement exposée aux autres conservateurs du Canada, et c'est

de ces comités. Partenaire insaisissable, le ministère de l'Éducation soulève bien des inquiétudes. Tenté-t-il de récupérer une organisation faite essentiellement de bénévoles en permettant l'engagement de permanents via un financement substantiel? Des délégués le craignent ici et là, rappelant que certaines commissions scolaires commencent à engager elles-mêmes du personnel qu'elles rattachent ensuite au comité de parents.

De même la participation constante à certaines tables de travail tant au niveau du ministère qu'au niveau des commissions locales lie-t-elle les parents aux politiques qu'on y établit? De plus en plus courantes dans les milieux qui ont vaincu les incertitudes de départ, ces pratiques coexistent avec les plus ardentes déclarations d'autonomie "parentale". Toutes ces questions, les ateliers sur le rôle des comités d'école et de parents les ont au moins posées, si elles n'ont eu le temps d'y répondre.

Quant à l'Algérie, Abdessalam, il estime, pour que cette évolution puisse être qualifiée de positive, qu'il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un "simple changement de tactique" avec un objectif demeurant le même: la division des pays du tiers monde. Qualifiant de "presse agaçante" l'insistance avec laquelle on avait cherché à désunir les pays du tiers monde lors des entretiens préparatoires de Paris, en avril dernier, le ministre algérien a souligné la nécessité, pour les pays de l'OPEP, de maintenir entre eux et avec les autres pays du tiers monde une nécessaire cohésion.

Quant à l'Algérie, Abdessalam, il estime, pour que cette évolution puisse être qualifiée de positive, qu'il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un "simple changement de tactique" avec un objectif demeurant le même: la division des pays du tiers monde. Qualifiant de "presse agaçante" l'insistance avec laquelle on avait cherché à désunir les pays du tiers monde lors des entretiens préparatoires de Paris, en avril dernier, le ministre algérien a souligné la nécessité, pour les pays de l'OPEP, de maintenir entre eux et avec les autres pays du tiers monde une nécessaire cohésion.

Le syndicat national demeure ferme sur ses positions et exige que ces employés puissent reprendre le travail. Par contre, de nombreux cotisants sont d'avis que le syndicat devrait plutôt accélérer le rythme des négociations et oublier le problème de Montréal, du moins pour le moment.

Dans deux centres importants, Toronto et London, des postiers adversaires de la ligne de conduite du syndicat national ont fait circuler des pétitions. Leur mécontentement est d'autant plus vif que dernièrement les facteurs ont obtenu un nouveau contrat de travail tandis que leurs négociations sont au point mort.

Ces pressions qu'exercent les membres sur leur exécutif ont failli forcer la démission de leur président, M. Davidson, de leur vice-président, M. Jean-Claude Perrot et de leur secrétaire-trésorier, M. Paul Gruslin. On croit savoir que l'exécutif éprouve de grandes difficultés à faire entendre raison à plusieurs succursales syndicales de l'Ouest du pays.

Le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Gruslin, a été énuuyé plus que les autres. Sa maison a été arrosée de peinture, il a reçu des télégrammes de menaces en pleine nuit, etc.

Dans le rapport qu'il adresse aux postiers, M. Davidson leur rappelle que le syndicat a entamé une lutte à finir avec le ministère des Postes. "Mais nos rangs ne sont pas assez serrés pour mener à bien cette bataille. Il nous faudra nous tenir plus solidement", écrit-il.

Si le syndicat, poursuit-il, ne peut protéger ses membres les plus militants, ceux de Montréal, il est voué à la disparition. L'an dernier, rappelle-t-il, le syndicat a décidé de ne pas signer une seule convention collective sans que toutes les suspensions en cours ne soient préalablement levées.

"Certains de nos membres croient que le conflit de Montréal et les négociations sont deux choses différentes. Tel n'est pas le cas, et nos membres devraient chasser cette idée de leurs pensées. Le patron voit très bien le parti qu'il peut en tirer, cela fait partie de sa stratégie. Pour

divisé sur la date de son congrès, certains allant jusqu'à dire que l'élection du nouveau leader pourrait être retardée jusqu'en 1977.

Les deux personnalités les plus en vue pour le moment à la succession de M. Stanfield, sont MM. Claude Wagner et Peter Lougheed.

M. Stanfield a donné peu d'indices en fin de semaine sur la date de son départ. Il s'est contenté de dire qu'il ne serait pas à la tête du parti aux prochaines élections, qui se dérouleront sans doute en 1978.

Tout indique que le chef conservateur a choisi d'attendre la date des élections provinciales ontariennes avant d'annoncer sa décision. Si M. Davis déclenche des élections avant la fin de l'été, comme on s'y attend généralement, et s'il conduit son parti à une victoire sans équivoque, M. Davis pourrait bien modifier le cours des événements en réclamant un congrès national à brève échéance où il poserait sa candidature, battant le fer pendant qu'il est chaud.

Restera aussi la question de la taille des commissions, que tout le monde veut humaine mais cette "humanité" signifie tantôt 15.000 électeurs, tantôt 100.000, avec une médiane à 40.000.

Quant au territoire, on le désire découpé naturellement, respectant les affinités électives des quartiers ou municipalités, ce qui n'empêche pas les uns de vouloir morceler les autres. La CECM fait à cet égard l'objet des plus voraces appétits et peut-être devra-t-elle, avant qu'il soit trop tard, rédiger au moins un mémoire là-dessus.

RESTRUCTURATION Suite de la page 2

Créé avec des mandats spécifiques quant au développement des services éducatifs en milieu défavorisé et des ser-

UN PROJET Suite de la page 3

ne semble possible qu'au cours des trois premiers mois après la crise initiale, précise M. Lemieux. Après cela, les progrès sont presque imperceptibles.

La majorité des victimes de ces accidents cérébro-vasculaires sont des gens âgés mais on a découvert avec une certaine surprise que les personnes les plus âgées récupéraient souvent plus facilement parce que leurs activités normales sont moins exigeantes et parce que l'accident causait une moins grande transformation de leur style de vie ou de leurs ambitions.

Il est très important que les malades puissent retrouver le plus rapidement possible leur milieu de vie habituel, leur "niche écologique", dit aussi le docteur Lemieux, parce que c'est ainsi qu'ils ont le plus de chances de s'en sortir.

Si la famille reçoit un entraînement adéquat, ses membres peuvent même devenir les meilleurs thérapeutes et leur participation est extrêmement importante, paraît-il. Au contraire, l'hospitalisation dans un hôpital général est très peu efficace parce qu'elle coûte très cher et que ce type d'institution n'est nullement adapté au traitement nécessaire. L'idéal, ce serait un centre de jour où le patient pourrait venir subir un traitement tout en demeurant à son domicile, conclut le docteur Lemieux.

LES COMITÉS Suite de la page 3

emploi qui pourrait comporter un conflit d'intérêt" sans plus préciser, sauf pour les conjoints (légitimes ou non) de commissaires d'écoles. La loi 27 interdit aux commissaires eux-mêmes de faire partie

ce que je suis venu faire ici, d'autant plus que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse est l'un des plus farouches adversaires de l'Alberta dans ses demandes d'un prix plus élevé pour le pétrole canadien.

"J'ai un travail à exécuter en Alberta, et je l'ai dit clairement", a-t-il répété. Les membres du caucus se sont longuement interrogés sur la direction du parti, et l'un d'eux a laissé savoir que cette réunion avait permis à chacun d'exposer ses opinions dans le but de faire connaître les différentes orientations qui se dessinent.

D'autres ont laissé entendre que les vieilles blessures provoquées par le départ de M. Diefenbaker dans les années 60 étaient en voie de cicatriser et que le successeur de M. Stanfield aurait la tâche plus facile.

M. Stanfield doit annoncer avant la fin de juillet la date de son départ comme chef. Le congrès de nomination de son successeur se déroulera sans doute en février, à Ottawa ou à Winnipeg. Mais le caucus semble profondément

de ces comités. Partenaire insaisissable, le ministère de l'Éducation soulève bien des inquiétudes. Tenté-t-il de récupérer une organisation faite essentiellement de bénévoles en permettant l'engagement de permanents via un financement substantiel? Des délégués le craignent ici et là, rappelant que certaines commissions scolaires commencent à engager elles-mêmes du personnel qu'elles rattachent ensuite au comité de parents.

De même la participation constante à certaines tables de travail tant au niveau du ministère qu'au niveau des commissions locales lie-t-elle les parents aux politiques qu'on y établit? De plus en plus courantes dans les milieux qui ont vaincu les incertitudes de départ, ces pratiques coexistent avec les plus ardentes déclarations d'autonomie "parentale". Toutes ces questions, les ateliers sur le rôle des comités d'école et de parents les ont au moins posées, si elles n'ont eu le temps d'y répondre.

Quant à l'Algérie, Abdessalam, il estime, pour que cette évolution puisse être qualifiée de positive, qu'il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un "simple changement de tactique" avec un objectif demeurant le même: la division des pays du tiers monde. Qualifiant de "presse agaçante" l'insistance avec laquelle on avait cherché à désunir les pays du tiers monde lors des entretiens préparatoires de Paris, en avril dernier, le ministre algérien a souligné la nécessité, pour les pays de l'OPEP, de maintenir entre eux et avec les autres pays du tiers monde une nécessaire cohésion.

Quant à l'Algérie, Abdessalam, il estime, pour que cette évolution puisse être qualifiée de positive, qu'il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un "simple changement de tactique" avec un objectif demeurant le même: la division des pays du tiers monde. Qualifiant de "presse agaçante" l'insistance avec laquelle on avait cherché à désunir les pays du tiers monde lors des entretiens préparatoires de Paris, en avril dernier, le ministre algérien a souligné la nécessité, pour les pays de l'OPEP, de maintenir entre eux et avec les autres pays du tiers monde une nécessaire cohésion.

Le syndicat national demeure ferme sur ses positions et exige que ces employés puissent reprendre le travail. Par contre, de nombreux cotisants sont d'avis que le syndicat devrait plutôt accélérer le rythme des négociations et oublier le problème de Montréal, du moins pour le moment.

Dans deux centres importants, Toronto et London, des postiers adversaires de la ligne de conduite du syndicat national ont fait circuler des pétitions. Leur mécontentement est d'autant plus vif que dernièrement les facteurs ont obtenu un nouveau contrat de travail tandis que leurs négociations sont au point mort.

Ces pressions qu'exercent les membres sur leur exécutif ont failli forcer la démission de leur président, M. Davidson, de leur vice-président, M. Jean-Claude Perrot et de leur secrétaire-trésorier, M. Paul Gruslin. On croit savoir que l'exécutif éprouve de grandes difficultés à faire entendre raison à plusieurs succursales syndicales de l'Ouest du pays.

Le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Gruslin, a été énuuyé plus que les autres. Sa maison a été arrosée de peinture, il a reçu des télégrammes de menaces en pleine nuit, etc.

Dans le rapport qu'il adresse aux postiers, M. Davidson leur rappelle que le syndicat a entamé une lutte à finir avec le ministère des Postes. "Mais nos rangs ne sont pas assez serrés pour mener à bien cette bataille. Il nous faudra nous tenir plus solidement", écrit-il.

Si le syndicat, poursuit-il, ne peut protéger ses membres les plus militants, ceux de Montréal, il est voué à la disparition. L'an dernier, rappelle-t-il, le syndicat a décidé de ne pas signer une seule convention collective sans que toutes les suspensions en cours ne soient préalablement levées.

"Certains de nos membres croient que le conflit de Montréal et les négociations sont deux choses différentes. Tel n'est pas le cas, et nos membres devraient chasser cette idée de leurs pensées. Le patron voit très bien le parti qu'il peut en tirer, cela fait partie de sa stratégie. Pour

divisé sur la date de son congrès, certains allant jusqu'à dire que l'élection du nouveau leader pourrait être retardée jusqu'en 1977.

Les deux personnalités les plus en vue pour le moment à la succession de M. Stanfield, sont MM. Claude Wagner et Peter Lougheed.

M. Stanfield a donné peu d'indices en fin de semaine sur la date de son départ. Il s'est contenté de dire qu'il ne serait pas à la tête du parti aux prochaines élections, qui se dérouleront sans doute en 1978.

Tout indique que le chef conservateur a choisi d'attendre la date des élections provinciales ontariennes avant d'annoncer sa décision. Si M. Davis déclenche des élections avant la fin de l'été, comme on s'y attend généralement, et s'il conduit son parti à une victoire sans équivoque, M. Davis pourrait bien modifier le cours des événements en réclamant un congrès national à brève échéance où il poserait sa candidature, battant le fer pendant qu'il est chaud.

Restera aussi la question de la taille des commissions, que tout le monde veut humaine mais cette "humanité" signifie tantôt 15.000 électeurs, tantôt 100.000, avec une médiane à 40.000.

Quant au territoire, on le désire découpé naturellement, respectant les affinités électives des quartiers ou municipalités, ce qui n'empêche pas les uns de vouloir morceler les autres. La CECM fait à cet égard l'objet des plus voraces appétits et peut-être devra-t-elle, avant qu'il soit trop tard, rédiger au moins un mémoire là-dessus.

RESTRUCTURATION Suite de la page 2

Créé avec des mandats spécifiques quant au développement des services éducatifs en milieu défavorisé et des ser-

UN PROJET Suite de la page 3

ne semble possible qu'au cours des trois premiers mois après la crise initiale, précise M. Lemieux. Après cela, les progrès sont presque imperceptibles.

La majorité des victimes de ces accidents cérébro-vasculaires sont des gens âgés mais on a découvert avec une certaine surprise que les personnes les plus âgées récupéraient souvent plus facilement parce que leurs activités normales sont moins exigeantes et parce que l'accident causait une moins grande transformation de leur style de vie ou de leurs ambitions.

ce que je suis venu faire ici, d'autant plus que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse est l'un des plus farouches adversaires de l'Alberta dans ses demandes d'un prix plus élevé pour le pétrole canadien.

"J'ai un travail à exécuter en Alberta, et je l'ai dit clairement", a-t-il répété. Les membres du caucus se sont longuement interrogés sur la direction du parti, et l'un d'eux a laissé savoir que cette réunion avait permis à chacun d'exposer ses opinions dans le but de faire connaître les différentes orientations qui se dessinent.

D'autres ont laissé entendre que les vieilles blessures provoquées par le départ de M. Diefenbaker dans les années 60 étaient en voie de cicatriser et que le successeur de M. Stanfield aurait la tâche plus facile.

M. Stanfield doit annoncer avant la fin de juillet la date de son départ comme chef. Le congrès de nomination de son successeur se déroulera sans doute en février, à Ottawa ou à Winnipeg. Mais le caucus semble profondément

de ces comités. Partenaire insaisissable, le ministère de l'Éducation soulève bien des inquiétudes. Tenté-t-il de récupérer une organisation faite essentiellement de bénévoles en permettant l'engagement de permanents via un financement substantiel? Des délégués le craignent ici et là, rappelant que certaines commissions scolaires commencent à engager elles-mêmes du personnel qu'elles r

RENASCENCA

L'Église portugaise menace de rompre avec les militaires

LISBONNE (Reuter) — L'Église catholique portugaise a adressé un avertissement aux militaires relatif au risque d'une rupture entre l'Église et l'État si le litige de la station de radio catholique Renascenca, saisie par des employés communistes le 27 mai, n'était pas réglé rapidement. Les employés communistes diffusent leurs propres programmes depuis qu'ils se sont emparés de la station.

La direction catholique de la station a déclaré au cours d'une conférence de presse que le premier ministre, Vasco Gonçalves et d'autres dirigeants militaires, ont accueilli avec compréhension ses plaintes, mais n'ont rien fait pour rétablir une situation normale.

"Le problème de Radio Renascenca ne constitue pas un cas isolé dans le contexte social, politique et religieux du pays", a déclaré la direction. "Il pourrait atteindre le point de rupture entre l'Église et l'État."

Les évêques catholiques se réuniront à Fatima cette semaine et se pencheront sur ce conflit, a déclaré la direction: "La liberté des mass media est en jeu. L'affaire de Renascenca est un véritable scandale pour le monde libre."

"Les autorités se sont montrées in-

capables de prendre des décisions contre les organisations politiques qui soutiennent le groupe d'occupation," a dit un membre de la direction, M. Crespo.

Sans vouloir préciser le nom des organisations, M. Crespo a dit que ceux qui avaient occupé les studios le 27 mai portaient des brassards du Front Socialiste populaire (F.S.P.).

En soulignant ouvertement la perspective d'un conflit avec l'État et d'une séparation avec l'Église, l'Église veut forcer une solution en sa faveur. La hiérarchie s'est jusqu'ici tenue à l'écart des conflits politiques depuis la chute de la dictature, mais si elle manifestait son hostilité aux dirigeants de gauche, les conséquences pourraient être graves dans un pays à majorité catholique.

Le conflit de Radio Renascenca remonte à avril 1974: au lendemain du renversement du régime de Marcello Caetano un certain nombre de journalistes de gauche se joignirent au personnel travaillant à la radio catholique.

La direction a alors tenté pendant six mois de les faire partir, arguant qu'ils diffusaient des programmes inspirés du matérialisme marxiste au lieu de programmes religieux.

Plusieurs centaines de morts dans la guerre civile qui déchire l'Angola

LISBONNE (Reuter) — Une soixantaine de soldats portugais ont refusé hier de monter à bord d'un Boeing qui devait les transporter en Angola, où des centaines de personnes ont été tuées au cours d'affrontements entre mouvements politiques rivaux. Ils ont été transférés dans une caserne de Lisbonne où une enquête a été ouverte.

LUANDA (Reuter) — Plusieurs centaines d'Angolais ont trouvé la mort au cours des quatre derniers jours de violents combats entre les mouvements de libération à Luanda où un nouveau cessez-le-feu, conclu vendredi soir, n'a été respecté que quelques heures.

Ordre de cesser les combats avait été donné aux forces des trois mouvements par leurs commandats locaux à la suite de pourparlers avec les autorités militaires portugaises responsables du maintien de l'ordre dans le pays où les combats, depuis l'accord de Penina instituant un gouvernement de transition jusqu'à l'indépendance de l'Angola, le 11 novembre, a fait, selon M. Jonas Savimbi, président de l'Unita, plusieurs milliers de victimes.

Toutefois, il n'a guère été plus respecté jusqu'ici que les précédents trêves, et si la nuit de dimanche a été relativement calme, on signalait de nouvelles fusillades dans le quartier de Bairro Operario, sur les hauteurs de Luanda, non loin du centre-ville, dans le courant de la matinée.

Le quotidien "Provincia de Angola" rapporte que plusieurs centaines de corps d'hommes, de femmes et d'enfants sont entassés à la morgue municipale. À l'hôpital Sao Paulo, où trois personnes ont été tuées jeudi par l'explosion d'un obus de mortier, la morgue n'est plus en mesure de recevoir des corps tant leur nombre est élevé. L'hôpital Maria Pia, le second de la ville, a reçu samedi les corps de quatorze victimes tandis que vingt blessés y étaient admis dans la soirée.

Arrivé vendredi à Lisbonne, M. Tony Fernandez, chef des services de propagande de l'Unita, a déclaré que Luanda était maintenant en proie à une véritable guerre civile. Les combats qui s'y déroulent sont les plus meurtriers jamais connus.

Les autorités portugaises ont attribué le déclenchement de cette nouvelle vague de violence, notamment les attaques lancées contre le quartier-général de l'Unita à Luanda, au MPLA. Elles ajoutaient que de toute évidence les forces du MPLA — qui devraient être consignées comme celles des autres mouvements — en lançant ces attaques, ne répendaient plus aux ordres de leur commandement.

Alors que jusqu'ici seuls le MPLA et le FNLA s'affrontaient, les combats de cette semaine ont mis aux prises les trois mouvements, y compris l'Unita.

Ce dernier a accusé le MPLA d'avoir lancé contre ses forces des attaques "sans aucune provocation". Le FNLA a de son

côté dénoncé les livraisons d'armes de l'Union soviétique au MPLA, qu'il considère comme une immixtion dans les affaires de l'Angola.

Si le marché municipal est fermé, les boulangers ont ouvert leurs portes, devant lesquelles de longues files de clients s'étaient formées dans la matinée d'hier. On signale que de nombreux magasins, n'ayant pas été ravitaillés, n'ont plus rien à offrir, témoignant des difficultés d'approvisionnement que connaît la ville.

Un missionnaire américain, le révérend Harrison H. Pike, a fait état samedi de barrages établis par le MPLA à Caxito, sur les routes du nord. Il a dit n'avoir pu franchir ces barrages pour aller approvisionner en vivres et vêtements les missions du nord du pays.

Dans le reste du pays, la situation paraît calme, y compris l'enclave de Cabinda après les affrontements de la semaine dernière. Les troupes portugaises contrôlent la situation.

Sur le plan politique, M. Savimbi, qui vient d'effectuer des visites à Nairobi et Lusaka, a laissé entendre que les élections prévues en Angola avant l'indépendance pourraient ne pas avoir lieu en raison de la détérioration de la situation dans le pays. "Il est impossible de penser à une quelconque activité politique dans la situation actuelle, qui a grandement affecté le processus de décolonisation", a-t-il dit dans une déclaration à son arrivée à Lusaka.

Libye et FPLP dénoncent Sadate

Israël cherche une reformulation de la non-belligérance à soumettre au Caire

(Par REUTER et AFP) — Le gouvernement israélien s'est réuni à Jérusalem pour étudier l'éventualité de nouvelles concessions à l'Égypte dans la perspective des prochaines conversations à Washington entre M. Yitzhak Rabin, premier ministre israélien, et le président Gerald Ford.

On s'attend que M. Rabin soit soumis à de fortes pressions de Washington pour assouplir les conditions que pose Israël à un nouvel accord de désengagement avec l'Égypte.

La majorité du gouvernement est favorable à une nouvelle formulation d'un engagement égyptien de non-belligérance, plus facilement acceptable par le Caire, indique-t-on à Jérusalem de source informée.

Un engagement du président Anouar Sadate à ne pas recourir à la force pendant une période donnée de quatre ou cinq ans, tout en renouvelant le mandat

de la Force des Nations unies dans le Sinaï est une des hypothèses examinées par le gouvernement israélien pour relancer les négociations, ajoute-t-on de même source.

L'opposition, et notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Abba Eban, considère qu'une reprise de la diplomatie des "petits pas" fondée sur des préconditions israéliennes, n'a guère de sens dans la mesure où l'on sait que le président Sadate ne les acceptera pas de crainte de susciter des réactions hostiles en Égypte et dans le monde arabe.

M. Rabin lui-même estimerait qu'il ne convient pas de s'abandonner à un excès d'optimisme à la suite des conversations de Salzbourg entre les présidents américain et égyptien.

Le conseil des ministres a également étudié les implications de la réouverture du canal par Israël.

On a démenti de source autorisée à Tel Aviv qu'un cargo libérien ait reçu ordre d'emprunter le canal de Suez pour tester les réactions égyptiennes.

Israël assure que le président Sadate s'est engagé par écrit auprès du gouvernement américain à permettre aux cargaisons en provenance et à destination d'Israël d'emprunter le canal, mais le gouvernement de Tel Aviv semble vouloir éviter toute controverse à ce sujet. Ce qui, précise-t-on, n'exclut pas l'envoi d'une cargaison test plus tard.

Sur le plan arabe, des manifestations populaires organisées en Libye pour protester contre le président Anouar Sadate accusé de "trahir la cause arabe et de reconnaître l'entité sioniste en Palestine" se sont déroulées dans plusieurs villes libyennes, notamment à Tripoli.

Au cours de ces manifestations M. Georges Habache, secrétaire du FPLP (Front populaire pour la libération de la Palestine) et le commandant Abou Bakr Jaber Jouness, membre du Conseil du commandement de la révolution, ont prononcé, devant les manifestants, des discours stigmatisant l'attitude du président Sadate, "son acceptation des solutions défaitistes et ses marchandages de la cause palestinienne".

REPUBLICA

... mais les socialistes acceptent le compromis

LISBONNE (AFP) — La bataille pour "Republica", dans laquelle les socialistes portugais avaient engagé tous leurs efforts, s'est achevée par un compromis auquel M. Soares et ses amis se sont finalement résignés, faute de pouvoir espérer mieux.

M. Raul Rego, le directeur de "Republica", déclarait samedi soir à l'AFP que son journal reparaitrait dans le courant de la semaine à la suite de la position prise vendredi soir par le Conseil de la révolution. Mais M. Rego n'est pas optimiste. Il remarque que si le Conseil de la révolution a reconnu son bon droit, il lui interdit néanmoins de se séparer des

typographes et autres collaborateurs qui ont été à l'origine du conflit. Ainsi, selon lui, le même problème peut resurgir du jour au lendemain. "Republica" risque de vivre sous la menace d'une nouvelle rébellion de ceux qui n'apprécient pas les libertés qu'elle prend à l'égard du régime.

M. Rego reconnaît cependant qu'en leur garantissant, s'ils le désirent, un emploi dans d'autres entreprises de presse, le Conseil de la révolution invite implicitement les travailleurs contestataires de "Republica" à quitter le journal "volontairement". C'est l'espoir que M. Rego caresse sans trop vouloir y croire.

DECORATEURS ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DECORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

LAURENT BERUBE
DECORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
324-2580

A. DADOUN, S.D.E.
DESIGNER
DECORATEUR-ENSEMBLIER
CREATION ET EDITION DE
MEUBLES HORS-SERIE
CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS 842-8679
2020 STANLEY, MONTRÉAL

JACQUES VIAU
décorateur-ensemblier
designer d'intérieurs
Spécialités:
Bureaux et Résidences
4335, rue Coolbrook,
Montréal, Qué. H4A 3G1
Tél.: 484-8778

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes
**LONGPRÉ MARCHAND
GOUDREAU DOBUSH
STEWART**
842-1401
Montréal Ottawa

DESIGNER D'INTERIEURS

Les designers d'intérieur
CHOQUETTE-DEROME
S.D.E., D.I.C.
résidentiel et commercial.
510 est. Sainte-Catherine.
842-8811
postes 282 et 298.

YVON VALLÉE
Décorateur-Ensemblier
Designer d'intérieurs
336-5877
Intérieurs Vallée Inc.
1100, St-Amour, St-Laurent
Fabricant de meubles résidentiels
et commerciaux sur commande

Athènes: la constitution approuvée

ATHENES (REUTER) — En dépit du boycottage des partis d'opposition, le Parlement grec a approuvé la nouvelle constitution remplaçant celle de 1952. Les 208 députés du parti gouvernemental de la Nouvelle démocratie, présents à la Chambre, ont tous voté en faveur de la nouvelle constitution. Les 84 parlementaires d'opposition étaient absents, affirmant que la constitution réduit les droits de l'homme et accorde au président des droits excessifs dans la vie politique du pays.

M. Constantin Caramanlis, premier ministre, a déclaré à la Chambre avant le vote que la Constitution était un document démocratique, libéral et progressiste, "créant le cadre dans lequel le peuple grec pourra mettre en valeur ses vertus et progresser dans la sécurité".

Dénonçant le boycottage de la séance par l'opposition, il a dit que les amendements proposés par elle auraient eu pour effet d'établir une démocratie boiteuse, risquant de tomber à la première crise.

Dans une conférence de

presse après le vote, M. Georges Mavros, chef de l'Union du centre-forces nouvelles, a déclaré que le boycottage avait été provoqué par le caractère réactionnaire de la démocratie parlementaire.

Il a dit que l'opposition respectera la constitution, mais fera campagne pour éclairer le peuple sur ses défauts. L'Union du centre la révisera quand elle accèdera au pouvoir, a-t-il dit.

M. Andreas Papandreu, chef du Mouvement panhellénique socialiste, a dit que la nouvelle constitution portait atteinte à la

souveraineté populaire, et donnait au président les pouvoirs d'un monarque.

La constitution entrera en vigueur le 11 juin. L'élection du président, nécessitant la majorité des deux-tiers au Parlement, devrait avoir lieu le 15 août. Pour l'instant, la présidence est assurée par M. Michel Stassinopoulos, qui ne dispose que de pouvoirs symboliques.

M. Caramanlis paraît être le candidat le plus sérieux à la présidence nouvelle formule.

M. Clerides se rend à Athènes, son collègue turc est attendu à Ankara.

Les entretiens doivent reprendre dans la capitale autrichienne du 24 au 27 juillet, toujours sous l'égide de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

Avant leur départ, les deux leaders chypriotes ont déclaré qu'une série d'entrevues était prévue à Nicosie pour préparer le 3ème round de Vienne.

Le 3e round chypriote le 24 juillet

VIENNE (AFP) — Les leaders chypriotes turc et grec, MM. Rauf Denktaş et Glafcos Clerides, ont quitté Vienne, hier après-midi, à la suite de leurs entretiens intercommunautaires de trois jours dans la capitale autrichienne.

M. Clerides se rend à Athènes, son collègue turc est attendu à Ankara.

Les entretiens doivent reprendre dans la capitale autrichienne du 24 au 27 juillet, toujours sous l'égide de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies.

Avant leur départ, les deux leaders chypriotes ont déclaré qu'une série d'entrevues était prévue à Nicosie pour préparer le 3ème round de Vienne.

Rapidex est un nouvel ensemble de services du CN conçu pour effectuer le transport des colis d'un bout à l'autre du pays, plus rapidement et plus efficacement que jamais auparavant.

Rapidex est sûr. Nous avons planifié et chronométré les itinéraires et nous avons réglé toutes les questions de détail en ce qui a trait à la manutention. Maintenant, selon le service Rapidex que vous choisissez, vous pouvez réduire le temps de livraison de plusieurs heures et même de plusieurs jours entre votre localité et partout ailleurs au Canada. Nous avons aussi maintenu les frais au minimum. Nous nous sommes dit qu'il était inutile de vous offrir un tel ensemble de services s'il est au-dessus de vos moyens.

Préparez-le... et nous l'expédions. La manutention accélérée est la clé du service Rapidex. C'est pourquoi les envois doivent être contenus dans un seul emballage et ne pas excéder 42 pouces de longueur, de largeur ou de profondeur, ou mesurer plus de 108 pouces linéaires (longueur et périphérie comprises). Le poids maximum accepté est de 50 livres. En dedans de ces limites de dimensions et de poids, nous transporterons n'importe quoi sauf les animaux vivants, les marchandises périssables, les explosifs, les articles dangereux, les lingots, la monnaie et les métaux précieux, etc. (Les restrictions IATA s'appliquent au Service "Plus"). Si vous avez un colis à expédier d'ici à tout autre point au Canada, utilisez le service Rapidex du CN.

CN RAPIDEX
Partout, c'est plus rapide.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ETATS-UNIS \$4.00
A CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR
CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste par porteur Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

Rapidex: un ensemble de services rapides et efficaces des Messageries CN.

SERVICE	DE MONTRÉAL À	TEMPS DE LIVRAISON	CONDITIONS*	MANUTENTION
Rapidex Plus	HALIFAX ST-JEAN (T.-N.) WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER	2 jours	En port payé ou en port dû	Le service comprend le ramassage et la livraison aux adresses d'affaires par le CN.
Rapidex Route	Toute destination au Canada desservie par les Messageries CN	Varie selon la localité — Téléphoner au dépôt local	En port payé ou en port dû	Le service comprend le ramassage et la livraison aux adresses d'affaires par le CN.

* Les services Rapidex comprennent une assurance gratuite jusqu'à concurrence de \$50. On peut obtenir une protection supplémentaire (jusqu'à un maximum de \$250) au taux de 35c les \$100.

On peut combiner les services "Route" et "Plus" entre les points apparaissant au tarif.

À Montréal, appelez 877-4086 pour de plus amples détails et une brochure décrivant nos services. Pour ramassage, appelez 877-4400.

Canberra: un essai nucléaire souterrain français a eu lieu le 6 juin

CANBERRA (par AFP et Reuter) — M. Gough Whitlam, premier ministre australien, a annoncé hier qu'il avait des raisons de penser que la France avait procédé à un essai nucléaire souterrain le 6 juin, dans l'atoll de Fangataufa, dans le Pacifique.

M. Whitlam a réaffirmé l'opposition de son gouvernement à toute forme d'essai nucléaire par quelque Etat que ce soit.

Interrogé à propos de cette explosion atomique souterraine, M. Wallace Rowling, premier ministre néo-zélandais, a déclaré que son pays s'oppose à toute forme d'essai nucléaire dans l'atmosphère ou sous terre, et par qui que ce soit, anglais, chinois, français, américains ou russes.

Il a déclaré que les instruments de détection ont effectivement enregistré quelque chose mais il est impossible de confirmer qu'il s'agit d'un essai nucléaire.

Les informations de Papeete sur l'explosion nucléaire dans l'atoll de Fangataufa, dans le Sud-Pacifique, sont accueillies par un silence de pierre de la part du gouvernement de Paris, comme à l'habitude. Le porte-parole du ministère de la Défense, interrogé au sujet de l'information parue dans la dépêche de Tahiti, a dit: "Nous avons toujours eu pour politique de ne pas faire de déclaration à ce sujet et telle sera notre attitude durant tout l'été" une indication sur la durée que pourrait avoir la campagne d'essais.

La nouvelle n'a en tout cas surpris personne à Paris. Mardi dernier, le ministre français de la Défense avait déclaré que le début des essais était imminent, et qu'il y en aurait plusieurs cette année.

Ces autorités françaises ont averti les bateaux naviguant dans le Pacifique-Sud de se tenir à une distance de cinquante km des atolls de Mururoa et de Fangataufa, situés à 1300 km au sud-est de Tahiti.

C'est en juin 1974, il y a un an, que le président Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé

l'abandon par la France des essais dans l'atmosphère et le recours aux essais souterrains qui, en théorie, ne provoquent aucun dégagement de nuage radioactif. Cette décision intervenait après les longues et nombreuses protestations émises par les pays riverains du Pacifique. On note toutefois à Paris que M. Gough Whitlam a, en annonçant l'essai du 6 juin, rappelé l'opposition de son gouvernement à toute forme d'expérimentation nucléaire.

L'implantation d'un polygone de tirs souterrains français a commencé à être mise à l'étude

en 1972. Des études géologiques et géophysiques ont prouvé que les atolls de Mururoa et Fangataufa, déjà utilisés pour les essais dans l'atmosphère et donc dotés des équipements nécessaires, avaient l'un comme l'autre un socle souterrain suffisamment solide. En définitive, c'est l'atoll de Fangataufa, à 40 km au nord de Mururoa, qui a été choisi pour les premiers essais souterrains de la campagne 1975, dont on apprend au début de l'année qu'elle devait commencer au printemps.

Si l'essai souterrain présente de multiples avantages — pollu-

tion théoriquement nulle et possibilité d'échapper aux contraintes de la météorologie — il oblige pourtant à résoudre de très difficiles problèmes techniques. Il faut creuser des puits très profonds, de 600 à 1000 mètres, dans le sous-sol volcanique des atolls. Et dans ce creux étroit, dont le diamètre est de l'ordre du mètre, il reste aux techniciens à placer les appareils de contrôle susceptibles d'enregistrer correctement les explosions. Ces appareils doivent être suffisamment solides, précis et bien protégés pour résister à l'onde de choc et ce pro-

blème a longtemps retenu l'attention des techniciens français.

La technique des tirs souterrains ne date pas d'hier. La France, après les Etats-Unis et l'Union soviétique, la connaît depuis qu'elle fit exploser certaines de ses bombes expérimentales au Hoggar avant d'installer son polygone de tirs en Polynésie. Mais dans le Hoggar, les puits étaient horizontaux, et les engins essayés étaient expérimentaux. Dans le Pacifique, aujourd'hui les puits sont verticaux et il faut tester des armées opérationnelles.

La France a effectué son pre-

mier tir atomique à Reggane, dans le Sahara, le 13 février 1960. Le dernier essai en atmosphère eut lieu le 15 septembre 1974, était le 60ème.

Les essais effectués au Sahara ont duré de 1960 à 1966. Le 17ème et dernier au Sahara eut lieu le 16 février 1966: il consistait à la mise au point d'une bombe au plutonium de 60 kilotonnes, soit quatre fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. De 1966 à 1974, huit campagnes d'expériences nucléaires ont été organisées en Polynésie, soit au total 42 tirs.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Règlement 11 — saisonnier — économique

Monique Carrière demande l'autorisation d'effectuer le transport d'enfants déficients mentaux, de 6 ans à 16 ans, résidant à Belœil, St-Hilaire, McMasterville, St-Basile, St-Bruno et Otterburn Park et fréquentant le Camp de Notre-Dame, situé à Otterburn Park, et retour pour la période du 30 juin au 15 août 1975.

Tout intéressé peut faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours de la première parution. 1ère parution: 6 juin, 2e: 7 juin, 3e: 9 juin.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

NO: 500 12-051939-753

DAME LUBA TATARCHUK, Requérante

LAWRENCE BROUHAM, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LAWRENCE BROUHAM, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au Bureau du Greffier de la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 27 mai 1975. (S) A. BEAULIEU REGISTREUR

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29ème jour de mai 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KRAMER & SONS INC. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 30ème jour de mai 1975 sous le numéro 2605160. Ce 3ème jour de juin 1975 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17ème avril 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ROSS SILK CO (U.S.A.) LTD. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 29ème jour de mai 1975, sous le numéro 2604755. Ce 2ème jour de juin 1975 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Aviz est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 30 mai 1975, Kinetic International Fashions Inc. vend, cède et transfère à la Compagnie Financière Canadienne, toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, le 2 juin 1975, sous le numéro 2605564.

MONTREAL, le 3 juin 1975 Compagnie Financière Canadienne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 705-02-000390-75

PAUL EMILE PLAMONDON, demandeur,

DAVID CREVIER, défendeur.

AVIS est, par les présentes, donné au défendeur en cette cause de comparaître au Greffe de cette Cour, dans le délai de un mois à compter de la dernière publication des présentes.

Une copie de la déclaration du demandeur a été déposée au Greffe de la Cour à son intention.

Montreal, le 1er mai 1975 Jeanne Matte Greffier-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR DU BIEN-ETRE SOCIAL

NO: 500 43-000-583-75

DANS L'AFFAIRE DE L'ADOPTION DE KEVIN GARTH KOCH, mineur, et WINIFRED JOYSE DAWSON et ROGER LEON MOORS, Requérants, et GUENTER KOCH, Intimé.

Mis-En-Cause

AVIS EST DONNE par les présentes à GUENTER KOCH de comparaître le 14 juillet, 1975, à 2:30 p.m. à la Cour du Bien-Etre Social au 410 est Bellechasse, Montréal, pour faire valoir toute opposition qu'il pourrait soulever à l'adoption dudit mineur. Une copie de la requête en adoption a été déposée à son intention au greffe de cette Cour.

MONTREAL, le 2 juin 1975 PAUL RADNE, Greffier

ADESSKY, KINGSTONE, ZERBISSAS & POULIN, 1255 Université, #400, Montréal, Procureurs des Requérants.

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 mai 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DANSENEAU & ARSENAULT LIMITEE a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 30 jour de mai 1975, sous le numéro 2605153. Ce 4 jour de juin 1975 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 avril 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PREMIERE GRAPHIC REG'D. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal le 18ème jour d'avril 1975, sous le numéro 2595311. Ce 2ème jour de juin 1975 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE AVIS D'AUDITION

SOYEZ AVISES que l'Office national de l'énergie a ordonné que soient entendues conjointement, pendant une audition qui sera tenue à partir de l'automne 1975, dans la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans les Territoires du Nord-Ouest et en tous autres endroits que l'Office peut indiquer, aux jours, aux heures, et aux endroits qui seront précisés ultérieurement par une autre ordonnance de l'Office, une demande soumise par la Canadian Arctic Gas Pipeline Limited (demande de la CAGPL) en vue d'obtenir l'autorisation de construire un pipeline et des installations pour transporter du gaz naturel découvert, notamment, dans la région du delta du Mackenzie et du bassin de Beaufort, Territoires du Nord-Ouest, Canada, vers les marchés méridionaux du Canada, ainsi que le gaz naturel découvert dans l'Etat de l'Alaska, Etats-Unis d'Amérique, vers les marchés d'autres Etats-Unis d'Amérique, une demande soumise par la Foothills Pipe Lines Ltd., la Westcoast Transmission Company Limited et la société The Alberta Gas Trunk Line (Canada) Limited, (demande du groupe Foothills) en vue d'obtenir l'autorisation de construire un pipeline et des installations pour transporter du gaz naturel découvert dans la région du delta du Mackenzie et du bassin de Beaufort, Territoires du Nord-Ouest, Canada, vers les marchés méridionaux du Canada, et la demande soumise par l'Alberta Natural Gas Company Ltd. (Alberta Natural) en vue d'obtenir l'autorisation de construire des prolongements à ses pipelines et installations connexes pour transporter du gaz naturel découvert, notamment, dans l'Etat de l'Alaska, Etats-Unis d'Amérique, et dans la région du delta du Mackenzie et du bassin de Beaufort, Territoires du Nord-Ouest, Canada, vers les marchés méridionaux du Canada, ainsi que le gaz naturel découvert dans l'Etat de l'Alaska, Etats-Unis d'Amérique, vers les pipelines et installations interconnectées de l'Etat du Washington, Etats-Unis d'Amérique, pour livraison finale sur les marchés de la Californie, Etats-Unis d'Amérique;

ET SOYEZ AVISES que l'Office a ordonné que soit tenue, en vertu de l'article 13 des Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie une conférence préalable à l'audition, le 8 juillet 1975 et si nécessaire, les 9 et 10 juillet, au Grand Salon de l'Hotel Skyline, dans la ville d'Ottawa, à 9h30, heure locale;

SOYEZ ÉGALEMENT AVISES que l'Office a en outre ordonné que tout répondant ou intervenant (autre partie) qui a l'intention d'intervenir ou de former opposition à la demande soumise par la CAGPL ou à l'une des demandes qui composent la demande du groupe Foothills, ou à la demande de l'Alberta Natural, produise auprès du Secrétaire de l'Office, dont l'adresse est mentionnée ci-dessous, trente (30) exemplaires d'une déclaration écrite et signée par le répondant ou l'intervenant ou son procureur, qui dans le cas des autres parties:

- comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt de chacune desdites autres parties dans la demande de la CAGPL, du groupe Foothills ou de l'Alberta Natural;
 - comprendra un énoncé concis dans lequel chacune desdites autres parties déclarera si elle appuie ou forme opposition à la demande de la CAGPL, à celle du groupe Foothills ou à celle de l'Alberta Natural, ou si elle appuie toute proposition ou forme opposition à toute proposition visant à transporter le gaz naturel découvert dans l'Etat de l'Alaska ou dans la région du delta du Mackenzie et du bassin de Beaufort vers les marchés méridionaux du Canada ou vers les Etats-Unis d'Amérique, ou si elle adopte toute autre position;
 - peut admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans la documentation comprise dans la demande de la CAGPL, dans celle du groupe Foothills ou dans celle de l'Alberta Natural à condition qu'une telle approbation ou une telle dénégation en vertu du présent paragraphe ne soit pas formulée avant les trente jours précédant la date que fixera une ordonnance ultérieure pour l'ouverture de l'audition; et dans le cas des demanderesse et des autres parties,
 - pourra contenir leur opinion écrite sur les directives de pratique proposées et sur d'autres questions relatives au déroulement de l'audition telles que décrites dans l'Annexe I, annexée et incorporée à l'Ordonnance GH-2-75, lesquelles directives de pratique et autres questions, sous réserve d'une ordonnance ultérieure de l'Office régiront le déroulement de l'audition;
- ET SOYEZ EN OUTRE AVISES que l'on peut obtenir un exemplaire de l'Ordonnance GH-2-75, qui contient les directives de pratique proposées, en écrivant ou en téléphonant au Secrétaire de l'Office dont l'adresse est ci-dessous mentionnée, et qu'avant de se présenter à la conférence préalable à l'audition, il est nécessaire d'étudier soigneusement l'Ordonnance GH-2-75.
- Toute partie intéressée peut examiner un exemplaire des demandes au Bureau du Secrétaire de l'Office dont voici l'adresse et le numéro de téléphone:

M. Robert A. Stead, secrétaire
Office national de l'énergie
Édifice Trebia
473, rue Albert
Ottawa, Ontario K1A 0E5
Tél. 1-613-992-4613
Aux soins de: M. R. Williamson
Tél. 1-613-996-2781

dans le cas de la demande de la CAGPL, à l'adresse suivante:
MM. Russell & DuMoulin
Barristers & Solicitors
17th Floor, MacMillan Bloedel Bldg.
1075 West Georgia Street
Vancouver, Colombie-Britannique V6E 3G2

ou
Canadian Arctic Gas Pipeline Limited
Commerce Court
Toronto, Ontario M5L 1E2

ou
MacLeod Dixon
Barristers & Solicitors
555 Bentall Building
444 - 7th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 0Y1

et
dans le cas de la demande de la Foothills et des documents à l'appui à l'adresse suivante:

Foothills Pipe Lines Ltd.
1600 Bow Valley Square II
205 - 5th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 2W4

et
dans le cas de la demande de la Westcoast, à l'adresse suivante:
Westcoast Transmission Company Limited
1333 West Georgia Street
Vancouver, Colombie-Britannique V6E 3N9

et
dans le cas de la demande de la Trunk Line Canada, de la plaidoirie de la Trunk Line et des documents à l'appui, à l'adresse suivante:
The Alberta Gas Trunk Line Company Ltd.
505 - 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta T2P 2N6

et
dans le cas de la demande de la Trunk Line Canada, de la plaidoirie de la Trunk Line et des documents à l'appui, à l'adresse suivante:
Alberta Natural Gas Company Ltd.
Alberta and Southern Building
240 - 4th Avenue S.W.
Calgary, Alberta T2P 0H5

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE
"Robert A. Stead"
Robert A. Stead,
Secrétaire.

CITE DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du Greffier, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, jusqu'à midi, mercredi 18 juin 1975, pour les travaux suivants:

"Approvisionnement et installation de carpettes dans la bibliothèque de Westmount"

Les documents de spécifications peuvent être obtenus au Bureau de l'acheteur, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.B. Seaman
Greffier

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable aux fins de rénovation urbaine, d'un emplacement composé du lot 588A et d'une partie du lot 589 situés au sud-est de la rue Workman et au sud-ouest de la rue Vinet.

Plan W-20 Ste-Cunégonde C.S.M. 16-000041-73

La Ville de Montréal, par les présentes, avis que le 19 juin 1975, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 25 septembre 1972 conformément au plan d'expropriation W-20 Ste-Cunégonde.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdiv- vision	Situation	Propriétaire
1	P589	---	2472-76 Workman	Anatole A. Lemieux
2	588A	---	2472-76 Workman	Anatole A. Lemieux

HOTEL DE VILLE, MONTREAL, 9 juin 1975

COTE PELOQUIN et BOUCHARD
Procureurs de la Ville de Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES APPELS D'OFFRES

La Commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes recevra jusqu'à 14:00 heures (heure en vigueur localement) le lundi, 23 juin 1975, au bureau du directeur général, édifice Place Sauvé, 350 boulevard Sauvé à St-Eustache, des offres sous enveloppes scellées pour:

A.O. 756-5 — Mobilier scolaire, d'administration et de bibliothèque

A.O. 756-6 — Equipement: a) Audio-Visuel
b) Arts & Communications

A.O. 756-7 — Equipement: Education Physique

A.O. 756-8 — Equipement: Laboratoires de sciences

A.O. 756-9 — Equipement: Histoire et géographie

A.O. 756-10 — Machines de bureau

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse \$2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges, pour chacune des sections du projet à compter du 9 juin 1975 en s'adressant à M. Norman Plante, ingénieur des services de l'approvisionnement, à l'adresse ci-haut mentionnée. (Tél.: 473-4694 — poste 261 — code régional 514)

Les soumissions seront ouvertes à 14:00 heures (heure en vigueur localement) le lundi, 23 juin 1975. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à St-Eustache, ce 6 juin 1975.

Roche Aubé
Directeur général

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable aux fins d'habitations à loyer modique, du lot 682 situé au sud-est de la rue Delisle et au sud-ouest de la rue Vinet

Plan D-38 Ste-Cunégonde C.S.M. 16-000041-73

La Ville de Montréal, par les présentes, avis que le 19 juin 1975, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 25 septembre 1972 conformément au plan d'expropriation W-20 Ste-Cunégonde.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdiv- vision	Situation	Propriétaire
1	682	---	2498-2502 Delisle	Laurier Lavigne

HOTEL DE VILLE, MONTREAL, 9 juin 1975

COTE PELOQUIN et BOUCHARD
Procureurs de la Ville de Montréal

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES PMY-75-19120 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 8 juillet 1975

Région Montmorency

PEINTURE DE 172 PLYONES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE SITUÉES PRES DE QUEBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 mai 1975

VILLE DE MONTREAL

Expropriation et possession préalable aux fins d'habitations à loyer modique, du lot 682 situé au sud-est de la rue Delisle et au sud-ouest de la rue Vinet

Plan D-38 Ste-Cunégonde C.S.M. 16-000041-73

La Ville de Montréal, par les présentes, avis que le 19 juin 1975, à 10:30 heures, au 5ième étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 25 septembre 1972 conformément au plan d'expropriation W-20 Ste-Cunégonde.

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdiv- vision	Situation	Propriétaire
1	682	---	2498-2502 Delisle	Laurier Lavigne

HOTEL DE VILLE, MONTREAL, 9 juin 1975

COTE PELOQUIN et BOUCHARD
Procureurs de la Ville de Montréal

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-75-19134 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 8 juillet 1975

Centre d'entretien et de réparation des transformateurs Varennes — Comté de Verchères

FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA CHARPENTE ET DES PONTAGES D'ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 29 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-75-19110 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 8 juillet 1975

RÉAMÉNAGEMENT DU BATIMENT DE L'ANCIEN POSTE SALK EN CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE MONTREAL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 29 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-75-19134 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi, 8 juillet 1975

Centre d'entretien et de réparation des transformateurs Varennes — Comté de Verchères

FOURNITURE ET INSTALLATION DE LA CHARPENTE ET DES PONTAGES D'ACIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 29 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES HIN-75-10107 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mercredi le 25 juin 1975

Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE DIVERSES FORMULES D'AFFAIRES ET FACTURES D'ELECTRICITE POUR USAGS SUR ORDINATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (\$140,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 30 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES HIN-75-10107 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mercredi le 25 juin 1975

Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE DIVERSES FORMULES D'AFFAIRES ET FACTURES D'ELECTRICITE POUR USAGS SUR ORDINATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (\$140,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 30 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES HIN-75-10107 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mercredi le 25 juin 1975

Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE DIVERSES FORMULES D'AFFAIRES ET FACTURES D'ELECTRICITE POUR USAGS SUR ORDINATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (\$140,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecétaires
M.-A. DEMERS-W.E. JOHNSON
Montréal, le 30 mai 1975

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES HIN-75-10107 pour 10h30 a.m. heure de Montréal Mercredi le 25 juin 1975

Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE DIVERSES FORMULES D'AFFAIRES ET FACTURES D'ELECTRICITE POUR USAGS SUR ORDINATEUR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (\$140,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel

W.H. Perron
LES TRACTEURS GRAVELY...
toujours en première ligne
Tracteurs automobiles pour divers usages



- Choix de moteurs: 12, 16, 16.5 c.v.
 - Boîte à 8 vitesses... pour utilisation maximum de la puissance, en fonction de la tâche à accomplir... à 8 1/2 milles par heure
 - Facilité et rapidité de manoeuvres: marche avant, point mort, marche arrière
 - Elevateur hydraulique standard sur modèle 16.5 c.v., facultatif sur les autres modèles.
- L'illustration représente un modèle équipé d'une tondeuse rotative de 50" installée sur dispositif central.

Grand choix d'accessoires pour entretien du gazon, jardinage ou déblaiement de la neige



CONSEILS GRATUITS

Vos experts vous conseilleront sur le genre de tracteur et d'accessoires les plus indiqués POUR VOUS



W.H. Perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610
VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

VENTE ET SERVICE PAR EXPERTS



Washington réduit ses effectifs à l'île de Formose

WASHINGTON (par l'AFP) — Un porte-parole du Pentagone a confirmé le retrait, réalisé le mois dernier, de sa dernière escadrille d'avions F4 de Taiwan. En même temps, a-t-il précisé, 450 hommes, du personnel de soutien ont également quitté le territoire de Formose.

Les Etats-Unis s'apprennent à réduire de 30 pour cent les effectifs américains qui se trouvent encore dans l'île, révèle le "New York Times" de dimanche, qui tient cette information d'un haut fonctionnaire du département d'Etat.

Selon cette personnalité, le dernier retrait confirmé ramène ainsi à 4,000 le nombre de soldats stationnés dans l'île. Un nouveau groupe de 1,200 hommes devrait être rappelé au premier juillet prochain, a précisé le haut fonctionnaire cité par le New York Times.

La diminution de la présence américaine à Taiwan s'effectue conformément aux assurances données au gouvernement chinois par l'ancien président Richard Nixon lors de son voyage à Pékin en février 1972.

Le quotidien new-yorkais fait remarquer à cet égard que la décision de poursuivre le retrait des effectifs militaires de Taiwan est une indication, à l'intention des autorités chinoises, que le président Gerald Ford est décidé à respecter les engagements pris par son prédécesseur.

Le président Ford, rappelle le New York Times, doit se rendre à Pékin vers la fin de l'année et il lui faudra très certainement aborder une nouvelle fois la question de Taiwan que les Etats-Unis continuent à reconnaître officiellement contre le vœu de la Chine.

Le Vietnam restera pour le moment séparé en deux entités, dit Hanoi

HONG KONG (REUTER) — Le Vietnam du nord s'est doté samedi d'un nouveau gouvernement et a indiqué en même temps que la réunification avec le sud était reportée à une date ultérieure.

Le nouveau cabinet comprend la plupart des principaux ministres sortants. Le président du conseil Pham Van Dong, 67 ans, conserve ses fonctions ainsi que le général Vo Nguyen Giap, 63 ans, vice-premier ministre et ministre de la Défense.

Les neuf vice-premiers ministres ont été également réélus par la cinquième assemblée nationale nord-vietnamienne au cours d'une session de quatre jours qui s'est terminée vendredi soir.

Un communiqué officiel, publié après l'annonce de la formation du nouveau gouvernement, indique que le Vietnam, bien que constituant une seule nation — position constamment affirmée par Hanoi — doit pour le moment demeurer séparé en deux entités distinctes.

Le communiqué lance par ailleurs un appel aux Nord-Vietnamiens pour qu'ils aident le Sud-Vietnam et les Sud-Vietnamiens "à mener à bien la réunification du pays".

Le ministre des Affaires étrangères, Nguyen Duy Trinh, et le responsable de la commission de planification de l'Etat, Le Thanh Nghi, ont été réélus.

De même, le président Ton Duc Thang, qui est âgé de 88 ans, et M. Truong Chinh conservent leurs fonctions respectivement de chef de l'Etat et de président de l'Assemblée nationale.

Les 424 membres de l'assemblée ont été élus au cours des élections générales qui ont eu lieu en avril dernier.

Le communiqué publié à l'issue de ses travaux réaffirme les conditions devant régir les relations entre le Nord-Vietnam et les Etats-Unis, conditions définies par le président du conseil, Pham Van Dong, dans un rapport présenté à l'ouverture de la session, mardi dernier.

"Le peuple vietnamien demande que le gouvernement des Etats-Unis respecte pleinement ses droits nationaux fondamentaux et remplisse ses obligations pour contribuer à panser les blessures de guerre et à effacer les dégâts de la guerre dans les deux zones du Vietnam".

Sur ces bases, le Vietnam est prêt à normaliser ses relations avec les Etats-Unis. Le communiqué ajoute qu'Hanoi accueillera "très chaleureusement" l'aide de tous les pays pour aider les Vietnamiens dans les

deux parties du Vietnam à reconstruire leur pays.

WASHINGTON (AFP) — Les porte-paroles de la Maison-Blanche et du Pentagone ont démenti avec vigueur que l'aviation américaine ait bombardé massivement de nombreux objectifs militaires vietnamiens au Sud-Vietnam le 29 avril, à la veille de la reddition de Saigon.

Le Washington Post rapporte, en première page de son édition dominicale, des informations en provenance de Hong Kong selon lesquelles ces raids aériens auraient été décidés et réalisés dans le plus grand secret à partir des bases américaines en Thaïlande.

Ces bombardements auraient été d'une telle intensité qu'il est presque certain qu'ils aient dû être autorisés par le président Ford lui-même, souligne le journal.

Selon l'article publié par le Washington Post, les autorités de Hanoi n'auraient pas protesté car ces bombardements visaient des objectifs militaires dont la présence prouvait une violation des accords de Paris par les forces révolutionnaires.

Marcos reçu par Mao et Chou En-lai

PEKIN (par l'AFP) — Le président Mao Tséoung a reçu samedi après-midi le président des Philippines, M. Ferdinand E. Marcos, ainsi que son épouse et ses deux filles, actuellement en visite officielle à Pékin, annonce l'Agence Chine nouvelle.

L'agence ne précise pas le lieu de la rencontre. "Le président Mao Tséoung a souhaité la bienvenue au président Marcos et à sa famille et a eu une amicale conversation avec eux", indique l'agence. Le président Marcos a déclaré qu'il était honoré et heureux de visiter la Chine et de rencontrer le président Mao.

De même, le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a rencontré samedi soir le président des Philippines.

La rencontre a eu lieu dans un hôpital de Pékin, où le premier ministre chinois est hospitalisé depuis un an, précise l'Agence Chine nouvelle.

L'agence ne donne pas de précisions sur la teneur des conversations entre M. Marcos et M. Chou En-lai.



COLLÈGE AHUNTSIC

SESSION ÉTÉ 1975
C.E.G.E.P. AHUNTSIC

Session intensive de jour, session du soir

ARTS ET LETTRES

- Allemand: 101
- Anglais: 201, 301, 401, 901
- Cinéma: 940
- Histoire de l'art: 103

SCIENCES HUMAINES

- Anthropologie: 902, 910
- Géographie: 216
- Histoire: 951
- Politique: 940-942
- Psychologie: 101, 102, 215
- Sociologie: 960, 964

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES

- Biologie: 301, 921, 931
- Chimie: 201, 202, 302
- Électronique: 120, 220, 320, 420, 440
- Mathématiques: 010, 020, 101, 102, 103, 105, 203, 307, 337
- Physique: 101, 102, 201, 202, 301, 302

PHILOSOPHIE - LITTÉRATURE

- Français: 102, 122, 202, 302, 331, 402, 902
- Philosophie: 101, 201, 301, 401

INFORMATIQUE

- Introduction à la programmation: 201
- Analyse organique: 401
- Cobol: 912
- APL: 917
- Basic: 918

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- Comptabilité: 110, 210, 320
- Droit des affaires: 220
- Personnel: 520

— INFORMATIONS —

Inscriptions: de 9h00 à 20h30 (lundi au jeudi)
de 9h00 à 18h00 (vendredi)
date limite: 13 juin 1975

Début des cours: jour: 2 juillet 1975
soir: 25 juin 1975

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous au secrétariat des cours d'été:

9155, St-Hubert
Montréal, Qué.
Tél.: 389-5921, postes 210-213.



C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT
COURS D'ÉTÉ 1975

Le service des cours d'été du C.E.G.E.P. de Saint-Laurent organise durant les mois de juin, juillet et août, des sessions de cours dans les disciplines suivantes:

1. COURS DE JOUR

45 hrs. Bloc A: Du 23-06 au 15-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Examen: le 17 juillet

ANGLAIS	201, 301	INFORMATIQUE	911, 912
ANTHROPOLOGIE	902	GÉOGRAPHIE	221, 904
ARTS	101, 102, 103, 203	PHILOSOPHIE	101, 201, 301, 401
ECONOMIE	920, 921	POLITIQUE	940
FRANÇAIS	102, 202, 302, 402, 902, 231, 331	PSYCHOLOGIE	102, 202, 215, 901
GÉOLOGIE	902	SOCIOLOGIE	960, 961
HISTOIRE	951, 972		

60 hrs. Bloc B: du 23-06 au 22-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Examen: le 24 juillet

BIOLOGIE 942, 943	INFORMATIQUE 102
	COMPTABILITÉ 210

75 hrs. Bloc C: du 23-06 au 29-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Examen: le 31 juillet

BIOLOGIE	921, 931	MATHÉMATIQUES	101, 103, 105, 203, 307
CHIMIE	101, 111, 201, 202, 302	PHYSIQUE	101, 111, 201, 301

De 75 hrs. Bloc D: du 23-06 au 05-08 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Examen: le 7 août.

INFORMATIQUE 101: 90 h.

Du 23-06 au 11-08 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sauf le 11 août de 9h à 12h.

Examen: le 13 août de 9h à 12h.

MATHÉMATIQUES 003: 135 h.

2. COURS DE SOIR

30 hrs. Bloc E: Du 23-06 au 21-07 (sauf les 24-06 et 01-07), du lundi au jeudi de 5h à 7h

Examen inclus
ÉDUCATION PHYSIQUE: BADMINTON I et II - GOLF I et II - NATATION I et II - TIR-A-L'ARC I et II.

Remarque: l'étudiant qui s'inscrit en Éducation physique doit s'inscrire aux deux parties de l'un ou l'autre des cours.

45 hrs. Bloc F: Du 23-06 au 30-07, les lundis et mercredis de 6h à 10h Examen inclus

ANGLAIS	201, 301	HISTOIRE	951
ANTHROPOLOGIE	902	INFORMATIQUE	911
ARTS	101, 103	PHILOSOPHIE	101, 301
ECONOMIE	920	PSYCHOLOGIE	102, 202, 215
FRANÇAIS	102, 202, 402, 231	SOCIOLOGIE	960
GÉOGRAPHIE	221		

45 hrs. Bloc G: Du 26-06 au 31-07, les mardis et jeudis, et les vendredis 27-06 et 04-07 de 6h à 10h Examen inclus

ART	102, 203	INFORMATIQUE	912
ECONOMIE	921	PHILOSOPHIE	201, 401
FRANÇAIS	302, 902, 331	POLITIQUE	940
GÉOGRAPHIE	904	PSYCHOLOGIE	205, 305, 901
HISTOIRE	972	SOCIOLOGIE	961

60 hrs. Bloc H: Du 23-06 au 29-07 (sauf les 24-06 et 01-07) du lundi au jeudi de 6h à 9h

Examen: le 31 juillet

BIOLOGIE	942, 943	INFORMATIQUE	102
COMPTABILITÉ	210		

75 hrs. Bloc I: Du 23-06 au 28-07 (sauf les 24-06 et 01-07) du lundi au jeudi, de 6h à 10h sauf le 28-07 de 6h à 9h. Examen: le 30 juillet de 6h à 9h.

BIOLOGIE	921, 931	MATHÉMATIQUES	101, 102, 103, 105, 203, 307, 337
CHIMIE	101, 111, 201, 202, 302	PHYSIQUE	101, 111, 201, 301

Le prospectus et les formulaires d'admission sont disponibles au :

C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT,
Service des cours d'été,
625 Boul. Ste. Croix, St. Laurent
Tél.: 747-6521, poste 281 ou 282

ANGLAIS - ESPAGNOL
ALLEMAND
COURS DE CONVERSATION

Programmes à partir de

\$75.00

LPS®
Étage F.
Place Bonaventure
878-2821

Language Power Systems
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 (Culture personnelle)

Flottez en toute sécurité



Vivez votre été. Faites-en une saison de réjouissances. C'est pourquoi, sur l'eau ou près de l'eau, il est important que vous portiez votre gilet de sauvetage, un gilet approuvé et portant notre sceau: il a été soumis à des essais rigoureux prouvant son efficacité. À l'achat d'un gilet de sauvetage, exigez l'étiquette et suivez les instructions du manufacturier pour l'usage et l'entretien. Un gilet de sauvetage, c'est une mesure de sécurité mais rappelez-vous que dans le cas des enfants, rien ne remplace la vigilance d'un adulte. Cette saison, flottez en toute sécurité. Portez votre gilet de sauvetage: la dernière mode en sécurité pour mieux vivre votre été.



"Un point d'attache pour votre sécurité"

Pour être mieux informé, écrivez à

Transports Canada Transport Canada

ÉDIFICE TRANSPORTS CANADA, PLACE DE VILLE, OTTAWA, ONTARIO.

En marge d'un colloque — 1

Y a-t-il un français ou des variétés de français ?

par Jean Basile

Parmi les grands problèmes que doit affronter aujourd'hui le Québec, la langue, et plus particulièrement l'enseignement de la langue, est l'un de ceux qui sont à l'ordre du jour...

de la langue". On voit immédiatement que les sujets étaient vastes et très généraux.

D'un autre côté, deux tables rondes réunissaient l'ensemble des participants à ce colloque et devaient permettre des échanges plus généraux encore.

Pour nous parler de l'ensemble de cette réunion, nous avons donc rencontré Stanley Aléong, chargé de cours au département anthropologie de l'Université de Montréal.

— Quelle impression générale vous a donnée l'ensemble de ce colloque.

— Pour l'observateur, il ne semble pas que ce Colloque ait amené beaucoup d'éléments nouveaux quant aux problèmes de la langue et à ceux de l'enseignement de la langue.

— Est-ce que cela veut dire que rien de concret n'a été dit? — Pas tout à fait. Mais, une fois de plus, on a pu se rendre compte du véritable traumatisme que cause la situation actuelle de la langue au Québec.

l'absence de définitions précises. Au fond, avant même de discuter de ce qu'est la langue, encore faudrait-il savoir ce que c'est qu'une langue.

— On en parle en bien ou en mal?

— Il faut comprendre d'abord que Lysiane Gagnon pose un diagnostic sur l'état de l'enseignement de notre langue. Cet enseignement, selon elle, est bien malade.

— Quel camp semble le plus fort?

— Il est incontestable, si l'on en juge par les interventions lors des tables rondes, qu'une bonne partie des spécialistes marquent en ce moment une sorte de volonté de retour en arrière.

danse

De vieilles chansons sur une nouvelle Aire

par Angèle Dagenais

Si on a l'ambition de tenter de plaire à tout le monde lors d'un spectacle, il faut sans doute multiplier les styles et les genres: du grotesque au sublime.

le reste, qui sait? Je ne condamne pas la recherche, la nouveauté, bien au contraire; mais il faut être assez conséquent et honnête avec soi-même pour le faire jusqu'au bout et encore le bien faire, ou bien alors placer son idéal à un moindre degré et cesser de prétendre ce que l'on n'est pas.

grande importance sont techniquement et esthétiquement parfaits (on ne peut pas en dire autant de toutes leurs chorégraphies). Cette oeuvre est fort impressionnante et parfaitement adaptée au style de recherche qu'élabore le Groupe NA.

variétés

Lena Horne and Maynard Ferguson

par Yves Taschereau

J'aurais aimé connaître le pourcentage exact de francophones venus assister au spectacle de Lena Horne et de Maynard Ferguson à la salle Wilfrid-Pelletier, jeudi soir dernier.

d'un vendeur d'autos usagées, il s'est promené tout le temps sur la scène en brandissant la langue sortie, pour nous faire partager l'émotion que lui procurait l'audition de la musique de son orchestre de jazz en général et de sa trompette en particulier.

comprends que le Groupe souhaite que son public pige le "message"; mais ce n'est pas très subtil; pas très subtiles non plus ces espèces d'amazones au symbole sexuel féminin peint sur la poitrine, qui essaient de séparer le couple d'amoureux.

télévision

Table of TV programs including CBFT and CFTM channels with times and titles.

Table of TV programs including CFCF channel with times and titles.

Table of TV programs including CFTM and CBMT channels with times and titles.

cinéma

Table of cinema listings for various theaters including ANJOU, ATWATER, and others.

Table of cinema listings for various theaters including BARRI, BILLOU, and others.

Table of cinema listings for various theaters including CASANOVA, CENTAUR, and others.

sur scène

Table of stage listings for various theaters including CASANOVA, CENTAUR, and others.

— Est-ce que ce genre de raisonnement a été le point central des tables rondes?

— Lors de la première table ronde qui réunissait l'écrivain Jacques Godbout, Gilles Primeau, de la CECM et Laurent Santerre, professeur de linguistique à l'Université de Montréal, un des grands thèmes fut celui de "Comment enseigner le français" et surtout celui de "quel français enseigner" car, naturellement tout le monde est d'accord pour voir dans l'enseignement du français une des clés de ce problème.

Advertisement for Staviscky film and other cultural events like 'la femme de jean' and 'zig zig'.

Advertisement for 'LES ORDRES' film festival and 'Le Mouton Enragé'.

Large advertisement for 'IL ETAIT UNE FOIS... L'OPERETTE' musical production at Palais-Royal.

L'année de la femme

par Renée Rowan

Les 423 déléguées à Carrefour 75, la grande rencontre des Québécoises à l'occasion de l'Année de la femme, ont confié un lourd mandat au Conseil du statut de la femme: celui de voir à leurs affaires.

Dès le lendemain de ce Carrefour où les femmes du Québec ont dit ce qu'elles veulent, ce qu'elles refusent, ce qu'elles proposent, le Conseil s'est remis au travail.

"Nous sommes en train de dépouiller les recommandations des quelque vingt tables rondes pour identifier les actions à entreprendre à long, à moyen et à court terme", nous dit au cours d'une entrevue la secrétaire du Conseil, Mme Francine Dépatie.

Il y a des domaines, où à cause de leur urgence, il faut agir immédiatement. D'autre part, certaines recommandations correspondent à des actions déjà entreprises, comme par exemple dans le domaine des garderies. A ce sujet, très prochainement, le Conseil rendra public l'ensemble de ses recommandations sur cette question qui est apparue primordiale à toutes les déléguées de Carrefour 75 qui ont réclamé un réseau universel de garderies tout comme le réclame depuis des mois le groupement SOS Garderies.

Outre cette demande bien connue, les participantes à cette table ronde ont proposé: — que tous les frais de garde des enfants soient déductibles de l'impôt; — que le système scolaire prévoit des mesures permettant aux enfants de demeurer à l'école à l'heure du dîner et après les heures de classe; — que soit favorisée, par les garderies, l'utilisation de per-

sonnes du troisième âge comme "personnes-ressources" à l'intérieur des services de garde.

Autres propositions intéressantes:

— que le MAS fasse un effort spécial auprès des syndicats pour favoriser l'implantation de garderies contrôlées par les usagers en milieu de travail;

— que, dans les milieux où les conditions d'implantation d'une garderie ne sont pas réalisables, les familles bénéficient de subventions pour la garde en milieu familial, et

— que des normes précises soient élaborées pour ce type de garde.

Identifiée comme prioritaire par le Conseil, il y a également la question de l'avortement qui est au cœur des préoccupations de toutes les femmes. Mme Dépatie nous a annoncé, au cours de cette interview téléphonique, que le Conseil du statut de la femme compte se prononcer publiquement, dans un avenir rapproché, sur l'interruption volontaire de la grossesse et définir les actes à prendre concernant cette question.

Parce qu'il y avait peu de syndiqués à Carrefour 75, à cause de l'absence du ministre du Travail, M. Cournoyer, et des chefs syndicaux, la question des femmes au travail n'a pas été autant débattue que le Conseil l'aurait souhaité. Mais, pour le Conseil, affirme Mme Dépatie, cela demeure une priorité. "Nous poursuivons notre action en s'inspirant des recommandations proposées dans les tables rondes."

Le budget du Conseil pour l'année 75-76 vient d'être adopté: il est d'un demi-million, soit le double de l'année précédente. Le budget pour l'année 76-77 est déjà à l'étude et des recommandations doivent être

faites dès les prochaines semaines.

"Les Québécoises peuvent être assurées que nous ne lésinerons pas, souligne la secrétaire du Conseil. Devant le mandat et les responsabilités qu'elles nous ont confiés, il nous faut les outils nécessaires et des fonds en conséquence."

Il est trop tard pour que le budget de cette année soit augmenté, mais il reste toujours la possibilité au gouvernement de voter des budgets spéciaux. Cela s'est déjà fait. Pourquoi pas pour le Conseil du statut de la femme?

Une étude à l'UdeM — A l'occasion de l'Année internationale de la femme, la direction de l'université de Montréal a mis sur pied un comité de travail chargé de faire un bilan de la situation de la population féminine sur le campus (étudiantes, employées, professeurs) et de faire des recommandations appropriées.

Ce comité qui est sous la responsabilité du secrétaire général de l'Université, Mlle Juliette Barcelo, est formé de MM. Pierre Dupras, directeur du service du personnel, Louis-Marie Tremblay, directeur du service du personnel enseignant, Claude Saint-Arnaud, registraire, Yves Therrien, directeur des services aux étudiants, Louis-Martin Tard, directeur du bureau de l'information, et de Me Nicole Trudeau-Bérard, adjoint au secrétaire général qui agit comme coordonnateur.

Deux femmes, cinq hommes sur ce comité chargé d'étudier la situation des femmes: déjà ces chiffres sont en eux-mêmes fort éloquent. Il semble assez étrange que l'on n'ait pas réussi à former un comité mieux équilibré au niveau des sexes. N'y aurait-il pas suffisamment de femmes à occuper des postes-cadres à l'université pour que cela ait été possible?

Ceci étant dit, ce comité de travail veut recueillir des statistiques, des données sur des questions telles que les salaires, la mobilité sociale et la scolar-

sation du personnel, l'admission des étudiants, et le reste, afin de déceler les discriminations qui pourraient exister. On souhaite toutefois étudier plus à fond certains aspects.

L'an dernier, une étude faite par Jacques Bordeleau et Guy Gélinau pour la Conférence des recteurs et principaux d'universités et publiée aux Presses de l'Université de Montréal sous le titre "L'université buissonnière" a révélé que l'abandon des études universitaires, spécialement après la première année, était plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Il serait intéressant, a souligné Me Bérard dans le dernier numéro de Forum, de savoir pourquoi les femmes sont plus nombreuses à abandonner leurs études et de connaître les raisons de cet abandon.

Vient de paraître — Information Canada vient de publier sous le titre "Les Services fédéraux et la femme" un guide des services, subventions et programmes fédéraux intéressant particulièrement les femmes et une description des centres de responsabilités.

Dans l'introduction, on signale que cette brochure n'essaie pas de démêler le chevauchement des compétences en matière de lois sur les femmes ni d'apprendre à ces dernières quels sont leurs droits aux termes de la loi canadienne. Ce n'est pas non plus un hommage aux femmes qui ont réussi, ni un compte rendu des progrès réalisés en matière de révision et de modification des lois pour effacer toute trace d'injustice à l'endroit des femmes.

Il existe des publications fédérales sur toutes ces questions et la plaquette d'une soixantaine de pages fournit une bibliographie indiquant un choix de documents utiles à consulter.

Les renseignements que renferme "Les Services fédéraux et la femme" ne sont probablement pas connus de beaucoup de femmes et la liste en a été dressée de manière qu'elles puissent s'en servir facilement et en tirer profit. Les informations contenues dans cette plaquette ont été vérifiées par les organismes intéressés et étaient à jour le 1er janvier 1975.

En l'honneur de l'Année de la femme, cette édition des "Services fédéraux et la femme" paraît sous un format spécial, mais par la suite, il sera englobé dans la série intitulée "Au service du citoyen" d'Information Canada, dont le but principal est d'informer les individus des programmes et services fédéraux qui peuvent les intéresser.

Signalons qu'il s'agit là d'un outil de travail très pratique mais à la disposition de tous les groupements féminins. Pour se le procurer, il suffit de s'adresser à Information Canada.

Autre publication récente: l'Annuaire canadien des groupes de femmes mis au point par le Programme de promotion de la femme, au Secrétariat d'Etat.

Plusieurs organisations féminines et plusieurs individus avaient maintes fois exprimé leur désir d'avoir à leur disposition un annuaire offrant des renseignements sur les groupes de femmes ainsi que leurs diverses activités. C'est donc maintenant chose faite.

Cet annuaire couvrant l'ensemble du territoire canadien devrait, d'autre part, faciliter les rapports entre les différents groupements féminins l'un, souvent, ignorant l'existence de l'autre.

L'annuaire canadien des groupes de femmes est également disponible à Information Canada.

CARRIÈRES ET PROFESSIONNELS

Fonction publique
Canada
Public Service
Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

**Ministère des Communications
Agence des télécommunications gouvernementales**

SURINTENDANTS
(Deux postes - Ottawa)
Traitement: \$17 847 à \$20 245
No de réf.: 5-A-A-006(10)

FONCTIONS:
Élaborer, administrer et mettre en œuvre des projets complexes de télécommunications conçus en vue d'appuyer les besoins relatifs à la circulation de l'information au sein des systèmes des ministères et organismes fédéraux. Instaurer des études et des programmes de travail axés sur la solution de problèmes dans le domaine des télécommunications et de la téléinformatique.

EXPERTS-CONSEILS
(Divers postes - Ottawa)
Traitement: \$14 937 à \$16 934
No de réf.: 5-A-A-007(10)

FONCTIONS:
Participer aux travaux de consultation dans le domaine de la circulation de l'information et de la gestion des données et celui des services relatifs aux applications actuelles et (ou) nouvelles; effectuer des études concernant les besoins et les utilisations en matière de télécommunications et de circulation de l'information, tels que le téléphone, la transmission de données et d'images ainsi que le fac-similé.


CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR TOUS LES POSTES SUSMENTIONNÉS:
— Diplôme universitaire et expérience pertinente, ou études secondaires complètes et vaste expérience pertinente dans le domaine des techniques et des procédures industrielles de télécommunications ou de traitement des données, particulièrement dans le domaine du développement et de la mise en œuvre de la conception des systèmes.
— Expérience dans la gestion de projets complexes ou comme expert-conseil auprès de la gestion supérieure.
— Les antécédents de travail doivent démontrer que le candidat est capable d'établir et d'entretenir de bonnes relations de travail avec les agents supérieurs du gouvernement et du monde des affaires.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes susmentionnés, tandis que la connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour d'autres postes. Ces concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:
Remplir la formule (CFP 367-4110) "Demande d'emploi", que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'œuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et la faire parvenir à l'adresse suivante AVANT LE 24 JUIN 1975:

**CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
17^e ÉTAGE - TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7**

* Prière de rappeler le numéro de référence approprié dans toute correspondance.



Toute une aubaine
chez
Birks

25%

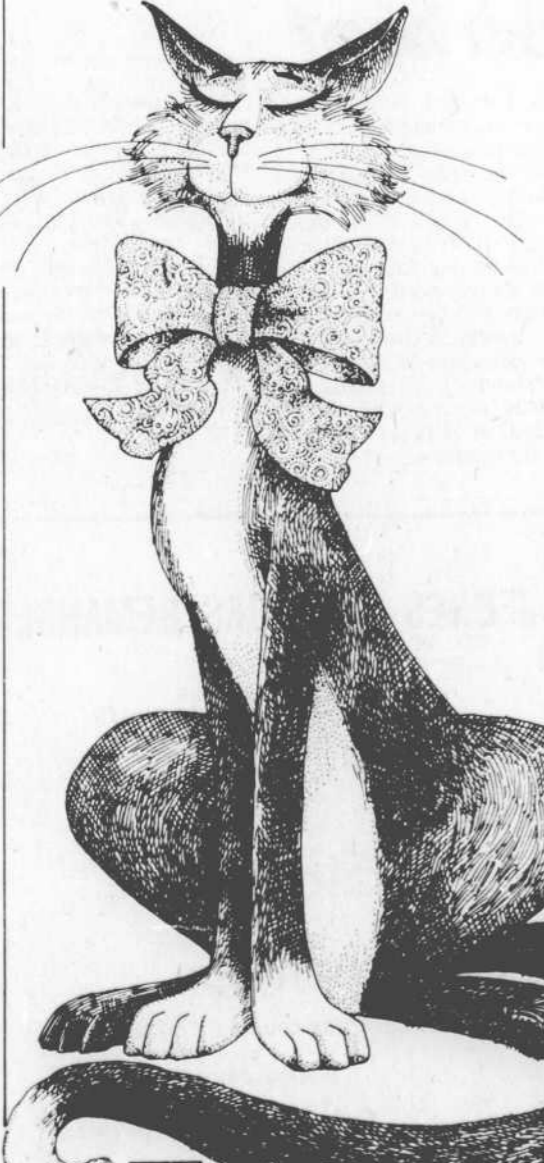
de rabais

sur un vaste choix
de breloques en or
jaune 10 et 14 carats

du 9 au 14 juin

BIRKS

JOAILLIERS



INVITATION AUX MEMBRES DU CLUB ROTARY

Venez acheter vos cadeaux chez Birks, les plus grands joailliers du Canada. Or et argenterie. Diamants. Breloques, bracelets, colliers. Cristal, porcelaine, maroquinerie et objets d'art de tous les coins du monde.

Quel que soit votre pays d'origine, il y a toujours du nouveau pour vous chez Birks, des articles de partout à rapporter chez vous. Si vous êtes curieux, venez nous voir. Nous avons 13 magasins dans la région de Montréal.

BIRKS
JOAILLIERS

PUBLICITAIRE QUI A L'AFFAIRE

Vous possédez le talent à gagner et, surtout, à garder de nouveaux clients.

Vous vous sentez maintenant prêt à vous tenir sur vos deux jambes.

Alors on veut vous parler.

Jeune et dynamique, notre agence de publicité avec un module de création des plus progressifs en ville vous offre ses services.

Nous sommes une association de gens indépendants, créatifs, qui puise ses ressources dans un flot inouï de talent pour satisfaire nos clients.

On n'a pas de juniors. Pas de cadres.

Pour grandir comme groupe et maintenir notre pensée, nous cherchons de nouvelles personnes qui ont déjà en main leurs affaires.

Des gens et des filles qui savent ce qu'ils font, qui méritent plus qu'ils gagnent et qui n'ont pas peur de foncer.

Brillant, agressif, cet esprit est à la recherche d'un foyer pour ses clients, qui a le talent et l'ambition se mesurant à nos critères.

Vous en serez alors davantage remboursé.

Notre style pique, est courageux et, si vous en avez le goût, ces quelques lignes sont peut-être les plus importantes que vous n'avez jamais lues.

Ecrivez-nous en toute confiance. Tout notre personnel est au courant de cette réclame.


Dossier 2516
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal

Université montréalaise cherche

professeur à plein temps en Histoire du Québec contemporain

Exigences:
— Minimum: scolarité de doctorat complétée.
— Préférence accordée au détenteur du doctorat.

Ecrire à:
Dossier 2515
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal



CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

PROFESSEURS

pour la session automne 1975
(débutant le 2 septembre)

Allemand	Chargé de cours (3h/semaine) (cours avancé)
Assistance sociale	Temps complet et temps partiel
Cinéma québécois	À la leçon
Microbiologie	À temps partiel, suppléance le cours de T.L.M. 140-321
Relations publiques	Chargé de cours (3h/semaine)
Sciences politiques	Temps partiel
Sociologie	Temps partiel
Techniques d'éducation spécialisée	Temps partiel et temps plein
Techniques de secrétariat	Temps partiel

Qualifications requises:
— Diplôme de 1er cycle universitaire.
— Expérience pertinente.

Salaires:
Selon les qualifications.

* Prière d'adresser curriculum vitae au plus tard le 18 juin 1975 aux:

**Services au personnel,
Cégep de Saint-Jérôme,
455, rue Fournier,
Saint-Jérôme, Qué.**

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

invite les professeurs à faire leur demande pour le poste suivant:

École Secondaire Algonquin,
Rue Jane,
North Bay, Ontario
Directeur: M.R. Perron
Tél: 705-472-8240


— **PROFESSEUR D'ÉLECTRONIQUE**
Secondaire I à IV.

Noter: les candidats intéressés à prendre un cours d'été pour se qualifier sont encouragés à faire demande.

Faire parvenir votre curriculum vitae au Directeur de l'école,
M. R. Perron.

**W.E. Perry,
Surintendant des Écoles,
Conseil Scolaire de Nipissing,
269, rue Main ouest,
North Bay, Ontario**

R. Lynch
Directeur



HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Centre hospitalier universitaire ultra-spécialisé en
Pédiatrie & Obstétrique-Gynécologie,
est à la recherche d'une (1)

INFIRMIÈRE-CHEF

pour son service de Neuro-Chirurgie

Exigences d'emploi:

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers de la Province de Québec.
- Baccalauréat en Sciences Infirmières de préférence.
- Expérience en administration.
- Formation et/ou expérience dans le champ clinique concerné.

S'adresser à:

**Danielle Lemire
Bureau d'emploi
3175 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 731-4931 poste 602**



CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

PROFESSEURS EN TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Le Cégep de Saint-Jérôme recherche des professeurs en techniques infirmières à temps complet et à temps partiel pour l'année académique 1975/76 en:

- 180-301 Soins obstétricaux
- 180-401 Soins pédiatriques
- 180-501 Soins psychiatriques
- 180-601 Soins médico-chirurgicaux

— Participation à une équipe départementale dynamique centrée sur le concept d'apprentissage.

— Charge d'enseignement entre 15 et 16 périodes/semaine.

— Milieux de stage clinique dans Saint-Jérôme ou la région et à Montréal.

DÉBUT DES COURS: 2 septembre 1975.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Baccalauréat en sciences infirmières ou post-scolaire dans la discipline appropriée.
- Expérience pertinente.
- Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
- Une expérience professionnelle réussie ainsi que de solides préoccupations pédagogiques pourraient suppléer à l'absence de formation académique.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications.

* Prière d'adresser curriculum vitae et offres de service aux
Services au personnel avant le 18 juin 1975. Pour informa-
tions, communiquer avec les Services au personnel à (514)
436-1580 poste 234.

**Services au personnel,
Cégep de Saint-Jérôme,
455, rue Fournier,
Saint-Jérôme, Qué.**

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

Chaque insertion coûte \$1.50, minimum 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte 0.60 cent. L'heure de tombée est notée pour le lundi matin.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avec les annonces vous pouvez de vérifier la première parution de votre annonce. Le Devoir est un journal quotidien d'un seul numéro hebdomadaire. Toute annonce est publiée gratuitement. S.P. 100, 1000 Avenue de la Presse, Montréal, P.Q. H3C 1R1. 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

Chaque insertion coûte \$1.50 le jour. L'heure de tombée est notée pour le lundi matin. S'il y a un jour de fête pour la publication.

ANTIQUITES A VENDRE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG.: décapage et finition. Spécialistes en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 ou 674-9843 (frs virés acceptés) Reconnu et renommé 2-7-75

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (arg. comptant) Claude Morrier, (jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.P.))

A BESOIN d'anciens meubles, toutes sortes, aussi porcelaine, horloges, lustres, piano à queue, etc. 374-1224 7-7-25

ARTISANATS

ARTISAN-EBENISTE: fabrique d'après vos idées, notre expérience, cuisine, meubles canadiens, rustiques, Louis XIII. Spécial: bahut, armoire pointe de diamant, table réfectoire. Bérard: 766-9937 ou 524-6583 13-6-75

AUTOS A VENDRE

RENAULT 12 TL, 1972, 31,000 milles. \$950. Tél.: 524-4183 entre 9 a.m. et 6 p.m. 14-6-75

AGISSEZ DES MAINTENANT! Je vous offre soit une '75 Volk ou toute autre voiture de votre choix. \$25.00 comptant et petits paiements. Liliane 363-5000 ou 365-9451. 12-6-75

ROLLS ROYCE: "Silver Shadow", 1971, 4 portes, toit rigide, complètement équipée, air, portes et vitres électriques. Original, état neuf. Tél.: 844-5054, entre 4 et 7 p.m. 13-6-75

ANIMAUX A VENDRE

DALMATIENS: \$100, doivent être vendus, régulier \$200. Ligne de champions, enregistrés, pure race, vaccinés, traitement anti-ver. Tél.: 653-4406 après 6 heures. 12-6-75

APPARTEMENTS A LOUER

KENT 2835, 4^e, grand, sous-location, \$215. Occupation juillet. Tél.: 738-4593 16-6-75

SOUS-LOCATION: 135 est, Sherbrooke, 2^e, 206, \$180, taxes et électricité incluses. Tél.: jour 392-7134, soir: 481-9854. 13-6-75

AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix, (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaie 207 Gravenhurst. Tél.: 276-9067 J.N.O.

BUREAUX A LOUER

DANS LE VIEUX MONTRÉAL. Idéal pour professionnels, agence de presse, petites entreprises ou autres. • Bureaux très éclairés • Dans petit édifice paisible et central. 211 DU ST-SACREMENT. TÉL.: 844-3361 poste 238 J.N.O.

BOUL. DORCHESTER

"Rez-de-chaussée, climatisé" DANS ÉDIFICE DE PRESTIGE. A proximité du métro Champ-de-Mars et de la sortie Sanguinet de l'autoroute Ville-Marie. environ 5,000 p.c. • Libre fin juin • Stationnement disponible. Pour renseignements: Jean Rozon 861-9621, de 9 à 17 h soir: 684-5822 10-6-75

COMMERCE A VENDRE

LIBRAIRIE: excellente réputation, affaires \$250,000 par année, conditions faciles. J.P. Heurtel, 739-7261 ou 866-9641. Trust Général, courtiers 10-6-75

FEMMES DEMANDÉES

UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE Pour assister le Président de DESJARDINS, COUTURE INC., Courtiers en valeurs Mobilières depuis 1931. FINANCE MERCANTILE INC., Prêts divers depuis 1960. PETROLES HOCHELAGA INC., Produits Pétroliers depuis 1934. LA CANDIDATE DEVRA • ÊTRE BILINGUE • AVOIR DE L'INITIATIVE • ET DOUÉE D'UN SENS D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES. Faire application par lettre à l'attention de: RENÉ DESJARDINS, Président, Suite 1915, 500 Places d'Armes, Montréal. (Prière de joindre votre curriculum vitae) Application et entrevue traitées confidentiellement. 10-6-75

COMMERCE A VENDRE

ST-LAMBERT: 2^e, \$182, par mois 9e (étage supérieur) piscine extérieure, sauna, etc. Disponible immédiatement, près centre d'affaires. Facilité de transport. Meubles à vendre. Tél.: jour: 876-3055 demander Denise. 12-6-75

COLLECTIONS

COLLECTIONS: Prix Nobel de Littérature, 58 volumes, prix régulier \$725, aubaine à \$350. — Théâtre classique français 12 volumes \$45. — Chefs d'œuvre de la peinture, nombreuses reproductions 35 volumes \$125. — Atlas des voyages 19 volumes \$60. — Les grands auteurs 13 volumes \$40. — Condensé du Reader Digest 39 volumes, anglais et français \$25. — Sylvie (Marabout) 25 volumes \$12.50 — Elgin Grey (1846-1852) 4 volumes \$10. — Balzac, romans de jeunesse, 2 volumes — \$8. — Chateaubriand, Mémoires d'Outre-tombe 2 volumes \$8. — Toutes les reliures en parfaite condition. Particulier. 279-5276. 11-6-75

COLLECTIONS: Prix Nobel de Littérature, 58 volumes, prix régulier \$725, aubaine à \$350. — Théâtre classique français 12 volumes \$45. — Chefs d'œuvre de la peinture, nombreuses reproductions 35 volumes \$125. —

EDUCATION

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS & GLENGARRY recherche pour Septembre 1975 les services de professeurs aux postes suivants:

A. Programme d'immersion en français au niveau de la Maternelle, aux écoles suivantes: ÉCOLE PUBLIQUE - Iroquois ÉCOLE PUBLIQUE - Winchester ÉCOLE PUBLIQUE - Memorial Park (Cornwall) ÉCOLE PUBLIQUE - Lancaster

B. Programme régulier de 40 minutes par jour, de la 1e et 2e années et Programme régulier de 20 minutes par jour, de la 3e à 8e années aux écoles suivantes: ÉCOLE PUBLIQUE - Morrisburg ÉCOLE PUBLIQUE - Iroquois ÉCOLE PUBLIQUE - Monkland ÉCOLE PUBLIQUE - Finch ÉCOLE PUBLIQUE - Maxville Senior ÉCOLE PUBLIQUE - Roxborough ÉCOLE PUBLIQUE - Longue Pointe ÉCOLE PUBLIQUE - Rothwell (Ingleside) ÉCOLE PUBLIQUE - Newington ÉCOLE PUBLIQUE - Berwick ÉCOLE PUBLIQUE - West Front (Cornwall)

Veillez soumettre votre demande d'emploi à M. John J. Comtois, Surintendant d'éducation, Conseil d'éducation des comtes de Stormont, Dundas & Glengarry, 305, rue Baldwin, Cornwall, Ontario. K6H 5S6. Tél. (613) 933-6990

ÉQUIPEMENTS A LOUER

PARTICULIER: 2 machines à crème glacée melle, machine à "slush", machine à "snow come", réfrigérateur, congélateur, poêle à patates frites, machine à chocolat chaud. Tél.: 722-3902. 166-75

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE: Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137 669-2547. J.N.O.

LOGEMENTS DEMANDÉS

Le Comité pour le Relogement des Immigrants est à la recherche DE LOGEMENTS Communiquer à: 283-7375 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

PRES UNIVERSITÉ, 6511 rue Plantagenet, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, sundeck, 2 garages. \$500 par mois. Tél.: 669-4700 ou 389-8438 14-6-75

LOGEMENTS A LOUER

2364 EST SHERBROOKE — Face au parc, 7 grandes pièces, 1er étage, boiseries, chauffage, eau chaude, espace pour laveuse-sécheuse, libre. \$320. Tél.: 653-7815 12-6-75

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: sous-location, 7 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, entièrement meublé. Du 15 juin au 15 septembre, \$300 par mois. Tél.: 274-7807 ou 1-227-3057. 10-6-75

MAISONS A LOUER

OUTREMONT: beau grand cottage en pierre 5 chambres à coucher, 3^e salles de bains, 2 foyers, grand salon avec fenêtre en baie, sous-sol fini, salle de lavage, patio sur toit. Prix: \$1,000 par mois. Tél.: jour 331-7371, soir: 735-6810 17-6-75

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE et tapisserie, intérieur et extérieur. Finition soignée. Prix raisonnables. Tél.: 731-1031 soir. 1-11-74

RENOVATION: réparation, foyer pierre-brique; menuiserie générale, galerie, escalier, redressons les planchers, réparons les solages. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

UN MEUBLE BIBLIOTHEQUE fini noyer 6' x 27" x 10" profondeur \$35. — calculatrice électrique Majestic \$100. — brocheuse électrique \$20. — enregistreur Sony 3 vitesses \$100. — lampe mobile \$30. — sous-chaise de bureau \$10. — Particulier 279-5276. 11-6-75

MOBILIER EXCLUSIF pour bureau d'exécutif ou pour salle à manger, en merisier rouge brun avec motifs espagnols en fer forgé, modèle unique fait sur commande comprenant: table 8' x 3', bahut 5'4" x 2'5", table à café 3' diamètre, fauteuils d'exécutif noir à dossier haut, chaise en velours, chaises de style espagnol. Une valeur de \$3,500, pour \$1,400. Seulement. Particulier. 279-5276.

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

ESPACE DE BUREAU: en face Fairview, Pointe-Claire, 1100 pieds carrés. M.L.S. Tous les services, première classe. Idéal pour professionnels. Dan Nentean, 334-5330 ou 747-4937. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE Sténo-dactylo demandée • Ayant grande expérience dans travaux bureau. • Excellente connaissance du français. • Pour maison d'édition. Tél. 874-6984 11-6-75

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Pour travail à temps régulier de nuit. De 23:30 heures à 7:30 a.m. HÔPITAL BOURGET 845-1873 10-6-75

HOMMES DEMANDÉS

Une importante compagnie spécialisée dans l'industrie des articles de nouveautés, recherche un: REPRÉSENTANT pour couvrir les clients au détail dans les secteurs des magasins d'articles de nouveautés, librairies et magasins à rayons. Expérience dans ce domaine n'est pas obligatoire, puisqu'un entraînement sera donné; mais un solide dossier dans la vente est nécessaire. Cette ligne offre à une personne motivée et dynamique, un revenu très alléchant pour la première année. Faire parvenir curriculum vitae, en toute confiance, à: DOSSIER 276 Le Devoir, C.P. 6033, Montréal 12-6-75

LOGEMENTS DEMANDÉS

FILEUR "aireman", préféablement avec expérience sur panneaux 2 contrôles, 25 H.Q. Tél.: 482-2740 12-6-75

LOGEMENTS A LOUER

ST-BRUNO: Site campagnard dans St-Bruno. Grand terrain, bungalow avec abri d'auto. Pièces vastes, salle familiale, foyer, salle à diner. Construction 1966. Marthe Toutant, 653-2496 ou 653-8307. Immeubles Westgate, courtiers 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

ST-LAURENT OUEST: Split-level de luxe, plafond cathédrale, large entrée, 4 chambres à coucher, plus jardin paysagé très privé. Garage. Maison impeccable. District de choix. Exclusif. Jacqueline Pineau, 334-5330 ou 332-3091. Immeubles Westgate, courtiers 11-6-75

LOGEMENTS A LOUER

NOUVEAU-BORDEAUX: Split-level de luxe, vous qui désirez une vaste et confortable demeure, elle est à vous en téléphonant à André Lacoste, 334-5330 ou 482-4989. Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

STE-JULIE (HAUT-BOIS) On demande \$38,900 pour ce bungalow de bardeaux de cèdre. Le décor y est des plus charmants. Chambre des maîtres 19' x 11'. Taxes: \$664.88. Faites vite. Marthe Toutant, 653-2496 ou 653-8307. Immeubles Westgate, courtiers 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

ST-BRUNO: Propriétaire transféré. Dans un secteur tranquille, magnifique bungalow surélevé, 8 pièces, salle à diner séparée, salle familiale avec foyer au sous-sol, chauffage 2 zones. Garage. Superbe terrain paysagé. \$46,800. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

LONGUEUIL: Construction exceptionnelle. Duplex avec garage chauffé, 3 chambres, grand salon, cuisine avec beaucoup d'armoire. Sous-sol entièrement fini. Salle de jeux 34' x 15', chambre plus salle de lavage, 2e chambre bain. Près école, autobus. Faut voir pour apprécier. Hugette Therrien, 679-8220 ou 670-1707 (M.L.S.) Immeubles Westgate courtiers. 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

LONGUEUIL: Aubaine, cause départ. Occupation immédiate, 4 chambres, \$124 par mois. La chance au premier visiteur. Téléphonnez à Paulette Vincent, 670-9355 ou 679-8220. Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

LOGEMENTS A LOUER

ST-BRUNO: Montpelier, lots boisés, secteur superbe, exclusif. Sur la montagne, voisinage luxueux maisons, près de lac, terrain golf. 10 minutes du centre-ville. Tél.: 366-8465 20-6-75

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieuse, 822 est Sherbrooke suite 5. Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b.p.h.L. 85 lettres. Tél.: 524-3852 J.N.O.

RENCONTREZ votre compagnon idéal par ordinateur. Pour livret gratuit, appelez COMPUTADE 933-3673 (24 heures) J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108, Montréal. Tél.: 282-0058, lundi vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG: Agence but amical, social, matrimonial: veuf (ves), personnes seules. Ecrite case Postale, 101, Station Rosemont, Montréal. Information: 729-0680.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES A VENDRE

ST-BRUNO: Ecole d'équitation avec écurie moderne, 30 stalles, 2 maisons de ferme, 45 arpents de terrain. A un mille du nouveau centre d'achats. Propriétaire considérerait toute offre raisonnable. Plusieurs extras. Denis Lussier, 653-2496 ou 653-0319 Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-JEAN: Beau grand duplex brique et pierre, 5 pièces, 3 chambres, beau terrain. Prix: \$32,000. (photo M.L.S.) Odette Gagné, 658-6635 ou 348-8721. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

MONTREAL-NORD: Luxueux duplex pierre, brique, 1971, 2 x 5 1/2, 1 x 3 1/2, hall d'entrée en marbre, armoires en frêne, terrain paysagé, clôture, garage, secteur résidentiel, près parc, arène, écoles, centre d'achats. M.L.S. Pierre Lavigne, 254-6083 ou 324-9724. Immeubles Westgate, courtiers 11-6-75

LONGUEUIL: Si vous cherchez une propriété dans "Vieux Longueuil" ne tardez pas. Quelques-unes encore disponibles. Communiquer avec Suzanne Lussier, 651-5300 ou 679-9766 (M.L.S.) Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

ST-LAURENT OUEST: Nouvelle inscription — Le charme d'un split-level toujours recherché, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, grande salle familiale pin nouveau, cuisine spacieuse, salon, salle à manger combinée. Propriété impeccable. Secteur résidentiel de choix. Pour renseignements appeler Lise Proulx-Chagnon, 334-5330 ou 748-8496 (M.L.S.) Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

ST-LAURENT OUEST: Split-level de luxe, plafond cathédrale, large entrée, 4 chambres à coucher, plus jardin paysagé très privé. Garage. Maison impeccable. District de choix. Exclusif. Jacqueline Pineau, 334-5330 ou 332-3091. Immeubles Westgate, courtiers 11-6-75

NOUVEAU-BORDEAUX: Split-level de luxe, vous qui désirez une vaste et confortable demeure, elle est à vous en téléphonant à André Lacoste, 334-5330 ou 482-4989. Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

STE-JULIE (HAUT-BOIS) On demande \$38,900 pour ce bungalow de bardeaux de cèdre. Le décor y est des plus charmants. Chambre des maîtres 19' x 11'. Taxes: \$664.88. Faites vite. Marthe Toutant, 653-2496 ou 653-8307. Immeubles Westgate, courtiers 10-6-75

ST-BRUNO: Site campagnard dans St-Bruno. Grand terrain, bungalow avec abri d'auto. Pièces vastes, salle familiale, foyer, salle à diner. Construction 1966. Marthe Toutant, 653-2496 ou 653-8307. Immeubles Westgate, courtiers 10-6-75

ST-BRUNO: Propriétaire transféré. Dans un secteur tranquille, magnifique bungalow surélevé, 8 pièces, salle à diner séparée, salle familiale avec foyer au sous-sol, chauffage 2 zones. Garage. Superbe terrain paysagé. \$46,800. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

LONGUEUIL: Construction exceptionnelle. Duplex avec garage chauffé, 3 chambres, grand salon, cuisine avec beaucoup d'armoire. Sous-sol entièrement fini. Salle de jeux 34' x 15', chambre plus salle de lavage, 2e chambre bain. Près école, autobus. Faut voir pour apprécier. Hugette Therrien, 679-8220 ou 670-1707 (M.L.S.) Immeubles Westgate courtiers. 10-6-75

LONGUEUIL: Aubaine, cause départ. Occupation immédiate, 4 chambres, \$124 par mois. La chance au premier visiteur. Téléphonnez à Paulette Vincent, 670-9355 ou 679-8220. Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers. 10-6-75

ST-BRUNO: Montpelier, lots boisés, secteur superbe, exclusif. Sur la montagne, voisinage luxueux maisons, près de lac, terrain golf. 10 minutes du centre-ville. Tél.: 366-8465 20-6-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BORD DE L'EAU: Lac McDonald, maison neuve en bois rond entier, hiversisée, sous-sol, chauffage électrique. Eau potable. Route ouverte à l'année. Prix: \$22,990. Termes faciles, financement bancaire. Tél.: 334-2588. 13-6-75

WESTMOUNT

Voici l'occasion rêvée de posséder un duplex en excellente condition et de bon goût dans une des belles parties de Westmount. 6 et 7 pièces éclairées, entrée séparée, jardin. Parking pour une voiture. Le haut sera libre pour l'acheteur, le 15 juillet. Grande cuisine. Nouveau MLS. \$72,500. Isabelle Lafrenière courtier 482-1381 10-6-75

ST-LAMBERT

J'ai un excellent choix de maisons de 4 ou 5 chambres à coucher dans les secteurs: Parc Houde, Prévigne en bas, Riverside. Prix tous dans les soixante milles. Richard Hinch, 672-0321 ou 672-4170. IMMEUBLES A.E. LaPAGE & WESTMOUNT INC. courtiers 10-6-75

VILLE D'ANJOU

Secteur recherché. Résidence somptueuse, 12 pièces, foyer marbre rose, 5 chambres à coucher, sous-sol entièrement fini. Intercom. Garage double. Air climatisé central, piscine. Terrain magnifique, 30 arbres mûrs. Beaucoup de luxe et de confort pour \$95,000. Jacqueline Gervais, 672-0321 ou 655-9532 M.L.S. IMMEUBLES A.E. LaPAGE & WESTMOUNT INC. courtiers 10-6-75

ST-HILAIRE

Petit domaine 41,614 pieds carrés avec piscine et plus de 250 arbres mûrs. Cottage canadien. 12 pièces, foyer, 2 autres dépendances pouvant servir d'atelier ou de maison d'invités. Coin magnifique au pied de la montagne. Jacqueline Gervais, 672-0321 ou 655-9532. M.L.S. IMMEUBLES A.E. LaPAGE & WESTMOUNT INC. courtiers 10-6-75

TRAVAIL CANADIENNE

EUROPEENNE CANADIENNE, licenciée en Droit, plus de 30 ans d'expérience domaine légal, recherche travail à mi-temps ou à la maison pour bureau d'avocats ou contentieux. Tél.: 739-6110 entre 9 et midi. 14-6-75

VOYAGES

PROFESSEUR FEMININ dans la trentaine aimerait compagnie de voyage pour juillet; Mexique. Partagierions toutes les dépenses. Tél.: après 5 p.m. 254-6204 11-6-75

PROPRIÉTÉS A VENDRE

LONGUEUIL: "Rue Lereau" pierre, brique, plâtre, cuisine moderne, salle à diner, sous-sol fini, 2 salles de bains, garage, piscine-béton 40' x 17'. Comptant requis: \$15,000. Solde discutable. IMMEUBLES GUEYMARD courtiers 677-5216 10-6-75

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, sets de salon, sofas-lits, chaises de cuisine, meubles antiques. Capotage, sets neufs sur commande. Estimation gratuite. Soulière. Rembourseur. 521-5484. J.N.O.

TERRAINS A VENDRE

EASTMAN: Allons à la campagne! 20 acres de terrain boisé avec accès au lac. Conifères, pommiers, très bel environnement. Vous aimez la tranquillité et l'espace? Ne manquez pas cette occasion. Seulement \$8,000. (photo M.L.S.) Camille Coutu, 871-8754 Immeubles Westgate, courtiers 10-6-75

LAURENTIDES

Lac Notre-Dame, 50 milles de Montréal, grands terrains boisés sur bords du lac ou montagne. Demandez brochure à 845-3151. Ouvert fin de semaine. Domaine Lac Montfort. 14-6-75

CHATEAUGUAY

Terrain vacant dans parc industriel, 6,750 pieds carrés. Prix demandé: \$4,500. M.L.S. Monique Dumont, 678-8060 ou 678-1163 Immeubles Carbonneau, courtiers 10-6-75

LAC MCDONALD

20 milles nord Lachute, magnifiques terrains boisés, bord de l'eau, sur montagne. A partir de \$2,500. Termes. Tél.: 334-2588. 13-6-75

Judo-Québec se démocratise

C'est devant une assemblée record de près de 140 membres venant des 12 zones de l'Association que s'est déroulée samedi l'assemblée générale annuelle de Judo-Québec. C'était la plus grosse assemblée de l'histoire de l'association. De nouveaux règlements et de nouvelles structures étaient mis en place, ce qui explique peut-être la large participation de la base. De nouvelles structures, car Judo-Québec a subdivisé la province en 12 zones, ces zones regroupant certaines régions déjà en place dans le monde du sport amateur. De nouveaux règlements, car Judo-Québec vient de créer un sont réservés sur le C.A. pour les 12 zones, une par zone, et ce sont les délégués des conseils de zone qui sont recommandés et élus à l'assemblée générale annuelle, les huit autres étant présentés à titre individuel par l'assemblée. Ces nouvelles structures et ces nouveaux règlements permettront et permettront déjà de favoriser une démocratisation de Judo-Québec. Cette ouverture des structures vers la base déterminera sans aucun doute une nouvelle orientation de l'organisme. Il va sans dire qu'une période d'adaptation sera nécessaire avant que ces rouages démocratiques fonctionnent à la perfection et certaines petites tensions pourraient surgir dans l'avenir. Jean Charest a été élu président de Judo-Québec.

Ivan Mullenix poursuit la LNH pour \$1.3 million

DENVER (PA) — Le propriétaire des Spurs de Denver, Ivan Mullenix, a annoncé une poursuite antimonopole de \$1.3 million contre la Ligue nationale de hockey, soutenant qu'il a subi des pertes à cause de conspiration par cette ligue qui lui a refusé une concession pour 1975-76. La poursuite a été signifiée le 16 mai dernier, mais les détails ont été cachés 20 jours, permettant à Mullenix et à sa compagnie le temps pour négocier avec la LNH. Mullenix, qui a obtenu une concession dans l'Association mondiale depuis qu'il a entrepris la poursuite, a confié que les violations de l'acte antimonopole Sherman et Clayton par la Ligue nationale et quelques-uns de ses officiels lui ont coûté \$885,899 depuis 1973 jusqu'à avril dernier. Selon la poursuite, Mullenix affirme qu'on lui a dit qu'afin d'obtenir une franchise dans la Nationale, il devait d'abord acheter les Spurs, alors club-école des Blues de St-Louis. Dans sa plainte officielle, Mullenix ajoute que des officiels de la LNH lui ont dit qu'il devait "payer ses dettes" en achetant l'équipe de la ligue de l'Ouest "au profit de Sports Holdings Inc. et de la corporation de l'équipe de St-Louis, propriétaires des Blues et des Spurs avant 1973". Selon cette "entente d'achat" exigée par la LNH, Mullenix soutient qu'il aurait déboursé \$750,000 à Sports Holdings Inc. s'il obtenait une concession de la LNH ou s'il cessait les activités de l'équipe de Denver dans la ligue de l'Ouest avant la saison 1980-8

Rogers permet aux Expos de partager le double

Steve Rogers a remporté sa 4e victoire consécutive pour mener les Expos à un triomphe de 3-1 lors du 2e match d'un programme double que les Padres de San Diego avaient débuté en gagnant 5-2, hier après-midi au parc Jarry.

Rogers n'a pas perdu une décision depuis le 30 avril dernier et hier, sauf à la première manche où les Padres ont compté leur seul point, l'artilleur mont, mais les a totalement dominés. Bien que touché de neuf coups sûrs, il a pris soin de les éparpiller à raison d'un par manche, exception faite des deux réussis contre lui à la manche initiale.

Il a porté sa fiche à quatre victoires contre autant de défaites et sa moyenne de points mérités est la meilleure après celle détenue par Woodie Fryman.

Après que San Diego eût pris les devants 1-0 dès le début, les Expos n'ont pas tardé à répliquer, égalant le pointage grâce à un simple de Larry Lintz suivi d'un double par Mike Jorgen-

sen. A la 4e séquence, le 4e "cs" de la journée de Lintz, précédant un but sur balles soutiré par Larry Bittner et suivi par un triple de Pat Scanlon, devait donner la marge nécessaire à Rogers.

Mais les 11,882 spectateurs venus encourager l'équipe montréalaise avaient vu cette dernière s'incliner 5-2 lors du premier match, double nécessité par les deux parties contre-mandées vendredi et samedi à cause de la pluie.

C'est un simple de deux points par Dave Winfield à la 1ère manche de cette rencontre, et un circuit de deux points de Dick Sharon à la 6e, qui devaient faire pencher la balance en faveur des visiteurs.

Dave McNally, à cette occasion, a été débité d'une 6e défaite consécutive. Le gaucher n'a tenu le coup que durant six manches au cours desquelles il accorda leurs cinq points aux Padres.

McNally fut touché d'un

double par le premier frappeur du match, Enzo Hernandez, et donna un laissez-passer gratuit au second, Tito Fuentes. Les deux réussirent ensuite un double vol de buts et comptèrent sur le simple de Winfield. Ce dernier avança au 3e but sur une erreur de Tim Foli et compta le point gagnant sur un optionnel.

L'offensive des Expos lors du premier match se résuma à deux joueurs: Lintz et Bittner. Le 2e-but montréalais cogna deux simples, aux 1ère et 3e manches, et Bittner lui fit croiser le marbre à chaque occasion.

Par ailleurs, les Expos ont obtenu hier des Astros de Houston le contrat du lanceur gaucher Fred Scherman, en retour d'une somme d'argent et d'une compensation à venir.

Scherman, âgé de 30 ans, a fait cette saison 16 apparitions au monticule pour Houston, compilant une fiche de 0-1 et une moyenne de 5.06 points mérités. La direction de l'équipe a aussi annoncé qu'elle avait mis sous contrat l'arrêt-court Art Miles et le receveur Mitchell Cipolla, réclamés au repêchage des agents libres la semaine dernière.

Aux championnats canadiens de boxe amateur Les Québécois s'y distinguent malgré tout

par André Tardif

Selon un expert américain de la boxe amateur, le Québec compterait plusieurs talents certains mais dont le potentiel n'aurait pas été entièrement exploité.

Diplomate et articulé comme il se doit d'un universitaire, Emerson Smith, chef-entraîneur de boxe à l'Académie navale des Etats-Unis, note que la discipline a fait d'énormes progrès au Québec depuis deux ans. Mais celui qui dirige le travail de 20 entraîneurs auprès de 4,000 cadets pour qui c'est un sport obligatoire, admet tacitement qu'il reste encore beaucoup à faire.

Smith assistait, en fin de semaine, aux championnats de boxe amateur du Canada présentés au centre Paul-Sauvé, devant des assistances décevantes. Il y était à titre de conseiller spécial embauché par Mission Québec 76.

Mais selon un observateur averti, cette nomination, à un an à peine avant les Jeux olympiques de Montréal, survient trop tard et ne saurait faire de différence.

"Il y a cinq ans qu'une telle nomination aurait dû être faite, dit ce dernier. Je n'ai rien contre les étrangers, mais je considère qu'il y avait des Québécois susceptibles de faire le même travail et aussi bien."

De toute façon, Smith est en place et il reviendra dans la métropole chaque week-end à l'été. Il a même commencé à équiper un gymnase au Centre d'entraînement national athlétique, où il entend regrouper tous les espoirs québécois et diriger leur travail.

"Aujourd'hui, disait-il hier, je prends des notes sur le comportement des boxeurs, entraîneurs et officiels en vue d'une analyse critique. Lors de mon prochain séjour, je les réunirai et leur ferai part de mes impressions, en leur suggérant un programme à suivre comme entraînement de base."

Il mentionne qu'il connaît bien la situation de la boxe amateur au pays, puisque dès 1960, il dirigeait un camp estival pour jeunes boxeurs dans la région de North Bay (Ont.). Jerry Shears, Montréalais et président de l'Association canadienne, précise que Smith est en grande demande partout dans le monde comme conseiller, et que les Mexicains ont même fait appel à ses services récemment.

La venue de Smith survient au moment où la boxe amateur est en plein désarroi au Québec. La Fédération provinciale est menacée d'être mise en tutelle par le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, à cause d'un déficit important mais apparemment fort mystérieux accumulé au cours des dernières années.

Lucien Bleau, qui agissait comme directeur technique de la fédération depuis moins d'un an, vient de remettre sa démission, comme il avait menacé récemment de le faire si on ne lui accordait pas les coupées franches. Il est retourné à ses anciennes amours, soit entraîneur à temps partiel, et n'a pas été remplacé.

"J'ai vu Bleau à l'oeuvre samedi, et il m'a fort impressionné, de commenter Smith. Il

communiquait de façon remarquable avec ses athlètes, qui lui accordent toute leur attention. Ça faisait un peu contraste avec d'autres entraîneurs, qui donnaient parfois des instructions dans le vide."

Bleau, à pied levé, avait accepté d'être dans le coin de Camille Huard, de Chandler, qui défendait son titre canadien des 126 livres seniors en demi-finale samedi. Malgré ce changement, et peut-être justement que c'en fut la cause, Huard dut s'incliner devant Chris Clarke de Halifax. Clarke déclara d'ailleurs mériter le titre, hier, face à Don Wilson, d'Edmonton, dans un combat serré.

"Huard a un talent naturel, de dire Smith. Mais si j'ai bien compris, il a changé plusieurs fois d'entraîneurs au cours des derniers mois, et ce n'est pas pour l'aider. Je ne crois pas que cet échec soit dommageable pour lui. Il a démontré qu'il était en très grande forme physique, et un simple ajustement de style devrait lui permettre de renouer avec la victoire."

Si le Québec n'était pas tellement bien représenté samedi, quand furent surtout présentées les finales de classe intermédiaire (19 ans et moins), il en était tout autrement hier quand sept de ses huit représentants remportèrent un championnat senior. Quant au 8e Roger Fortin, de Baie-Comeau, il fut défait par Pietro Contarini, de la Palestre Nationale, chez les 165 livres.

La victoire la plus impressionnante fut sans doute celle du jeune Tony Salvatore, 18 ans, du club Olympique, qui ravit

le titre canadien à Chris Ius, de Vancouver, de trois ans son aîné et un boxeur chevronné, chez les 112 livres. Salvatore fut d'ailleurs choisi le boxeur par excellence de la compétition.

Une victoire fort populaire fut celle de Michel Brière, de la Palestre, aux dépens de Robert Proulx, de Kitchener, qui fut disqualifié. Peut-être pas au meilleur de sa condition, Brière, étudiant en éducation physique à l'Université de Montréal, s'imposa grâce à son expérience.

Ian Clyde, du club Shamrock de Pointe-Saint-Charles, défendit avec succès son titre face à Nyles Fischer, de Halifax, tandis que Michel Prévost, de LaFlèche, autre étudiant en éducation physique, fit de même mais par défaut, son rival, Tim Taylor, de Sarnia, ayant eu le nez fracturé en demi-finale la veille. C'était dans la catégorie des 156 livres et moins.

Les deux autres vainqueurs québécois, déjà titulaires canadiens, furent Brian Gibson et Cleveland Denny, tous deux du club Olympique, respectivement chez les mi-lourds et les 132 livres.

Kelvin Lawrence, de Halifax (poids lourds), Corma Rinkee, d'Edmonton (147 livres), et Danny Arsenault, de Halifax (112 livres et moins), ce dernier par défaut, remportèrent les autres titres parmi les 11 qui étaient disputés.

Denis Grelean, ancien champion canadien et coordinateur de la boxe au Comité organisateur des Jeux Olympiques, a peut-être eu le mot juste en disant que l'organisation de la boxe amateur québécoise avait besoin de se renouveler. S'il faut en juger d'après l'excellence du calibre des championnats canadiens, la jeune équipe qui les a organisés mérite un vote de confiance.

Lauda remporte une 3e victoire d'affilée

ANDERSTORP (AFP) — L'Autrichien Niki Lauda, sur Ferrari, a remporté hier sur le circuit d'Anderstorp (Suède méridionale) sa 3e victoire consécutive en Formule 1. Il consolide ainsi sa position en tête du classement provisoire au championnat mondial des conducteurs avec 32 points, devançant l'Argentin Carlos Reuteman (22) et le Brésilien Emerson Fittipaldi (21).

Lauda, qui avait pris le départ en 3e ligne, s'est maintenu dans les 15 premiers tours parmi les 10 voitures de tête. Il a ensuite progressivement remonté ses concurrents pour finalement, au 70e tour, prendre la 1ère place au détriment de Reuteman (sur Brabham) et remporter confortablement le Grand Prix de Suède.

n'était pas heureux à Cleveland et il avait demandé à être échangé afin d'obtenir de meilleures conditions salariales.

TRISH REED, 14 ans, de Denver (Colorado), championne junior des Etats-Unis, a ébahi une foule de plus de 2,000 amateurs, samedi soir au centre Maisonneuve, où elle a gagné trois des quatre épreuves du championnat individuel de gymnastique féminine, dans le cadre du Concordia Invitation 1975. Elle a surtout brillé au cheval sautoir et au sol où elle a récolté de remarquables pointages de plus de neuf. Diane Dufresne, du club montréalais Gymnax, a gagné l'autre épreuve, les barres asymétriques. Trois autres Gymnax, Marie-Josée Ganier, Tanya Mayne et Christine Thibault, ont terminé en 2e place respectivement au sol, à la poutre et au cheval. La veille, Mlle Reed avait aidé le club de Denver à devancer les Gymnax au premier rang de la compétition qui regroupait 14 équipes du Canada et des Etats-Unis.

1er match:

SAN DIEGO (5)	MONTREAL (2)
Hernandez, ac 5 1 1 0	Lintz, 2h 4 2 2 0
Fuentes, 2b 3 1 2 0	Foli, ac 5 0 0 0
Tolan, cg 3 0 0 0	Manguil, cc 4 0 0 0
Winfield, cd 4 2 3	Jorgensen, 1b 1 0 1 0
Ivie, 1b 4 0 0 0	Bittner, cg 4 0 3 2
Moses, r 4 0 1 1	Carter, cg 4 0 1 0
Sharon, cc 4 1 1 2	Parrish, 3b 4 0 1 0
Kubiak, 3b 4 0 1 0	Foote, r 4 0 1 0
McIntosh, 1 4 0 0 0	McNally, 1 2 0 0 0
Carrithers, r 0 0 0 0	Lekkas, 1 0 0 0 0
Totaux	37 5 9 5

San Diego 300 002 000 — 5
Montréal 101 000 000 — 2

E—Moses, Foli, DJ—San Diego 1, LSB—San Diego 2, Montréal 9, 2B—Hernandez, Fuentes, Foote, CC—Sharon 1er, BV—Hernandez, Fuentes 2, Lintz.

MI CS P PM SB RB
McIntosh G. (6-3) 9 9 2 2 3 2
McNally P. (3-6) 6 6 5 5 2 4
Carrithers 2 3 0 0 0 0
DelMora 1 0 0 0 0 0
FPI—par McIntosh Jorgensen, LE—McIntosh, Carrithers, Feinte illégale—McNally, T—2:15.

FAUSTO BERTOGGIO a remporté samedi l'un des plus éprouvants Giro d'Italie, à l'issue d'une dernière étape passionnante dont l'arrivée était jugée au sommet du col du Stelvio. Encouragé par des milliers de tifosi italiens déchaînés, le jeune cycliste a réussi à s'accrocher aux basques de l'Espagnol Francisco Galdos, qui le talonnait à 41 secondes au classement général à la veille de cette dernière étape, et a terminé dans sa roue dans le même temps.

JOHN ODOM, que les Indiens de Cleveland avaient acquis des A's d'Oakland en début de saison, vient de passer aux Braves d'Atlanta en retour pour le droitier Roric Harrison et une somme d'argent. Obtenu pour deux autres lanceurs, Dick Bosman et Jim Perry, Odom

DON QUARRIE, le sprinter de la Jamaïque, a battu samedi sur la piste artificielle ultra-rapide d'Eugene (Oregon), le record mondial aux 220 verges en 19.9 secondes. L'ancien record appartenait depuis 1966 à l'Américain Tommie Smith. A Chicago durant ce temps Rosalyn Bryant a réédité par un 10e de seconde, en 23.2, le record féminin américain pour la même distance. Peu auparavant, Bryant avait réalisé 10.3 secondes aux 100 verges avec l'aide du vent.

2ème partie

SAN DIEGO (1)	MONTREAL (3)
Crubb, cc 4 1 2 0	Manguil, cc 5 0 0 0
Hernandez, ac 3 0 1 0	Lintz, 2h 4 2 2 0
Tolan, cg 4 0 1 0	Coggins, cg 2 0 0 0
Kinfield, cd 4 0 2 1	Morales, 1b 1 0 1 0
McCovey, 1b 4 0 1 0	Scott, cg 0 0 0 0
Fuentes, 2b 4 0 1 0	Norgensen, 1b 4 0 1 1
Blundley, r 4 0 0 0	Bittner, cd 2 1 0 0
Kubiak, 3b 4 0 1 0	Scanlon, 3b 3 0 1 2
Eriksen, l 2 0 0 0	Bailey, 1b 1 0 1 0
Kendall, 1b 1 0 0 0	Fris, 3b 0 0 0 0
Tomlin, l 0 0 0 0	Carter, r 4 0 2 0
Grief, l 0 0 0 0	Foli, ac 3 0 1 0
Ivie, 1b 0 0 0 0	Rogers, l 2 0 1 0
Totaux	34 1 0 1

San Diego 100 000 000 — 3
Montréal 102 000 000 — 1

LB—San Diego 8, Montréal 10, 2B—Grubb, McCovey, Jorgensen, Carter, EB—Scanlon, S—Hernandez, Rogers 2, Coggins.

m p pm bb rb
Freisleben P. (3-7) 6 6 3 3 2 4
Tomlin 1 1 1 3 0 0 1
Grief 2 3 0 0 0 0
Rogers G. (4-4) 8 9 1 1 1 0
D—2:2
A—11,882.

baseball

Ligue Nationale

Vendredi

Atlanta 8, New York 1
Cincinnati 5, Chicago 1
St-Louis 6, Houston 0
Pittsburgh 7, San Francisco 0
Los Angeles 3, Philadelphie 2
San Diego à Montréal, remis

Samedi

Atlanta 7, New York 3
Cincinnati 8, Chicago 1
Pittsburgh 7, San Francisco 1
Philadelphie 4, Los Angeles 0
St-Louis 5, Houston 1

Hier

San Diego 5, 1 Montréal 2, 3
New York 7, Atlanta 6,
14 manches
San Francisco 3, Pittsburgh 1

Ligue Américaine

Vendredi

Cleveland 7, Texas 5
Boston 13, Minnesota 10
Baltimore 3, Kansas City 2
New York 5, Chicago 1
Californie 6, Milwaukee 0
Detroit 11, Oakland 2

Samedi

Boston 3, Minnesota 1
Texas 5, Cleveland 4
Detroit 3, Oakland 0
Baltimore 7, Kansas City 3
New York 6, Chicago 3

Hier

Cleveland 3, Texas 2
Baltimore 1, Kansas City 0
New York 4, Chicago 1
Minnesota 7, Boston 5
Milwaukee 4, Californie 3
Oakland 4, Detroit 0

Sommaires

Ligue Nationale

Samedi

Atlanta 041 000 002 — 7 12 0
New York 200 010 000 — 10 10 0
Morton (6-6), House 8e et Correll; Matalack (7-4), Baldwin 2e, Webb 7e et Grote.
San Francisco 011 001 030 — 6 13 1
Pittsburgh 300 020 02x — 7 12 3
Caldwell, Heaverto 6e, Toms (0-1) 7e, Montefusco 8e et Hill; Rooker, Moose 6e, Hernandez (2-2) 8e, Giusti 9e et Sanguillien.
CC—Pitt, Hebler 3e.
Chicago 000 001 000 — 1 5 0
Cincinnati 022 013 00x — 8 10 0
Burris (6-5), Watt 6e, Frailing 8e, Lockey 6e, Zamora 8e et Swisher; Billingham (5-3) et Bench, Plummer 8e.
CC—Cin-Bench 12e, Driessen 1er, Morgan 7e.
Los Angeles 000 000 000 — 0 2 1
Philadelphie 010 001 02x — 4 8 1
Rau (5-6), Brewer 8e et Yeager; Carlton (5-5) et Bonni.
CC—Phi-Allen 1er et 2e, Lutzinski 11e.
St-Louis 010 000 001 — 5 7 0
Houston 000 001 000 — 1 6 1
McGlothren (6-4) et Simmons; Roberts (3-7) et May.

Hier

1ère partie
San Francisco 101 010 000 — 3 8 1
Pittsburgh 000 100 000 — 1 5 2
Haldick (2-1) et Hill; Castaneda (0-1), Hernandez 7e, Giusti 9e et Sanguillien.
CC—Pitt, Hebler 4e.
2ème partie
Chicago 000 001 000 — 1 8 0
Cincinnati 000 000 20x — 2 4 2
Reuschel (4-6), Knowles 8e et Swisher; Nolan (6-3) et Banc.
CC—Cin, Bench 13e.
Los Angeles 000 000 200 — 2 8 3
Philadelphie 000 030 10x — 4 9 2
Sutton (10-4), Marshall 8e, Downing 8e et Yeager; Lombard (5-3) et Boone.
CC—Phi, Cash 1er.
St-Louis 000 202 001 — 5 0 9
Houston 100 000 000 — 1 8 1
Reed (6-3), Hraboski 8e et Simmons; Forsch (2-4), Crawford 8e et May.
CC—St-L, Smith 9e.

Ligue Américaine

Samedi

Kansas City 020 001 000-3 5 0
Baltimore 200 050 00x-7 10 1
Leonard (2-2), Bird 5e, Mingori 8e et Healy; Torrez (7-3) et Duncan; CC—KC-Brett 3e.
Minnesota 000 100 000-1 8 0
Boston 000 001 02x-3 9 0
Corbin (2-3), Burmeier 8e, Campbell 8e et Brogmann; Lee (8-5) et McCarver; CC—Bos-Lynn
Detroit 000 010 200-3 8 1
Oakland 000 000 000-0 5 0
LaGow (4-4) et Freethan; Blue (9-4), Fingers 7e, Todd 9e et Tenace.
Texas 000 002 010
Texas 000 002 010 02x-5 15 5
Cleveland 000 110 001 001-11 3
Hargan, Umbarger 9e, Foucault 9e, Kekich 9e, Thomas (2-0) 10e et Fahnet; G. Perry (6-6), Buskey 12e et Ellis; CC—Tex-Hargrove 6e.
Hier
Texas 100 000 001 — 2 6 0
Cleveland 000 300 00x — 3 7 0
Bobby (2-5) et Sundberg; Ruch (2-0), Buskey 7e, LaRoche 9e et Ellis.
CC—Texas, Harrah 5e, Burroughs 12e.
Kansas City 000 000 000 — 1 4 0
Baltimore 000 000 10x — 1 4 0
Bobby (7-5) et Healy; Palmer (9-3) et Duncan; New York 001 100 002 — 4 9 0
Chicago 000 000 010 — 1 9 2
Modich (5-7), Lyle 8e et Munson; Keat (8-3) et Downing
Minnesota 001 000 006 — 7 14 0
Boston 010 000 004 — 5 9 0
Gotts (5-5), Campbell 8e, Bergmeier 9e et Borgmann; Roof 9e, Poie (1-1), Burns 8e, et Montgomery.
Milwaukee 000 020 200 — 4 8 0
Californie 000 000 210 — 3 9 2
Colborn (1-4), Murphy 7e, et Porter; Figueroa (4-2), Lange 7e et Rodriguez.
CC—Lauda 4e, Loubet 4e.
Detroit 000 000 000 — 0 1 1
Oakland 000 010 30x — 4 7 0
Coleman (3-8), Reynolds 8e et Freehan; Hambray 7e, Holtzman (5-6), Henace.
CC—Oak, Washington (2) 5e et 6e.

LE DEUXIEME SOUFFLE



On dit d'un athlète qu'il trouve son deuxième souffle quand, au moment où il se croit complètement à bout de forces, il s'impose un suprême effort dont l'énergie insoupçonnée lui permet de terminer l'épreuve avec succès.

Pour François, Sylvie, Céline, Bernard et les autres, pas question de lâcher! C'est notre responsabilité à tous de les encourager concrètement.



Quelques-uns de nos athlètes québécois deviendront de véritables espoirs amateurs. Ils ont du talent et croient dur comme fer qu'ils trouveront un deuxième souffle qui leur permettra de progresser rapidement et devenir d'authentiques champions.



Aidons ces espoirs amateurs à s'améliorer à l'intérieur de leurs disciplines respectives et à trouver leur deuxième souffle, en leur accordant notre support moral, technique et financier.



LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	27	22	.551	—
CHICAGO	28	25	.528	1
NEW YORK	26	22	.542	1/2
PHILADELPHIE	28	24	.538	2 1/2
ST-LOUIS	25	25	.508	2 1/2
MONTREAL	17	28	.378	1

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CINCINNATI	34	22	.607	—
LOS ANGELES	33	24	.579	1 1/2
SAN FRANCISCO	27	26	.589	5 1/2
SAN DIEGO	26	28	.481	7
ATLANTA	25	31	.416	9
HOUSTON	20	39	.339	15 1/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	28	20	.583	—
NEW YORK	28	24	.538	2
MILWAUKEE	24	25	.490	4 1/2
DETROIT	21	25	.479	5
CLEVELAND	23	27	.460	6
BALTIMORE	22	28	.440	7

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
OAKLAND	31	22	.585	—
KANSAS CITY	30	25	.545	2
MINNESOTA	24	25	.490	5
CALIFORNIE	26	28	.481	5 1/2
TEXAS	25	27	.481	5 1/2
CHICAGO	22	30	.423	8 1/2

OPÉRATION DEUXIEME SOUFFLE

NOM _____

ADRESSE (no) _____ (rue) _____

(municipalité) _____ (région) _____

rière d'adresser votre don à LA FONDATION DE L'ATHLETE QUEBECOIS des reçus pour fins d'impôt seront émis pour les dons de \$5.00 et plus. une carte de donateur accompagnera les reçus. carte «or» — \$25.00 et plus
carte «argent» — \$10.00
carte «bronze» — \$5.00

LA FONDATION DE L'ATHLETE QUEBECOIS

1415 EST. RUE JARRY
MONTREAL, (QUEBEC)
H2E 277
(514) 374-4700
(514) 374-0280

La Banque Mondiale mise sur le quart monde

par Michel Lefèvre

WASHINGTON — Après avoir consacré depuis sa création la majorité de ses crédits à l'industrialisation des pays en voie de développement, la Banque mondiale change de direction et mettra dorénavant l'accent sur le développement rural et agricole.

Afin de rendre plus concrète cette nouvelle orientation fondamentale de sa politique d'aide, le groupe bancaire publie ce matin à Washington un livre intitulé "Assault on World Poverty" qui dévoile la philosophie de base et précise les moyens d'action que la Banque entend prendre afin de réaliser son nouvel objectif.

Le thème central du livre de 425 pages édité par la Johns Hopkins University Press est que le développement économique n'a aucune raison d'être à moins qu'il n'augmente la productivité ainsi que le niveau de vie des personnes les plus pauvres de la société.

Pour réaliser ce dernier objectif le groupe de la Banque mondiale a donc décidé de consacrer au cours des cinq prochaines années le quart de ses crédits à des projets agricoles qui doivent bénéficier direc-

tement aux agriculteurs les plus pauvres des pays en voie de développement.

Au total près de \$8 milliards sur un budget quinquennal de \$32 milliards devraient être dépensés d'ici 1980 pour de tels projets ce qui pourrait entraîner des investissements globaux de l'ordre de \$15 milliards en cinq ans.

Cette prise de position se fonde sur quelques considérations arithmétiques: près des trois-quarts de la population des pays en voie de développe-

mentale, de penser que le développement rural est celui qui pourrait servir de moteur au développement industriel lequel n'absorbe en fait que 12,5% seulement de la population active.

L'idée qu'on devrait accorder de plus en plus d'attention à la croissance économique du secteur agricole est fondée aussi sur le fait presque partout vérifié là où les données existent que la moyenne du revenu par habitant est dans ce secteur notablement inférieure à la

partout disponibles dans les grandes villes.

Par ailleurs, aucune nécessité intrinsèque ne lie l'industrialisation à l'urbanisation et l'on pourrait très bien concevoir le développement de certaines industries dans les zones rurales, en particulier s'il est démontré que le coût relatif des créations d'emplois, de l'infrastructure et des services paraît moins élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, l'une des raisons étant que les populations rurales sont susceptibles d'accepter des nor-

Par ailleurs, et la chose est très importante, dans la mesure où les petits exploitants agricoles et artisans disposeraient de revenus plus élevés, le modèle de consommation pourrait s'orienter vers l'achat d'articles locaux provenant d'industries à faible intensité de capital tandis que les milieux plus riches, groupés surtout dans les villes, tendent à consommer des articles ou importés ou provenant d'industries à forte intensité de capital.

Mais, l'expérience des 20 dernières années révèle qu'il est difficile et coûteux de promouvoir le développement agricole.

Dans de nombreux pays, l'aide à l'agriculture exigera deux sortes de mesures: premièrement, une répartition plus équitable des terres et, deuxièmement, des travaux publics dans les campagnes pour absorber une partie du sous-emploi rural.

Sans vouloir cependant s'attaquer trop précisément à cette tâche politiquement et administrativement difficile, la Banque mondiale compte toutefois faire beaucoup en affectant une

part plus importante des dépenses de développement (qui doivent comprendre à la fois des dépenses ordinaires et des dépenses d'infrastructure) à l'agriculture.

Certains éléments essentiels d'un programme destiné à améliorer le sort des paysans pauvres sont bien connus: réforme agraire ou réforme du régime foncier, accès plus facile au crédit, fourniture d'eau assurée, développement des services de vulgarisation, facilité aux services publics et nouvelles formes d'organismes d'aide aux paysans des campagnes. Mais d'autres moyens essentiels d'améliorer le sort des plus pauvres et des paysans sans terre sont moins connus et relèvent de politiques plus globales de la Banque mondiale en matière de crédit agricole, de réforme agraire et de nutrition.

De l'avis de la Banque mondiale, les prêts accordés pour le crédit agricole devraient être dispensés de façon sélective, l'accent étant mis particulièrement sur la productivité des petits exploitants. Il faut, toutes les fois que cela est possible, adopter une approche globale, qui permette de fournir tous les services supplémentaires qui pourraient être utiles.

Mais la Banque n'a pas pour autant l'intention de se désintéresser des agriculteurs exploitant de grandes surfaces à des fins commerciales et dont la contribution à l'accroissement de la production et des exportations de denrées alimentaires ainsi que des recettes de l'Etat peut être vitale, encore que l'on admette que ces exploitants peuvent obtenir normalement des crédits auprès de sources commerciales.

Au chapitre de la réforme agraire, le choix est essentiellement politique et les gouvernements auront à prendre des décisions parfois extrêmement difficiles avant et après la réforme.

Quand les gouvernements n'auront pas la volonté politique d'appliquer une réforme agraire, la Banque ne pourra qu'offrir ses conseils et entamer le dialogue. Par contre, s'ils montrent un intérêt pour la chose, la Banque pourra alors les aider directement en leur fournissant des fonds pour la formation des agriculteurs, le levé du cadastre, l'enregistrement des titres de propriété, etc... et indirectement en finançant ultérieurement une

The Assault on World Poverty



munautés, et surtout aux villes. La production ne doit plus être destinée à la seule subsistance mais être écoulée sur le marché interne. De la sorte apparaît, puis se développeront des flux de biens alimentaires entre les villages et villes constituant un pas décisif vers l'intégration de l'agriculture à l'économie monétaire.

Les perspectives de pouvoir adapter et étendre les avantages de cette "révolution verte" aux exigences de nombreux pays offrent la possibilité de sortir l'agriculture du traditionalisme médiéval pour développer des industries agricoles. Et l'on supprimera ainsi, l'une des principales causes de l'inégalité croissante de la répartition du revenu.

Vers une nouvelle révolution verte

ment sont des ruraux et un peu moins de 70% de la population active est employée dans l'agriculture.

Cette répartition varie naturellement en fonction des pays, mais si l'on considère l'évolution survenue entre 1960 et 1970, rien ne permet de prévoir qu'elle se modifiera très fortement dans les années à venir.

Dans ces conditions, il est plus réaliste, selon la Banque

moenne nationale.

En outre, il est probable que les données relatives à la répartition des revenus sous-estimées sur le plan du bien-être le fossé qui sépare le prolétariat des campagnes de celui des villes généralement moins démunies car elles ne tiennent pas compte dans les régions rurales de la rareté des services publics gratuits (enseignement, santé publique, et services sanitai-

mes de construction inférieures.

Enfin, l'augmentation des revenus dans les zones rurales devrait permettre à la fois de diminuer l'écart des revenus existant entre les villes et les campagnes — et par là freiner l'exode rural — et développer le pouvoir d'achat des ruraux, donc créer un marché pour l'écoulement des produits des villes.

Un différend entraîne la démission de neuf responsables du Centre Marie-Vincent

Les neuf "professionnels" responsables d'un des quatre pavillons du Centre Marie-Vincent (seul centre d'accueil québécois pour les fillettes de 6 à 12 ans mésoadaptées socio-affectives) ont annoncé hier leur démission en bloc pour protester contre le non-renouvellement de contrat du responsable de leur pavillon.

Ces démissionnaires ont d'ailleurs tracé un sombre portrait du fonctionnement de leur institution privée qui dispose pourtant d'un généreux financement gouvernemental, de locaux spacieux et fonctionnels construits il y a à peine six ans, d'un gymnase, d'une piscine,

d'une bibliothèque ainsi que d'un personnel de 93 employés (dont une quarantaine de professionnels) pour prendre soin d'un maximum de 96 enfants.

Tout en mentionnant au passage les mesures répressives à l'égard des enfants, les démissionnaires tirent surtout à boulets rouges sur l'arbitraire de la directrice générale qui est la seule à pouvoir prendre des décisions, sur la détérioration du climat de travail qui a provoqué d'innombrables crises et départs, sur l'absence de leadership des cadres supérieurs, etc.

De toutes ces crises, ce sont surtout les enfants qui font les frais, disent-ils, parce qu'elles

ne peuvent recevoir le traitement auquel elles auraient droit normalement. La mobilité du personnel, disent les démissionnaires, est le symptôme le plus évident de ce marasme.

En juin 1971, deux ans à peine après l'ouverture du centre, les deux seuls cadres supérieurs démissionnaient. A l'un de ces postes, quatre personnes se sont succédées en cinq ans. Un troisième poste de cadre supérieur était ouvert en mai 1973, sans préavis au personnel. Le premier titulaire est bientôt placé en "congé avec solde" et le choix de son successeur est vivement contesté.

Au niveau des quatre pavillons, la situation est pire: le pavillon "un" a trois responsables en cinq ans et une crise provoquée le départ de la plus grande partie de son personnel en 72-73. Le pavillon "deux" a une histoire fort semblable, à cela près qu'il a eu quatre responsables pendant la même période. Enfin, le pavillon "trois" a eu un responsable par année et certaines crises internes se sont prolongées pendant plus d'un an.

Seul le pavillon "quatre" a eu une bonne stabilité, disent les démissionnaires: maintenant, c'est son directeur qui est remercié et tout le personnel démissionne. Seul ce pavillon avait un noyau d'éducateurs stables depuis cinq ans alors que, pour l'ensemble de l'institution, on comptait 40% de nouveaux éducateurs en 1974-75.

Les démissionnaires sou-

lignent aussi que la moyenne de service des travailleurs sociaux n'est que de deux ans et que le poste de psychologue a changé quatre fois de titulaire.

Toutes ces crises nuisent directement au traitement des enfants, disent ces démissionnaires et ils signalent, à titre d'exemple, les conséquences de leur propre départ: le groupe d'enfants dont ils s'occupaient sera démantelé et réparti dans les autres pavillons même si la structure de groupe faisait partie intégrante du traitement.

Les enfants, qui avaient

appris à partager une résidence particulière, des plantes et des animaux, devront se réadapter à un autre milieu, à d'autres pédagogues et à d'autres thérapeutes. Il sera impossible de faire le "follow-up" des fillettes qui ont quitté dans le passé ou qui devaient quitter cette année. De leur côté, les filles qui avaient commencé un traitement planifié pour trois ans devront tout reprendre à zéro au bout d'un an.

Dans ce contexte, ces démissionnaires ont décidé de protester vigoureusement dans le public.

26 bourses en bien-être

Le ministre de la santé nationale, M. Marc Lalonde a dévoilé les noms de 26 étudiants qui recevront des bourses du bien-être social. Sur ce nombre, dix sont des Québécois.

Ces bourses accordées au titre du programme de subventions nationales au bien-être social, ont pour but d'augmenter le nombre ainsi que la compétence des enseignants, chercheurs, planificateurs et administrateurs oeuvrant dans le domaine du bien-être social au Canada.

Voici les noms des boursiers en provenance du Québec: Steven Levy de Montréal, Claude Belisse de Sherbrooke, Sheila Heymuth de Montréal, Irène Ouellette de Ste-Foy, Pierre Racine de Montréal, Michel Thibault de Sherbrooke, Céline

Bédard de Québec, Laval Doucet de Ste-Foy, Jean-Louis Gendron de Sherbrooke, et Frédéric Lesemann de Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien H. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Goyens, C.A.
William H. Viau, C.A.
H. Louis Robin, C.A.
Irène J. Robin, C.A.
Richard Desjardins, C.A.
Lucien Robit, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1Y5
55A, St-Jacques Est.
St-Thérèse J7E 1L4
749-3871 - 435-4691

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTRÉAL

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Chicoutimi — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Rendement
9 1/2%*
Laissez courir l'intérêt sans courir de risque.

Certificats de placement garanti de 5 ans

Ces certificats vous permettent de décider vous-même du mode de paiement de l'intérêt.

1. Vous recevez votre intérêt deux fois l'an. Vous pouvez déterminer vous-même la première date de paiement, en fonction de vos besoins (dépôt minimal: \$500).

2. Vous laissez l'intérêt, composé semestriellement, s'accumuler jusqu'à l'échéance (dépôt minimal: \$500). Dans ce cas, le taux d'intérêt est réduit de 1/4%.

3. Vous percevez votre intérêt par chèques mensuels (dépôt minimal: \$5000). Le taux est réduit de 1/4% lorsque l'intérêt est versé mensuellement.

*On ne peut retirer ces fonds avant terme. *Les taux d'intérêt applicables sont sujets à confirmation.

Pour plus de renseignements, passez nous voir ou appelez:

M. Jean-Guy Daniel
1 Place Ville Marie
Montréal, Québec
Tél.: 861-1681

Mme N. Coleman
Centre Commercial Fairview
Pointe-Claire, Québec
Tél.: 695-5230

M. André Zonga
Place Versailles
Rue Sherbrooke est
Montréal, Québec
Tél.: 351-9580

M.C. Fillion
500 est Grande Allée
Québec, Qué.
Tél.: 529-8841



Montréal Trust
On s'en fait autant que vous pour votre argent.

Membre de la Société d'assurance-dépôt du Québec

NORD

AU PAVILLON DE L'AUTO MTL INC.,
7665, boul. Lacordaire,
Montréal
Tél. 259-6981

RENAULT CRÉMAZIE LTÉE
350, Crémazie est,
Montréal
Tél. 387-3781

RIVE SUD

PARIS AUTO INC.
825, boul. Taschereau,
Greenfield Park
Tél. 672-6660

RENAULT LONGUEUIL LTÉE.
465 ouest, Curé Poirier,
Longueuil
Tél. 677-6361

EST

AU GRAND SALON (1968) LTÉE.
2230, rue Viau,
Montréal
Tél. 254-9971

LAREAU AUTOMOBILE INC.,
4476, rue DeLaroche,
Montréal
Tél. 523-2153-4

Bobby Unser, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis, nous parle des performances de la Renault 12 station-wagon 5 portes

Bobby Unser nous dit: "Je ne m'attendais pas à ce qu'une station-wagon donne un si bon rendement. J'ai dû me rendre à l'évidence. La Renault 12 station-wagon offre en équipement standard traction-avant, direction à crémaillère et pneus ceinturés d'acier. De plus, le moteur permet de faire jusqu'à 30 milles au gallon!"



et son frère Al nous parle de ses côtes pratiques

Al Unser nous dit: "Cette station-wagon 5 portes peu encombrante par ses dimensions extérieures vous offre quand même un impressionnant espace cargo de 58 pieds cube. J'aime les sièges baquets inclinables et j'apprécie l'espace confortable réservé aux passagers. Demandez à votre concessionnaire Renault de vous expliquer tous les avantages des performances pratiques de cette station-wagon."



OUEST

MONTREAL DAUPHINE INC.,
12050, boul. Laurentien,
Montréal
Tél. 331-6130

RENAULT PIERREFONDS LTÉE.
14199 ouest, boul. Gouin,
Pierrefonds
Tél. 620-1511

CENTRE

RENAULT CENTRE-VILLE.
1824 ouest,
Ste-Catherine,
Montréal
Tél. 937-9551

LAVAL

CONCORDIA AUTO LTÉE.
4450, boul. Lévesque,
Laval
Tél. 661-0660